

MARCIEN VILLEMURE

**LES VILLES DE LA FAILLE
DE CADILLAC** 86

(EDITION REVUE ET CORRIGEE)

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
25, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

Cédé Par



*Société de
Généalogie de
Drummondville*

545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL DU NORD-OUEST QUEBECOIS
ROUYN, SEPTEMBRE 1971

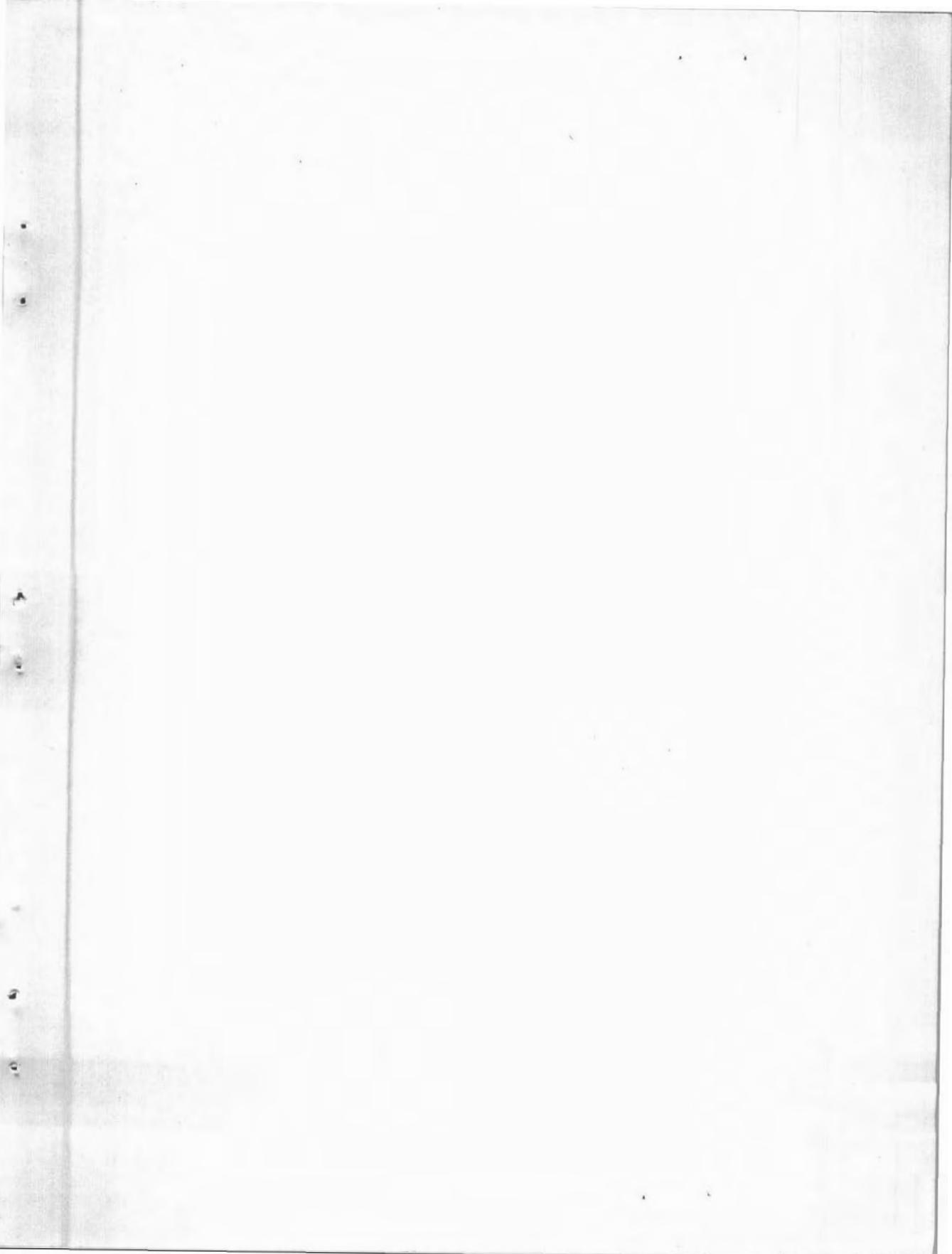
Don de

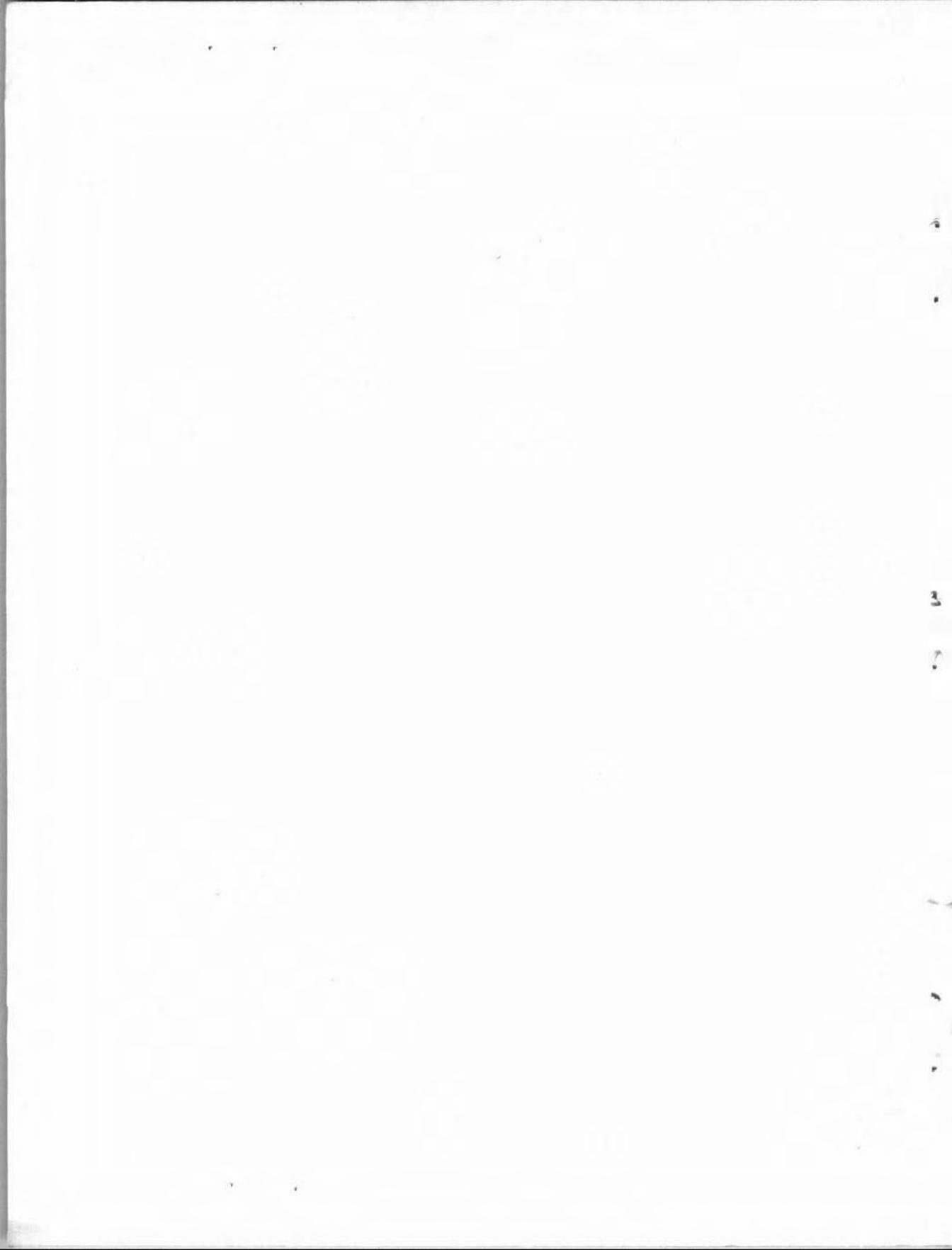


Fondation Raymond-Beaudet

**449, rue Notre-Dame
Drummondville
(Québec) J2B 2K9
(819) 478-2519**

La maquette de la couverture est de Bruno Hébert.





PRESENTATION

Pour le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, il est apparu important de rendre possible la diffusion de ce travail de M. Marcien Villemure.

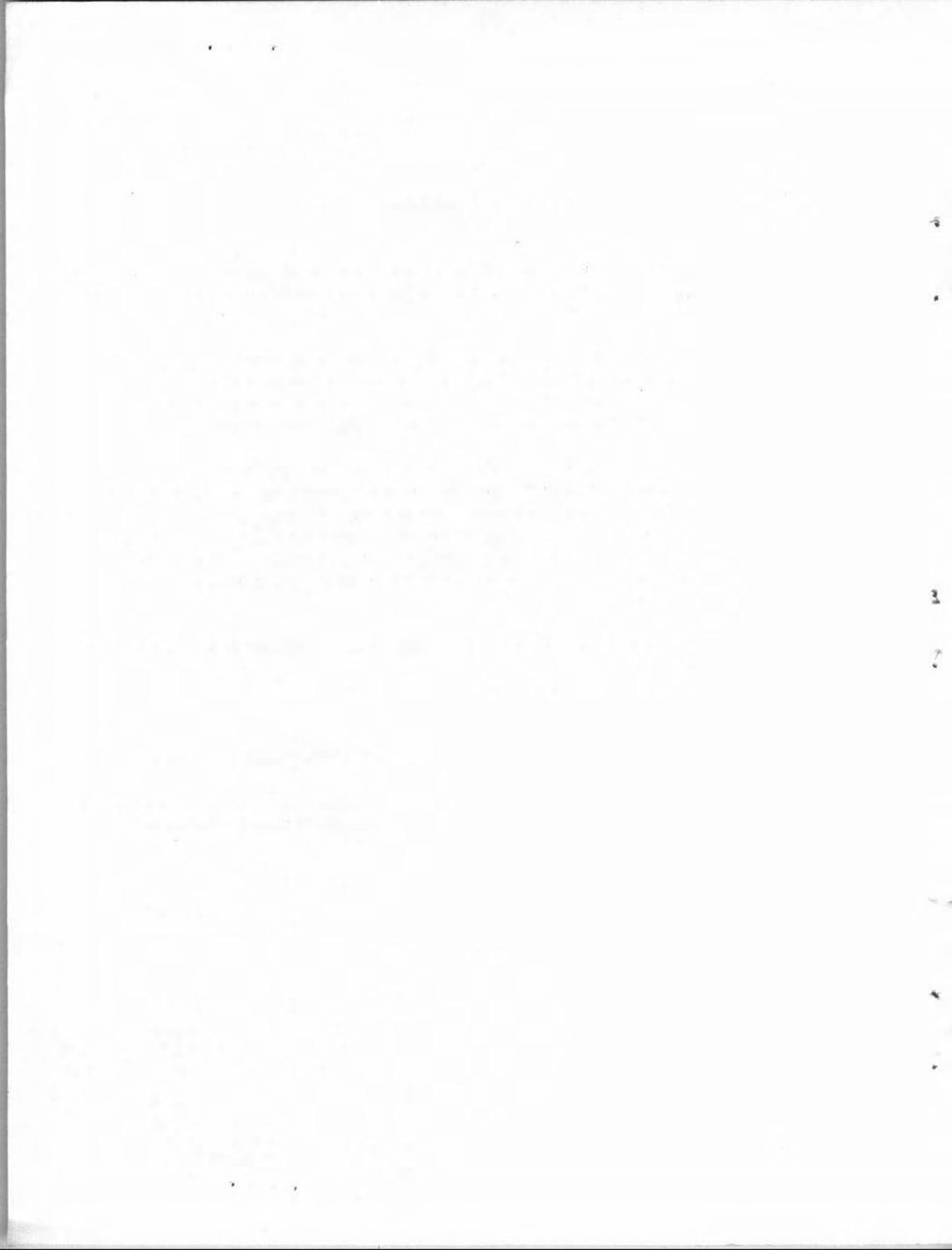
Au moment où l'industrie minière traverse chez nous une phase critique d'ajustement, ce travail vient à point. Il s'agit d'une étude sérieuse et bien documentée. Le bilan qu'elle dresse est impressionnant et elle a le mérite de déboucher sur des perspectives de renouvellement.

Nous avons pensé qu'il était nécessaire que cette réalité soit mieux connue. Ceux qui s'interrogent sur le développement de notre région et sur les moyens de communiquer un second souffle à l'économie des villes de la Faille de Cadillac pourront certainement tirer profit de la lecture de ce document. Nos professeurs également et nos étudiants disposeront, avec ce travail, d'une source de renseignements extrêmement précieuse.

C'est pourquoi nous espérons faire oeuvre utile en présentant cette publication.

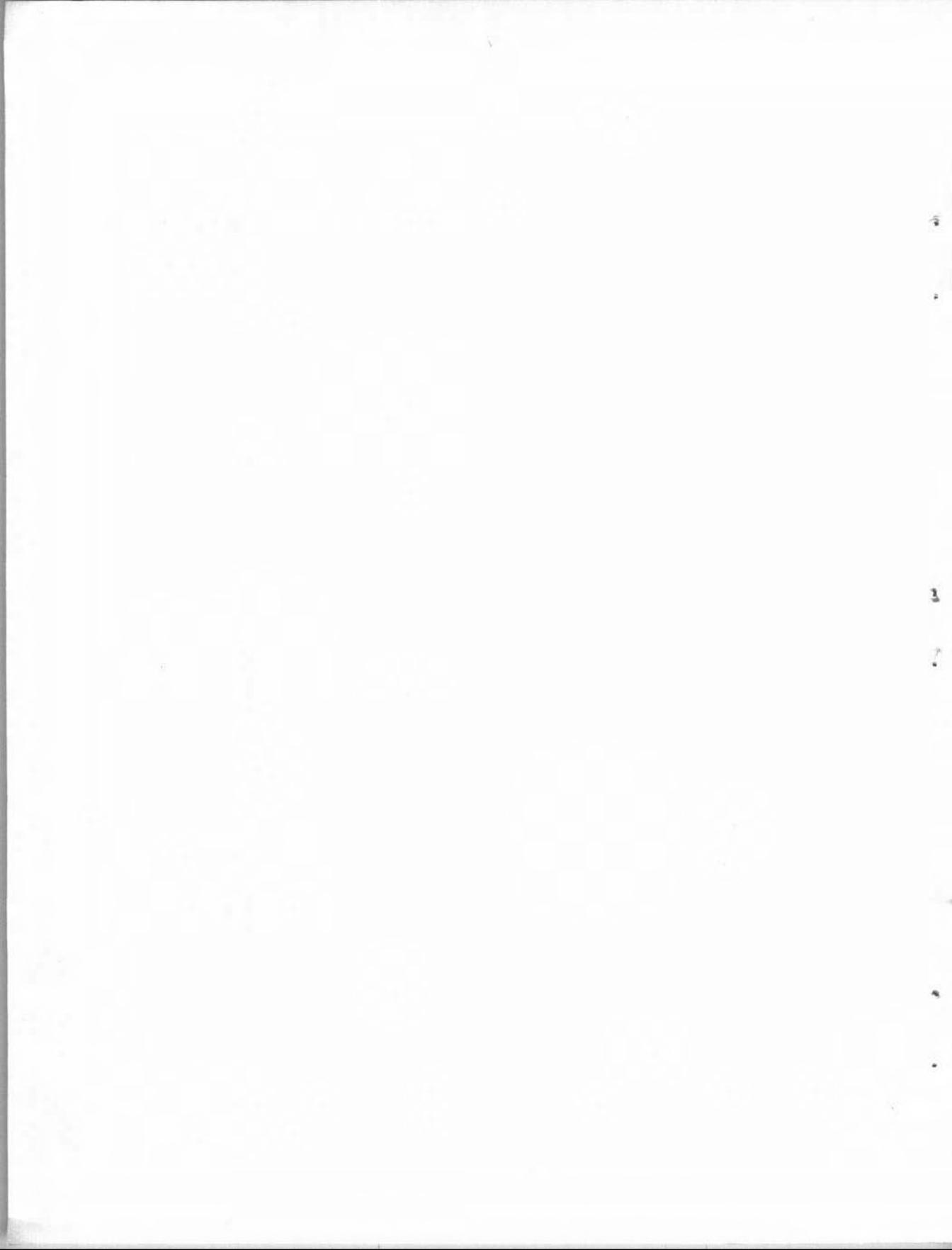
Hilaire Boissé, président,

Conseil économique régional
du Nord-Ouest québécois.



A mon épouse,

CLOTHILDE



AVERTISSEMENT

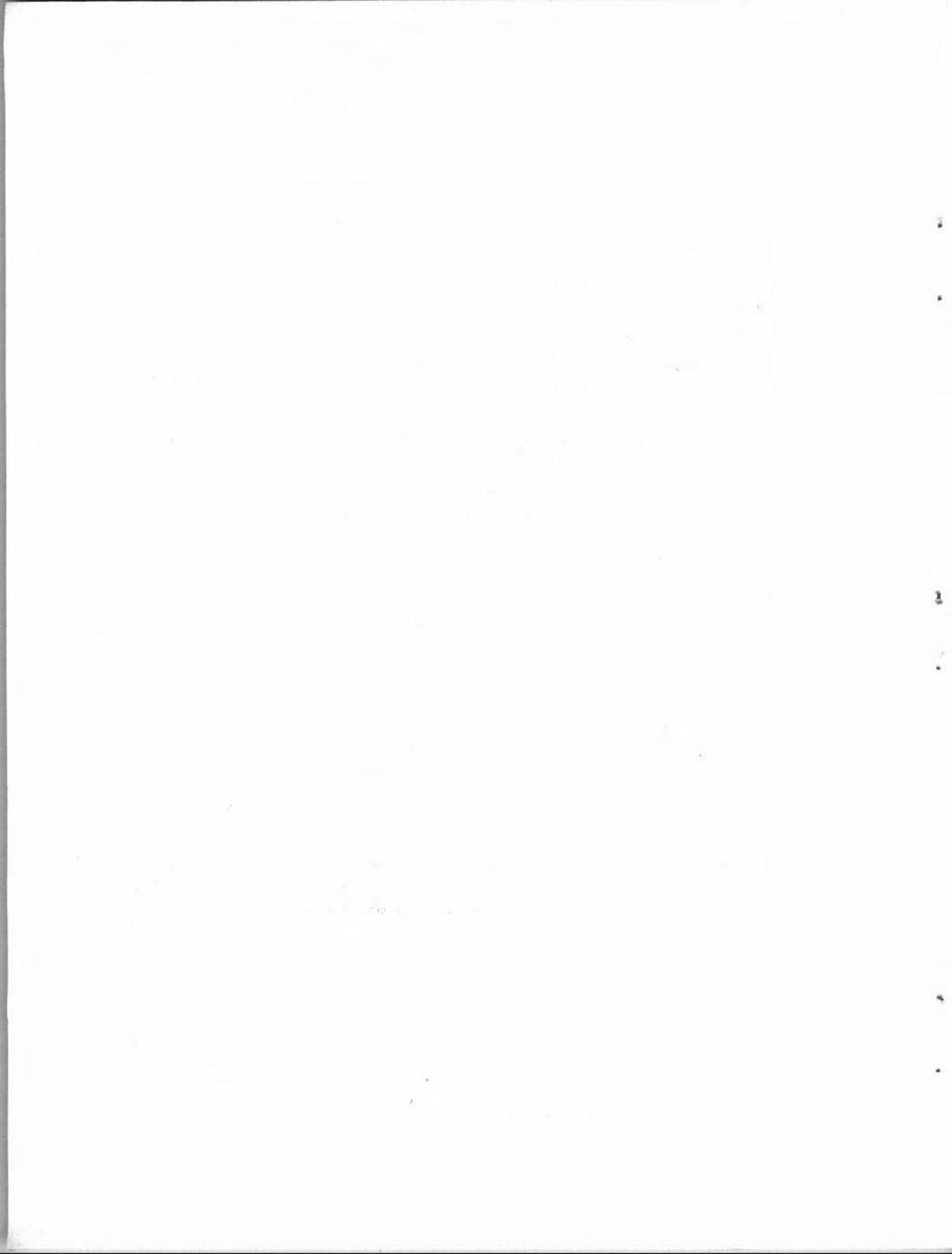
Le présent travail fut présenté au Département de Géographie de l'Université de Montréal en mars 1969 pour l'obtention du diplôme de maîtrise ès arts. Les recherches et la rédaction s'échelonnèrent durant les vacances d'été et d'hiver, de 1964 à 1968. Avant la présentation finale, nous avons introduit quelques corrections dans le texte.

Depuis ce temps, plusieurs événements se sont succédés dans le Nord-Ouest québécois: développement d'institutions anciennes, création de nouvelles, orientations différentes données à certaines institutions, etc. Cependant, rien de cela ne pouvait être assumé comme réalité au moment où ce travail a été rédigé.

Ainsi, vouloir donner la situation actuelle des villes de la faille de Cadillac nous obligerait parfois à d'assez longues revisions. Nous croyons préférable d'ajouter en notes infrapaginales certains commentaires. Cette façon de procéder aura l'avantage de montrer le chemin parcouru depuis quelques années. Par ailleurs, nous souhaitons mettre ce travail au point, dans un texte plus court, dès que les statistiques du recensement de 1971 seront disponibles.

L'hypothèse que nous avançons dans ce travail se vérifie, croyons-nous, particulièrement pour Rouyn-Noranda. Cependant, il ne faudrait pas conclure qu'elle n'est pas valable pour Malartic et Val d'Or: la taille de ces dernières villes en est la meilleure preuve.

Une correction de fond et plusieurs de forme furent apportées au texte original. Le lecteur peut consulter celui-ci, s'il le désire, à la bibliothèque du Département de Géographie de l'Université de Montréal.



RECONNAISSANCE

Au début de ce travail, nous voulons exprimer notre gratitude au docteur Marcel Bélanger, géographe et professeur au département de Géographie de l'Université de Montréal. Monsieur Bélanger s'est prêté de bonne grâce à toutes les entrevues que nous sollicitons pour nous aider de ses précieux conseils.

De plus, nous apprécions à sa juste valeur, l'aide gratuite que nous apporta M. Jacques Meunier, professeur de géographie au C. E. G. E. P. de Rouyn-Noranda, dans la compilation de statistiques et le dessin de la carte de la répartition de la population du Nord-Ouest québécois.

Le Collège de Rouyn, devenu le C. E. G. E. P. de Rouyn-Noranda, pour toutes les facilités qu'il a mises à notre disposition, doit être remercié, ce que nous faisons de grand coeur.

Enfin, que tous ceux qui nous ont aidés, soit par leurs conseils, soit par les entrevues qu'ils nous accordèrent, soit par l'aide à la préparation matérielle de ce travail, trouvent ici l'expression de nos remerciements sincères. Qu'il nous soit permis de mentionner parmi ceux-ci le docteur Jean Dugas, géologue, Bruno Hébert et Mme Pauline G. Dumulon.

Nous n'avons garde d'oublier, dans nos remerciements, notre éditeur, le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, qui, par l'entremise de son directeur-général, M. Roger Guy, nous honora en croyant en l'utilité de cet ouvrage.

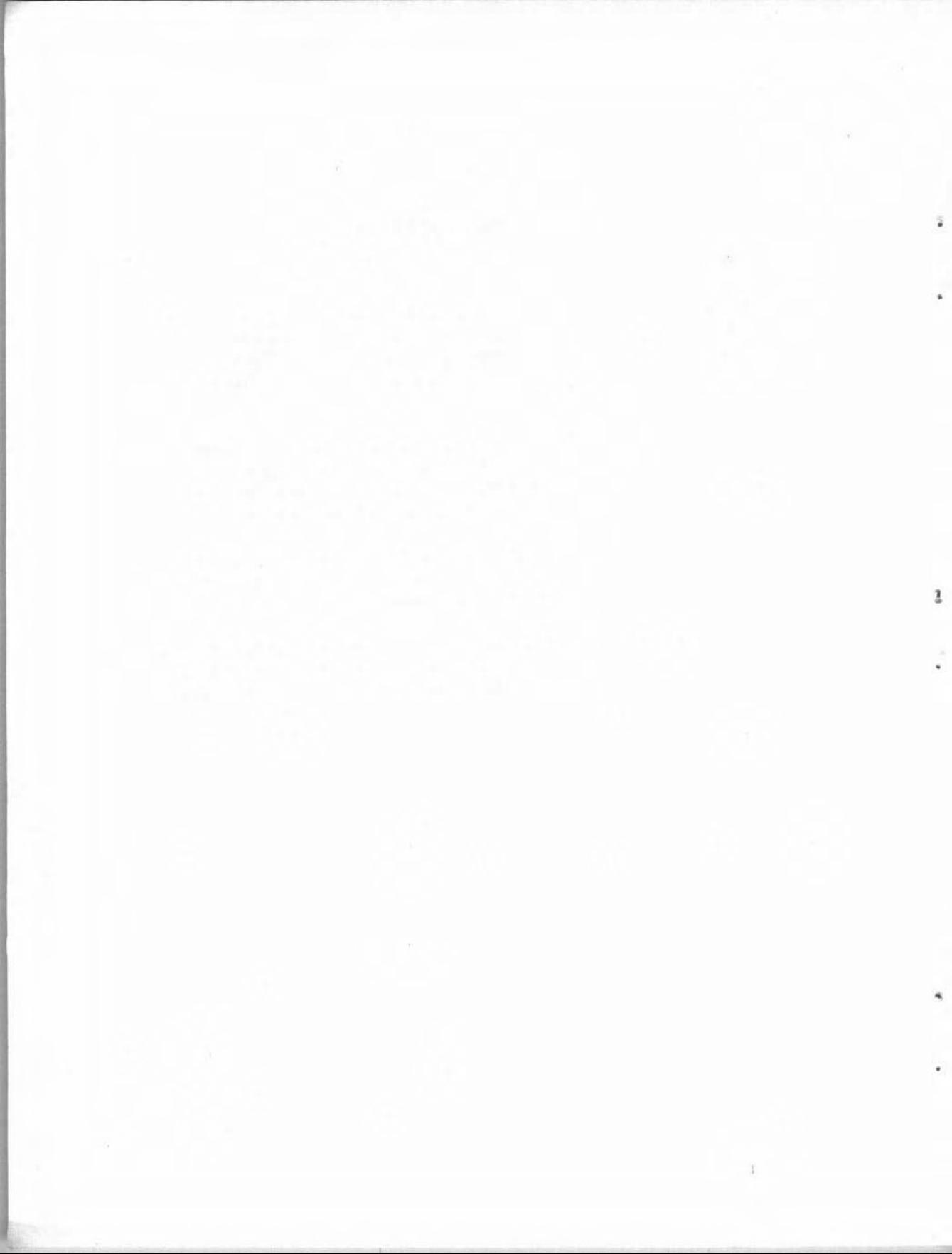


TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
PRESENTATION PAR LE CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL DU NORD-OUEST QUEBECOIS.....	I
AVERTISSEMENT.....	V
RECONNAISSANCE.....	VII
LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE.....	XII
LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE.....	XIII
LISTE DES TABLEAUX HORS-TEXTE.....	XIV
TABLE DES FIGURES HORS-TEXTE.....	XV
TABLE DES PHOTOGRAPHIES.....	XVI
TABLE DES ANNEXES.....	XVIII
INTRODUCTION GENERALE.....	XIX
I- LES MINES DE LA ZONE MINIERE NORANDA-SENNETERRE.....	1
Introduction.....	2
A- Le contexte géologique.....	4
1° La province du Supérieur.....	4
2° Les failles.....	8
a) La faille de Cadillac.....	9
b) Failles secondaires: l'orientation.....	10

Chapitres	pages
B- Gisements.....	13
1 ^o Gisements.....	14
a) Nature.....	14
b) Concentration.....	15
2 ^o Mines.....	16
a) Nombre de mines.....	19
b) Importance, concentration, spécialité des mines.....	22
C- Emplois.....	33
1 ^o Nombre d'emplois.....	33
2 ^o Importance relative des emplois.....	34
Conclusion.....	36
II- URBANISATION DE LA ZONE DE LA FAILLE DE CADILLAC	37
Introduction.....	38
A- Brusques flux et reflux de population.....	39
1 ^o Une croissance rapide brusquement ralentie.....	39
2 ^o D'amples mouvements de population.....	42
a) Balances migratoires.....	47
b) Accroissement naturel.....	51
c) Immigration.....	53
d) Groupes d'âges.....	54
B- Dynamique du peuplement: mines et services.....	72
1 ^o Un facteur puissant d'urbanisation: la fonction minière.....	72
a) La découverte des mines.....	72
b) L'aménagement.....	74
c) Main-d'oeuvre.....	77
2 ^o Une fonction embryonnaire: la fonction manufacturière.....	80

Chapitres	pages
3 ^o Une fonction de relève: la fonction "centre de services".....	82
a) Etude statistique du secteur tertiaire.....	83
b) Elévation de salaires.....	86
c) Position régionale.....	89
d) Situation géographique des villes de la faille de Cadillac et du Nord-Ouest québécois..	95
C- Types de villes.....	105
Conclusion.....	108
III- L'AVENIR DES VILLES DE LA FAILLE DE CADILLAC.....	109
Introduction.....	110
A- Evolution de la fonction minière.....	111
1 ^o Réserves de minerais et prospection minière... .	111
2 ^o Marchés de l'or et du cuivre.....	116
3 ^o Services miniers des villes de la faille de Cadillac.....	117
B- Conditions d'implantation d'industries manufacturières... .	119
1 ^o Industries de remplacement.....	119
2 ^o Solutions.....	120
C- Régionalisation et services adéquats.....	125
1 ^o Urbanisation et régionalisation.....	125
2 ^o Solutions à la localisation des services régionaux.....	133
Conclusion.....	137
CONCLUSION GENERALE.....	141
BIBLIOGRAPHIE.....	153

LISTE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Figures	pages
1- Divisions de la zone minière Noranda-Senneterre.....	3
2- Provinces géologiques du Plateau laurentien.....	5

LISTE DES TABLEAUX HORS-TEXTE

Tableaux	pages
1- Evolution du nombre de mines dans le Nord-Ouest québécois...	25
2- Evolution de la population et augmentation ou diminution procentuelle décennale de 1931 à 1961, quinquennale de 1961 à 1966, pour les villes de la faille de Cadillac.....	41
3- Grands groupes d'âges, Rouyn, Val d'Or, Noranda, Nord-Ouest québécois, Province de Québec, 1951 et 1961.....	58
4- Main-d'oeuvre, selon les secteurs d'activités, villes de la faille de Cadillac, 1941, 1951, 1961.....	85

LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE

Tableaux	pages
I- Pourcentages de la main-d'oeuvre totale par rapport à la population totale, pour les villes de la faille de Cadillac, 1941, 1951 et 1961,.....	45
II- Augmentation décennale de la main-d'oeuvre, villes de la faille de Cadillac, 1941-51 et 1951-61.....	45
III- Part de la main-d'oeuvre féminine dans l'augmentation décennale de la main-d'oeuvre, villes de la faille de Cadillac, 1941-51 et 1951-61.....	46
IV- Augmentation procentuelle de la main-d'oeuvre tertiaire, villes de la faille de Cadillac, 1941-51 et 1951-61.....	83

TABLE DES FIGURES HORS-TEXTE

Figures	pages
1- Nombre de gisements découverts par canton dans la zone minière Noranda-Senneterre.....	17
2- Tonnage de minerai extrait dans les mines de la zone minière Noranda-Senneterre, de leurs débuts au 31 décembre 1965....	27
3- Croissance de la population des villes de la faille de Cadillac, 1931 à 1966.....	43
4- Balances migratoires, villes de la faille de Cadillac, 1931 à 1966.....	49
5- Grands groupes d'âges, Rouyn, Noranda et Val d'Or réunies, Nord-Ouest québécois, Province de Québec, 1951 et 1961.....	55
6- Pyramides des âges, Rouyn et Province de Québec, 1951.....	61
7- Pyramides des âges, Rouyn, Noranda et Val d'Or réunies, Nord-Ouest québécois, Province de Québec, 1961.....	63
8- Pyramides des âges, Rouyn, 1951 et 1961.....	65
9- Valeur des ventes, des salaires et des recettes des différentes catégories de commerce du Nord-Ouest québécois et pourcentages respectifs des villes de la faille de Cadillac.....	92
10- Répartition de la population et voies de communications du Nord-Ouest québécois.....	130

Planches	pages
X- Commerces et services.....	99
- Rouyn (commerces de gros)	
- Noranda (commerces de détail et services)	
XI- Commerces de détail et services.....	100
- Val d'Or	
- Malartic	
XII- Transports ferroviaire et routier.....	101
- Noranda, le Canadien National	
- Rouyn, Central Truck Lines	
XIII- Transport et défense.....	102
- Val d'Or, aéroport	
XIV- Services éducatifs et administratifs.....	103
- Rouyn, le C. E. G. E. P.	
- Val d'Or, édifice de bureaux administratifs	
XV- Services hospitaliers et administratifs.....	104
- Val d'Or, hôtel de ville	
- Malartic, hôpital	
XVI- Exploration minière.....	139
- Campement	
- Foreuse au diamant	
XVII- Capitale régionale.....	140
- Rouyn-Noranda	

TABLE DES ANNEXES

Annexes	pages
I- Mines du Nord-Ouest québécois.....	144
II- Extraits de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.....	151

INTRODUCTION

Le présent travail a pour objet l'étude des villes de la faille de Cadillac dans le Nord-Ouest québécois. Le caractère économique de la région impliquée retiendra surtout notre attention.

Nous avons toujours été attirés par la position de ces villes dans le Nord-Ouest québécois, à un point tel que, dans toutes considérations sur cette région, qu'il s'agisse d'histoire, du peuplement, de répartition de la population, de populations urbaines, de communications, de régionalisation, en somme, de problèmes régionaux, les villes de la faille de Cadillac nous apparaissaient toujours implicitement comme un point central dans toutes ces considérations. Nous tâcherons au cours de ces pages de dégager la position de ces villes et de plus de montrer que l'axe humain et économique qu'elles forment, est le plus susceptible d'apporter une explication rationnelle du passé, du présent et du futur économique de la région.

Les villes de la faille de Cadillac sont comprises dans trois grands ensembles: deux de ces ensembles se composent de conurbations: Rouyn (18,581 h.) - Noranda (11,521 h.) et Val d'Or (12,147h.) - Bourlambaque (4,122 h.) - Lac Lemoyne (1,983 h.). Le troisième est constitué autour de la ville de Malartic (6,606 h.).¹ Ces villes sont toutes situées le long de la faille de Cadillac qui traverse le "vieux" Nord-Ouest québécois en son centre et en direction est-ouest à la latitude moyenne de 48°10'N. L'exploitation des gisements miniers localisés le long de cette faille est responsable de la formation de ces agglomérations.

Outre ces importants ensembles, la faille de Cadillac comprend également des petites villes et des villages; de l'ouest à l'est: Arntfield, Evain, McWatters, Cadillac, Sullivan, Dubuisson, Perron. Ceux-ci groupant environ 5,000 à 6,000 habitants, sont nés de l'ouverture de mines; mais si aujourd'hui, ils ne sont pas situés à quelques milles d'une importante agglomération ou soutenus par l'agriculture, comme Evain et Dubuisson, ils prennent en partie l'aspect de villages fantômes. Nous n'en tenons pas compte dans ce travail: leurs mines sont fermées, et seul le fait qu'ils vivent dans l'orbite de grandes agglomérations, les

1. Recensement du Canada de 1966.

empêche de se vider complètement. Leur présence n'apporte donc pas l'élément dynamique que nous trouvons dans les villes de la faille de Cadillac, où la vie urbaine trouve sa meilleure expression dans le Nord-Ouest québécois.²

Voici, dans ses grandes lignes, le plan que suivra ce travail: le premier chapitre montrera toute l'importance de la faille de Cadillac comme localisation de gîtes minéraux et conséquemment son importance comme source d'emplois. Les mines qui y sont nées ont donné naissance à des agglomérations dont l'importance s'explique d'abord par leur fonction minière et ensuite par leur fonction centre de services; l'urbanisation de la zone de la faille de Cadillac sera le sujet de notre deuxième chapitre. Dans un dernier chapitre, nous nous demanderons quel est l'avenir des villes de la faille de Cadillac en fonction de la régionalisation dans le Nord-Ouest québécois, problème de grande actualité dans la région.

La documentation relative à notre travail est abondante en ce qui touche l'aspect géologique: le Nord-Ouest québécois et en particulier la zone Noranda-Senneterre sont sûrement parmi les régions les mieux connues de la province. Le contraire est vrai en ce qui regarde les villes et leur population. Le Nord-Ouest québécois n'a pas fait le sujet d'études locales; il compte une étude régionale sérieuse, publiée en 1949, celle de Raoul Blanchard: L'Abitibi-Témiscamingue.³ De plus, nous nous en voudrions de ne pas mentionner l'étude de Pierre Biays: Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada.⁴ Le Nord-Ouest québécois est compris dans les limites de ce dernier travail et les détails que nous en obtenons sont de première importance, surtout parce que récents (1964) et originaux.

Les statistiques, de plus, nous ont également causé des difficultés. Voici quelques particularités au sujet des recensements fédéraux décennaux

2. Mentionnons toutefois que la ville de Cadillac atteignit 1514 h. en 1951. Après la fermeture de ses mines d'or, sa population baissa à 1077 h. en 1961. Nous retrouvons 1370h. en 1966. Cette hausse est due à l'ouverture de deux mines de molybdène situées à quelque 10 milles au nord de la ville. D'une part, la taille de la ville et d'autre part, le manque de statistiques élaborées nous forcèrent à ne pas tenir compte de cette ville dans ce travail.

3. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, 131 p.

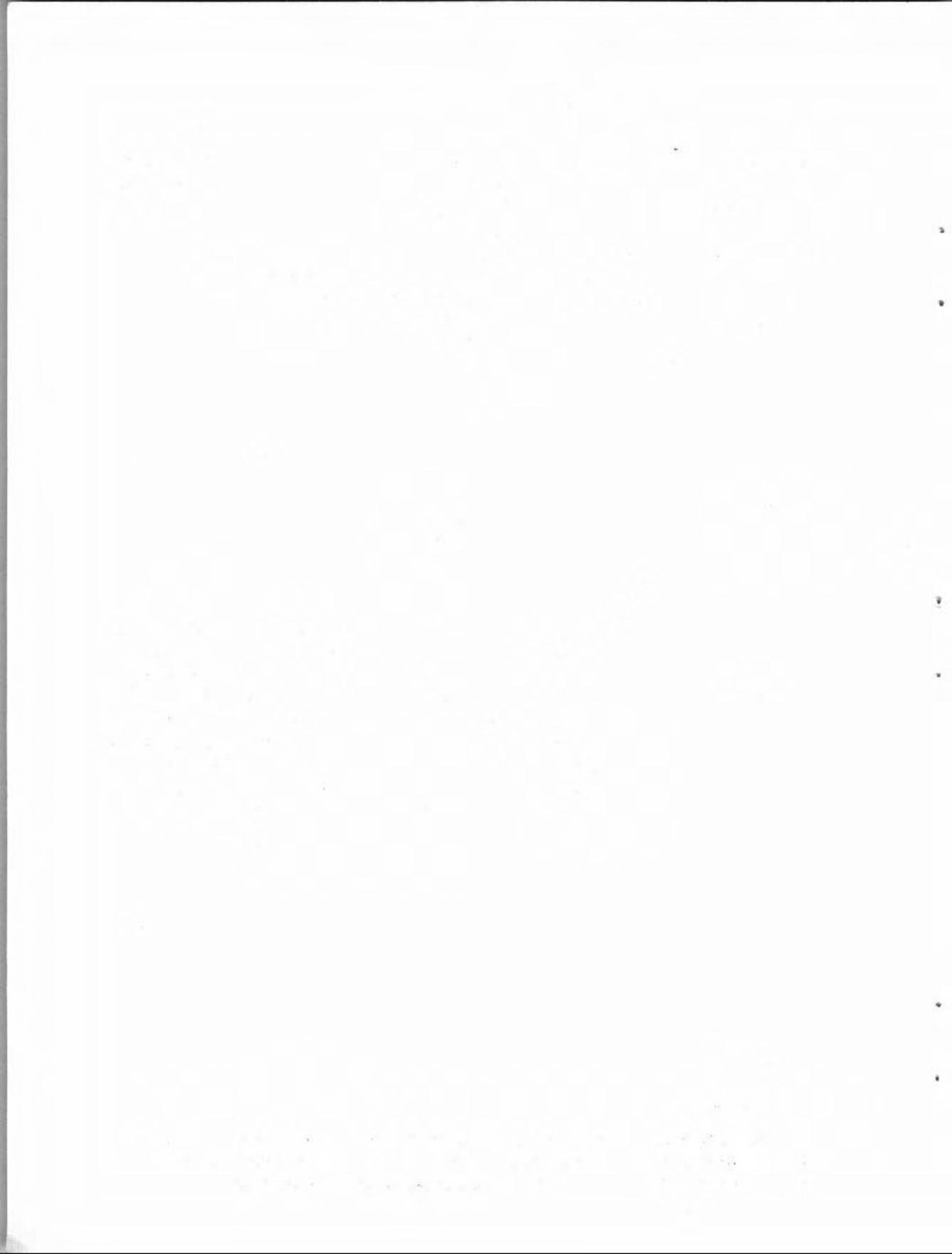
4. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 760 p.

et quinquennaux. Les statistiques ne sont détaillées d'une façon satisfaisante que pour les populations de villes supérieures à 10,000 habitants, ce qui veut dire qu'en 1931 et 1941, aucune des villes étudiées n'entrait dans cette catégorie; en 1951, Rouyn seulement; en 1961, Rouyn, Noranda et Val d'Or.⁵ L'étude de la main-d'oeuvre causait un problème particulier dans le cas des conurbations de Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque-Lac Lemoyne. Les recensements donnent la population au lieu de résidence. Vu l'échange de main-d'oeuvre dans ces villes jumelles, il nous fallut étudier chacune des conurbations comme un ensemble. Nous avons cru qu'il valait mieux procéder ainsi lorsque les statistiques s'y prêtaient, non seulement pour la main-d'oeuvre, mais pour toute étude de la population.

Toutes les statistiques fédérales concernant le Nord-Ouest québécois sont la somme des statistiques des comtés de recensement Abitibi et Témiscamingue. Le comté d'Abitibi inclut la région de Chibougamau-Chapais. Dans la division administrative, au niveau provincial, ces deux dernières villes sont incluses dans le Saguenay - Lac St-Jean. Nous utilisons ici les divisions fédérales. D'autres points, plus particuliers, seront signalés au cours de cet ouvrage, au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Somme toute, d'une part, la documentation est restreinte si on étudie une partie de la région; d'autre part, la contrainte, qu'exerçaient sur nous le temps, les moyens dont nous disposions, l'ampleur du sujet traité, nous empêcha de pousser plus avant nos recherches dans les six villes étudiées. Nous osons espérer, malgré tout, que notre travail apportera un peu plus de précisions aux études régionales antérieures. Que des chercheurs y trouvent un sujet de travail comblera notre satisfaction car le Nord-Ouest québécois se verra de plus en plus considéré comme partie intégrante du Québec.

5. Il faut se rappeler que la fusion des municipalités de Val d'Or, Bourlamaque et Lac Lemoyne, devenues Val d'Or, ne date que de 1968. Dans ce travail, Val d'Or est la municipalité antérieure à la fusion.



CHAPITRE PREMIER

LES MINES DE LA ZONE MINIERE NORANDA-SENNETERRE

INTRODUCTION

La présence d'une population dans les régions marginales du Québec s'explique par l'agriculture, l'exploitation forestière, l'hydro-électricité mais surtout par l'industrie minière. Cette dernière en est actuellement l'élément dynamique le plus important et elle le demeurera encore longtemps; la géologie du Québec en entier ne sera parfaitement connue que dans deux générations.¹

L'étude des ressources minières de l'ensemble du Québec s'avère donc importante, et singulièrement, cette étude centrée sur la zone minière Noranda-Senneterre, revêt un intérêt d'autant plus grand que cette région est sûrement la mieux connue de la province du point de vue géologique et qu'elle demeure encore aujourd'hui une productrice notable de métaux non ferreux.

Cette zone tire son nom d'une carte géologique du Ministère des Richesses naturelles, portant le numéro 1388 et datée de 1961. Elle représente une superficie de 40 milles en latitude sur 110 ou 120 en longitude, soit 45 cantons ou 4,500 mi. ca.. Nous étudierons les principales agglomérations de ce territoire, soit Rouyn-Noranda, Val d'Or-Bourlamaque-Lac Lemoyne et Malartic. C'est la raison du choix de cette carte comme cadre de notre travail, tout spécialement en ce premier chapitre.

Afin de clarifier davantage notre exposé, nous avons introduit des divisions personnelles sur cette carte. Nous avons distingué deux sous-zones, que nous appellerons, au cours de ce travail, la zone de la faille de Cadillac, laquelle comprend en gros la moitié sud de la carte et la zone des failles Porcupine-Destor-Manneville, qui occupe la partie nord. De plus, il a été nécessaire de diviser la zone de la faille de Cadillac en sections correspondant aux concentrations des mines dans Rouyn-Noranda, Cadillac, Malartic, Val d'Or-Bourlamaque; nous incluons la section beaucoup moins importante de Cadillac dans celle de Malartic. (cf. fig. 1, page suivante)

1. Voir à ce sujet: B. T. Denis, "Etude géologique et géographique de notre domaine minier", dans Actualité économique, vol. 1, avril 1945, p. 2.

Les gisements miniers de la zone Noranda-Senneterre, depuis leur découverte, ont constitué l'armature économique de la région du Nord-Ouest québécois. Ainsi, en ce premier chapitre, nous apparaît-il comme primordial de situer et décrire la faille de Cadillac et ses failles secondaires dans leur contexte géologique et géographique parce qu'elles expliquent la localisation des gisements miniers. Par la suite, l'étude du nombre de mines, leur importance, leur concentration, leur spécialité viendront montrer toute la valeur économique de la faille de Cadillac. Cette valeur se traduit tout particulièrement par les emplois qu'elles créent. Ce dernier point terminera le chapitre.

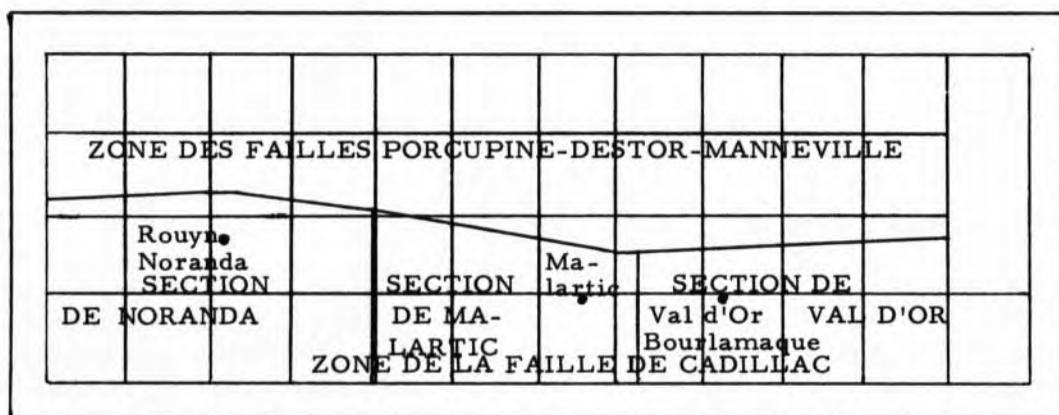


Fig. 1 Divisions de la zone minière Noranda-Senneterre

Source: carte géologique de la zone minière Noranda-Senneterre.

L'insistance que nous avons mise sur la géologie, au cours de ce chapitre, s'imposait par le caractère minier de la zone. Même réduite à son minimum, cette étude géologique veut expliquer certains traits de la vie urbaine de façon plus adéquate que ne le ferait une simple énumération des mines de la zone. En effet, comment expliquer les nombreux gîtes minéraux que recèlent les environs immédiats de la faille de Cadillac sans étudier l'importance de cette cassure? Comment expliquer la durée relative des mines de cuivre et d'or sans parler des gisements, des roches qui les composent, de leur situation, de leur nombre, de leur rentabilité? L'aspect géologique est sous-jacent au nombre d'emplois, aux variations de ce nombre dans le temps et l'espace; en un mot, il nous permet d'expliquer la naissance des villes de la faille de Cadillac et de l'avenir minier de ces villes.

Voilà pourquoi, il nous apparut important, dans un cadre de géographie urbaine, d'examiner le sous-basement géologique.

A- LE CONTEXTE GEOLOGIQUE

Le tiers environ du Bouclier canadien est situé dans le Québec, soit 538,000 mi. ca.. Le Plateau laurentien, partie québécoise du Bouclier canadien, comprend près de 95% de toute la superficie de la province. Les Appalaches et les Basses-Terres du St-Laurent se partagent le reste. Les roches du Bouclier canadien se divisent en sept provinces, dont quatre se trouvent en partie dans le Québec, soit les provinces du Supérieur, de Churchill, de Nain et de Grenville.² (cf. figure page suivante) Le sud du Plateau laurentien est occupé par une partie des provinces du Supérieur et de Grenville et la région étudiée dans ce chapitre, se situe dans le 1/3 sud du Supérieur.

1° La province du Supérieur.

La frontière entre le Supérieur et le Grenville est mieux connue dans le sud du Québec: la présence des mines dans le Nord-Ouest québécois et la population concentrée en très grande majorité dans la partie méridionale ont favorisé les recherches dans ces sections du Plateau laurentien. Ainsi, décrit-on la partie sud de cette frontière comme une

"zone mitoyenne de déformation et d'intrusions granitiques qui s'étend de l'extrémité sud du lac Témiscamingue jusqu'à la région un peu à l'est du lac Mistassini. Sa direction est donc N. E.-S. O. Plus au Nord-Est, au-delà de la région du lac Mistassini, la trace de la limite se perd dans l'inconnu de terrains insuffisamment explorés.

Cependant de l'autre côté, vers le Sud-Ouest, on a retracé cette zone dans la province d'Ontario jusqu'à la baie Georgienne."³

2. Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique, Annuaire du Québec 1964-65, Québec, Imprimeur de la Reine, 1965, p. 446.

3. B. T. Denis, "Etude géologique et géographique de notre domaine minier", dans Actualité économique, vol. 1, avril 1945, p. 10.

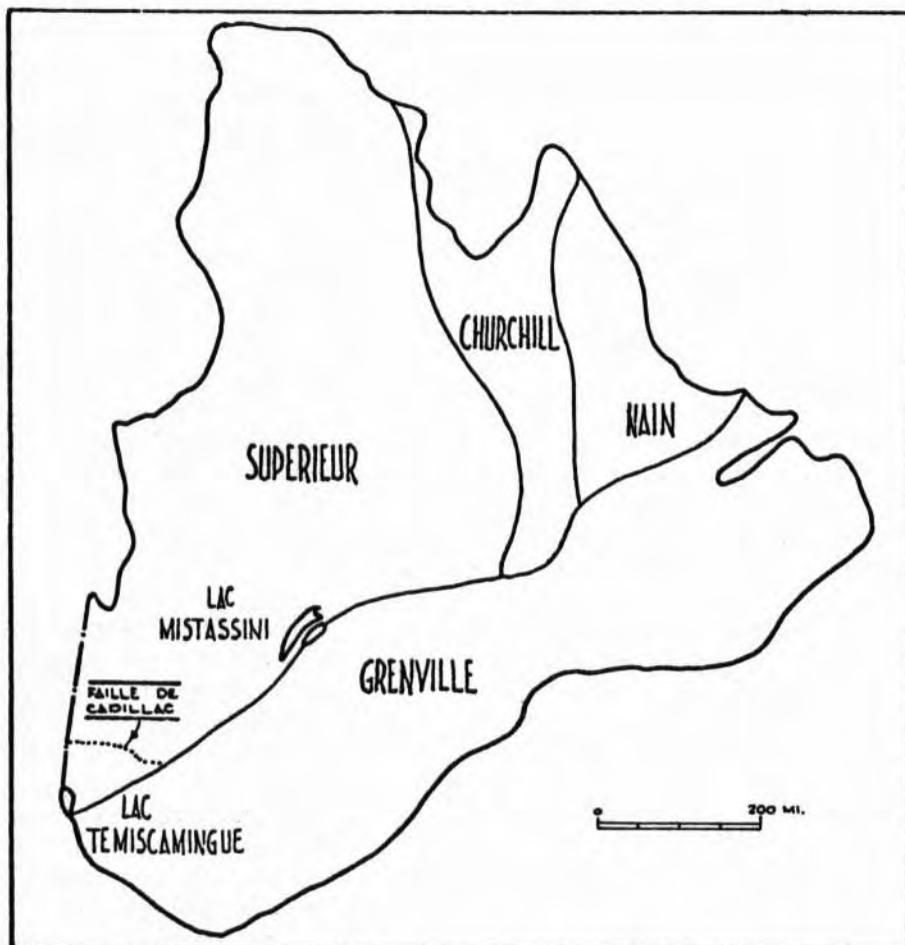


Fig. 2: Provinces géologiques du Plateau laurentien

Source: Annuaire du Québec, 1964-65, p. 446.

Un tronçon de cette frontière traverse des zones à peu près inhabitées. De Mont-Laurier et Grand-Remous, les dernières agglomérations au nord-ouest de Montréal, le voyageur doit emprunter la route 58 pour se rendre dans le Nord-Ouest québécois. C'est alors un "écran de sauvagerie" qu'il lui faut traverser: durant 200 milles environ se succèdent des paysages monotones dont les principaux éléments sont une forêt boréale qui s'affirme de plus en plus, des collines arrondies, des moraines tapissant le fond des vallées, des lacs sombres aux abords inhospitaliers. Ces éléments commandent le tracé d'une route sinueuse. Nous sommes alors dans la province de Grenville. Brusquement avec Louvencourt (15 milles à l'est de Val d'Or) apparaît une région plus plane, les

premiers chevalements de puits de mines, des terres défrichées et une première agglomération d'importance, Val d'Or. Nous pénétrons dans le Nord-Ouest québécois. Qu'est-ce à dire? Dans leurs parties méridionales, les provinces du Supérieur et de Grenville se différencient sur plusieurs points. Examinons-les, car ils caractérisent davantage le Nord-Ouest québécois.

D'après C. H. Stockwell, les roches du Supérieur datent de 2, 200 millions d'années et celles de Grenville de 1, 100 à 800 millions d'années.⁴ L'altitude générale des deux provinces, dans leur partie sud respective du moins, diffère nettement comme nous le laisse voir la carte canadienne au 1:506, 880.⁵ Dans le Grenville (section du parc LaVérendrye), la plupart des lacs sont à des altitudes supérieures à 1, 100 pieds: ce qui laisse supposer que l'altitude moyenne est plus grande que 1, 100 pieds. Dans cette partie du Supérieur qu'est la zone minière Noranda-Senneterre, les lacs ont un niveau qui varie entre 850 et 950 pieds. A 50 milles au sud de cette zone, le lac Témiscamingue atteint 588 pieds et à 200 milles au nord, la baie James est au niveau de la mer.

Les géologues ont en effet remarqué que certains tronçons de la frontière des deux provinces géologiques correspondent à une faille et que, de toute évidence, la lèvre sud fut déplacée vers le haut.⁶ Cette faille Huron-Mistassini, "un trait remarquable de la structure de l'Amérique du Nord", explique, tout au moins partiellement, les différences d'altitude entre les deux provinces et nous laisse supposer qu'elle était la rive orientale du lac glaciaire Ojibway-Barlow. Les paysages de Grenville attestent l'absence de lac glaciaire. Contrairement, dans le Supérieur, le relief est beaucoup plus calme, les roches ayant subi l'érosion deux fois plus longtemps et les argiles lacustres ayant comblé les dépressions. Ces argiles varvées expliquent une zone d'agriculture dans le Nord-Ouest québécois.

4. Canada, Department of Mines and Technical Survey, Geological Survey, Geology and Economic Minerals of Canada, ed. by H. Stockwell, Economic Geology Series, no. 1, 4e ed, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 31.

5. Canada, Ministère des Mines et Relevés techniques, carte topographique, feuillet 31 N. O., Upper Ottawa River, 1950.

6. Canada, Department of Mines and Technical Survey, Geological Survey, Geology and Economic Minerals of Canada, ed. by H. Stockwell, Economic Geology Series, no. 1, 4e ed, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 41.

A l'agriculture qui distingue ces deux régions s'ajoute dans le Nord-Ouest québécois l'industrie minière, qui, comme nous le verrons ultérieurement, en compose son activité économique principale:

"Le bouclier canadien est, au Canada, le lieu d'élection des minerais. Mais leur répartition souffre les plus grandes inégalités, qui sont en rapport avec la structure des divers termes de la série précambrienne. C'est ainsi que les affleurements datant de la période dite de Grenville et qui garnissent tout le Pontiac, les bassins de la Gatineau, du St-Maurice et du Saguenay n'ont à peu près rien donné. Au contraire, toutes les découvertes minières ont été réalisées dans un district occupant le Nord-Ouest de la province et auquel les géologues ont donné le nom de Témiscamien."^{7 8}

Il est évident que les différences entre ces deux provinces géologiques mériteraient une étude plus approfondie. Nous ne croyons pas devoir la développer ici. Notre but, en les signalant, était de préciser quelques particularités de la province du Supérieur, partie sud, la seule qui nous intéresse vraiment dans cette étude. Retenons l'existence de l'agriculture et de l'industrie minière.

Cependant, le trait saillant du sud du Supérieur, c'est une importante cassure de l'écorce terrestre, de direction est-ouest, laquelle traverse toute la région, plus précisément la zone minière Noranda-Senneterre: la faille de Cadillac, appelée ainsi parce que découverte pour la première fois dans le canton de Cadillac. (48°15'N-78°20'W)⁹ Facteur de localisation de nombreux gîtes de minerais non ferreux, cette faille n'a pas encore d'équivalent dans le Québec et probablement dans le Canada tout entier. Si on se reporte 20 ans en arrière, les 9/10 des mines en production dans le Nord-Ouest québécois (on pourrait presque dire du Québec en entier) s'échelonnaient le long de cette faille. Hors de cette zone, on en trouvait 6 dont 3 en opération.¹⁰

7. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de Géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 109.

8. "Témiscamien": ancienne nomenclature du tiers sud de la province du Supérieur.

9. La faille de Cadillac est désignée par "Cadillac-Bouzan" sur la carte citée plus haut. En anglais, on la désigne souvent par "Cadillac Break" de même qu'en français par "Faille de Cadillac".

Aujourd'hui, avec l'ouverture des camps miniers de Chibougamau, de Matagami et de quelques mines isolées, la situation est changée. Mais, c'est encore environ la moitié des mines de métaux non ferreux du Québec qui sont en bordure de la faille de Cadillac et la possibilité demeure que celle-ci révèle d'autres gisements importants. Voilà pourquoi elle mérite une étude plus approfondie, ce que nous ne saurions faire sans étudier également les autres failles de la zone minière Noranda-Senneterre. Une telle étude rendra plus évidentes les causes de la naissance des villes de la faille de Cadillac et surtout permettra de mieux entrevoir l'avenir minier de ces villes.

2° Les failles.

Les failles sont d'une grande importance dans la localisation des gîtes minéraux. Il n'est pas dans la nature de ce travail d'expliquer les différents types de minerais d'après leur mode de formation, mais retenons le principe général suivant: le magma, les fluides et les gaz qui se forment pressent continuellement la croûte terrestre et s'y introduisent par des fissures de tous genres, entraînant avec eux de larges quantités de minerais. C'est ainsi que se déposent en grande partie tous les métaux non ferreux: le cuivre, l'or, l'argent, le zinc, le plomb, le nickel, l'aluminium, etc.¹¹

Avant d'aborder l'étude des failles de la zone minière Noranda-Senneterre, signalons un autre point important dans la localisation des gisements miniers: les contacts entre roches de nature différente ou plus simplement les contacts géologiques, qui ne sont autre chose que des lignes de faiblesse de l'écorce par où s'infiltrent les minerais, tout comme dans les failles; souvent d'ailleurs, ces contacts sont l'emplacement de failles. Dans la zone minière Noranda-Senneterre, les contours des massifs granitiques illustrent bien l'importance de ces contacts. Qu'on considère, à titre d'exemples, les mines et les puits d'exploration sur les bords intérieurs et extérieurs des deux massifs granitiques suivants: le premier, au nord-ouest de Rouyn-Noranda, dans les cantons Duprat et Beauchastel; le deuxième, au nord-est de Val d'Or, dans les cantons Senneville et Bourlamaque.

10. B. T. Denis, "Etude géologique et géographique de notre domaine minier", dans Actualité économique, vol. 1, avril 1945, p. 13.

11. H. G. Bachman, "The Origin of Ores", dans Scientific American, vol. 202, juin 1960, p. 152.

Siles contacts géologiques sont un indice important à considérer dans la recherche des gisements miniers, il demeure qu'en dernière analyse, on se réfère à une faille comme à un point de première importance.¹²

a) La faille de Cadillac.

La faille de Cadillac traverse la zone minière Noranda-Senneterre à la latitude moyenne de 48°10'N. Depuis sa découverte, on n'a cessé de reconstituer peu à peu tous les tronçons de cette faille. Denis affirmait en 1945 que la longueur de cette zone était d'environ cent vingt-cinq milles.¹³ Il la limitait à l'est à la faille Huron-Mistassini soit à la frontière des provinces du Supérieur et du Grenville, ce qui est toujours admis (40 milles à l'est de Val d'Or). Mais plusieurs auteurs, dont Stockwell,¹⁴ Blanchard,¹⁵ et Denis lui-même affirmaient que les mines de Larder Lake et de Kirkland Lake en Ontario étaient probablement situées sur le prolongement de la faille de Cadillac, ce qui donnait alors à la faille une longueur d'environ 160 milles. Le docteur Latulipe, pour sa part, indiquait clairement en 1963: "The break has been traced for over 200 miles from Matachewan in Ontario through the mining centres of Kirkland Lake, Larder Lake, Noranda, Cadillac, Malartic and Val d'Or."¹⁶ La zone de cisaillement est d'ailleurs en rapport avec la longueur: "The movement along the Cadillac fault is distributed in an intensely sheared zone 50 to upwards of 500 feet wide."¹⁷

L'importance de la faille de Cadillac réside cependant dans le fait qu'elle est "essentiellement une structure "pré-minéralisation" (pre-ore)."¹⁸ Denis développe cette idée en disant que:

12. Nous référons le lecteur à la carte géologique du Ministère des Richesses naturelles, no. 1388.

13. B. T. Denis, "Etude géologique et géographique de notre domaine minier", dans Actualité économique, vol. 1, avril 1945, p. 13.

14. Canada, Department of Mines and Technical Survey, Geological Survey, Geology and Economic Minerals of Canada, ed. by H. Stockwell, Economic Geology Series, no. 1, 4e ed, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 50.

15. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de Géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 110.

"Les géologues attachent aujourd'hui une grande importance à cette bande principale de déformation et lui attribuent un rôle de premier ordre dans la genèse des gisements qui sont groupés dans sa zone d'influence. Il est à remarquer que les gisements exploités ne sont pas disposés en grains de chapelet directement dans cette zone de faille. Au contraire, on les trouve d'un côté ou de l'autre de la zone principale, à diverses distances de son axe, distances qui peuvent atteindre jusqu'à quelques milles. La minéralisation métallifère semble se rattacher aux fractures secondaires presque innombrables qui elles-mêmes dépendent peut-être de la dislocation principale."¹⁹

Latulipe précise que la faille de Cadillac "pénètre probablement à des profondeurs très grandes sous la présente surface; les zones de cisaillement et de failles situées dans les roches volcaniques sur une distance pouvant aller jusqu'à 10 milles au nord de cette faille, rejoignent probablement la faille principale en profondeur."²⁰

Ce dernier texte caractérise les failles des sections de Malartic et de Val d'Or. Il y a lieu de se demander pourquoi il n'en serait pas ainsi dans la section de Noranda, du moins pour les failles parallèles.

b) Failles secondaires: l'orientation.

De ce qui précède, on se rend compte qu'il est difficile de dissocier l'étude des failles secondaires de l'étude de la faille de Cadillac. L'orientation de ces failles, obliques ou parallèles à la faille de Cadillac, explique peut-être que la section de Noranda soit la plus importante.

16. M. Latulipe, The Val d'Or - Malartic Gold Area, 1963, p. 5, réimprimé par le Ministère des Richesses naturelles de la Province de Québec.

17. G. W. H. Worman, "Major Faults, Abitibi Region, Quebec," dans The Canadian Institute of Mining and Metallurgy, no 406, février 1946, p. 138.

18. Ibid, p. 139.

19. B. T. Denis, "Etude géologique et géographique de notre domaine minier", dans Actualité économique, vol. 1, avril 1945, p. 15.

20. Province de Québec, Ministère des Richesses naturelles, The Val d'Or - Malartic Gold Area, par M. Latulipe, 1963, p. 5. (Traduction de l'auteur)

Section de Noranda.

Dans cette section, les failles secondaires suivent trois directions principales: dans deux cas les failles secondaires sont obliques par rapport à la faille de Cadillac: N. E. -S. O. et N. O. -S. E. , et dans l'autre cas elles sont parallèles, mais alors moins importantes, en longueur du moins.

Parmi les failles N. E. -S. O. , mentionnons les principales du nord au sud: Milky Creek continué par Hunter Creek, Quesabe, Beauchastel, Horne Creek, Stadacona, Davidson Creek, Caron.

A proximité de la plupart de ces failles, on compte une ou plusieurs mines fermées ou ouvertes. A ce sujet, la faille Horne Creek est la plus importante: d'un côté et de l'autre de la faille, sont situées, au sud, la mine Horne (de la compagnie Noranda Mines, communément appelée la mine Noranda), au nord, la mine Quemont.²¹

Parmi les failles N. O. -S. E. , une seule mérite l'attention: la faille Smoky Creek, s'étendant sur une distance d'environ 40 milles.

Selon les docteurs Dugas et Hogg, les gisements de la zone de Noranda sont localisés à l'intérieur d'une pointe que délimitent les failles Milky Creek - Hunter Creek et Cadillac.²² Ce qui revient à dire que les gisements sont contenus dans une superficie d'environ 275 mi. ca.

Sections de Malartic et de Val d'Or.

Du canton Joannes au canton Malartic, la carte minière ne rapporte que la faille de Cadillac. Il est curieux de noter que les mines que l'on y rencontrait, ont été petites. Dans Malartic et Val d'Or, les failles secondaires sont nombreuses et leur caractéristique principale, c'est d'être,

21. Contrairement au principe énoncé plus haut, la faille Horne Creek serait survenue postérieurement à la mise en place des gisements de ces deux mines. C'est du moins l'opinion de géologues ayant pris connaissance de notre texte. De plus, ils sont d'avis qu'il faut dissocier, dans leur genèse géologique, les sections de Val d'Or-Malartic de celle de Noranda.

22. J. Dugas et Wm. A. Hogg, "An Outline of the Rouyn-Noranda Area, Quebec", dans Canadian Mining Journal, vol. 45, juin 1962, p. 102.

pour la plupart, parallèles à la faille de Cadillac. Mentionnons, de l'ouest à l'est, les failles: Nörbenite, Siscoe, Bourlamaque.

Remarquons de plus, dans le canton Dubuissou, une petite faille N. E.-S. O. , qui n'a pas reçu de nom.

Dans Malartic, tous les gisements assez gros pour être exploités sont des gisements aurifères, cependant que dans Noranda et Val d'Or, nous rencontrons des gisements aurifères mais aussi cuprifères. Aussi, il convient de noter que c'est dans Noranda que les mines sont les plus distantes de la faille de Cadillac. Faut-il relier ce fait aux failles secondaires obliques? L'observation de la carte géologique nous fait voir qu'au sud de la faille de Cadillac, il n'y a que 5 mines, toutes fermées, que le terrain le plus faillé se trouve au nord de la faille et que le plus grand nombre de mines se localise dans cette dernière partie. Nous croyons y voir l'influence des failles secondaires obliques, conséquences de forces tectoniques qui ont affecté cette partie de l'écorce terrestre.

Outre la zone de la faille de Cadillac, une autre zone de failles, de direction est-ouest, mérite l'attention: la zone des failles Porcupine-Destor, continuée par la faille Manneville et dans les cantons Lacorne et Fiedmont par une faille sans nom. Comme la faille de Cadillac, cette zone se rend en Ontario où elle rejoint les camps miniers de Porcupine et Timmins. Ces failles, surtout la faille Porcupine-Destor, sont également accompagnées d'un cortège de failles secondaires.

Dès maintenant, nous présentons l'importance de la zone de la faille de Cadillac, non seulement comme phénomène tectonique, mais aussi comme siège de gîtes minéraux. L'étude des gisements explicitera davantage sa valeur.

B- GISEMENTS

Pour l'étude des gisements, nous nous référons à une carte géologique du Ministère des Richesses naturelles, portant le numéro B-835, en date de 1964 et intitulée: "Minéralisation métallique dans la région de Rouyn-Noranda, Val d'Or, Matagami". Sur cette carte sont portés tous les gisements découverts dans le Nord-Ouest québécois, à l'exception de ceux de Chibougamau.

Pour être cartographié, un gisement devait remplir certaines conditions indiquant une valeur minérale. Nous avons vainement tenté de trouver ces conditions. Le docteur Jean Dugas, géologue, nous a fourni cependant les renseignements suivants: pour être cartographié un gisement doit être d'une certaine étendue ou d'une certaine teneur, qu'il soit un gisement intéressant au point qu'il mérite la visite de géologues pour l'examen de carottes de sondage ou au moins une exploration en surface.

Nous avons compilé, par canton, le nombre de gisements dans la zone minière Noranda-Senneterre (cf. figure hors texte 1, p. 17);²³ ils se répartissent comme suit: 309 gisements de cuivre, 408 d'or et 483 d'autres métaux: ils équivalent à 60% des gisements du Nord-Ouest québécois (région de Chibougamau exceptée).

Les mines, qui ne sont autres que des gisements rentables, sont incluses dans cette étude des gisements. Comme telles, elles attireront notre attention ultérieurement alors que nous examinerons les variations de leur nombre, leur importance, leur concentration, les minerais extraits. Ici, nous étudierons les gisements en général, leur nature et leur concentration. Nous pourrons faire par la suite un rapprochement entre gisements et mines.

23. Un même gisement peut comporter plusieurs métaux. Chaque métal est compté ici comme un gisement.

1° Gisements.

a) Nature.

Gisements cuprifères.

Les gisements cuprifères sont les plus complets. Ils sont essentiellement des gisements constitués de sulfures et renferment deux, trois, parfois quatre métaux. Cette dernière caractéristique est très importante: il arrive souvent que des minerais trop pauvres en cuivre continuent cependant à être exploités d'une façon rentable grâce aux autres métaux qu'ils contiennent.²⁴ Dans le Nord-Ouest québécois, ces métaux "secondaires" sont l'or, l'argent, le zinc, la pyrite de fer (soufre) et le nickel.

Gisements aurifères.

Les gisements aurifères du Nord-Ouest québécois sont exploités pour en soutirer deux métaux précieux: l'or et l'argent, ce dernier un sous-produit. La conjoncture actuelle de l'or en fait des gisements peu recherchés d'autant plus que la teneur en argent varie beaucoup: ainsi dans Cadillac elle était faible alors que dans Malartic elle a quelquefois, dans les lingots, autant de poids que l'or. De plus, ces gisements sont dévalorisés aux yeux des compagnies minières du fait qu'ils sont, dans la plupart des cas, moins imposants que les gisements cuprifères; ils se présentent souvent, comme dans Cadillac, sous forme de veines de quartz,²⁵ vite épuisées, lesquelles dictent une méthode d'exploitation sous-terrainne généralement coûteuse.

24. Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, L'extraction et le traitement des minéraux au Canada, par John Davis, Hull, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 115.

25. Au sujet des gisements aurifères, voir:

a) Canada, Department of Mines and Technical Survey, Geological Survey, Geology and Economic Minerals of Canada, ed. by H. Stockwell, Economic Geology Series, no. 1, 4e ed, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 53, 54, 55.

b) J. Dugas, Influence of Precambrian Stratigraphy on Mineralization in the Rouyn-Noranda Area, 1964, p. 17, 18, ronéotypé par le Ministère des Richesses naturelles de la Province de Québec.

Toutefois, la principale société productrice d'or dans le Nord-Ouest québécois, la mine Horne de la Noranda Mines Limited, est d'abord une mine de cuivre.

Autres gisements.

La zone minière de Noranda-Senneterre compte des gisements autres que cuprifères et aurifères. Jusqu'à nos jours, très peu sont ou ont été exploités. Mentionnons les produits qu'on en y retire: comme produits principaux: le zinc, le molybdène, le lithium, le nickel; comme produits secondaires: l'argent, le plomb, le bismuth.

Cette courte étude de la nature des gisements indique une préférence marquée de nos jours dans la recherche de gisements cuprifères; les exigences de productivité des capitaux investis dans l'exploration ne laissent pas de choix. Et pourtant, dans le Nord-Ouest québécois, les gisements aurifères sont les plus nombreux.

b) Concentration.

Gisements cuprifères.

Nous rencontrons des gisements cuprifères dans presque tous les cantons de la zone minière Noranda-Senneterre. Mais ils sont nettement en majorité dans cinq cantons traversés, à l'exception d'un, par la faille de Cadillac: Beauchastel (28% des gisements), Rouyn (20%) et Dufresnoy (39%) (hors-faille) dans la section de Noranda; Bourlamaque (29%) et Louvicourt (28%) dans la section de Val d'Or. Ces deux sections sont les seules où l'on trouve des mines de cuivre, fermées ou ouvertes, à l'exception de deux petites mines dans la zone de la faille Porcupine-Destor, à quelques 25 milles au nord de Noranda, qui ont fonctionné environ deux ans chacune.

Gisements aurifères.

Comme les gisements cuprifères, les gisements aurifères se rencontrent dans presque tous les cantons et nous les trouvons surtout dans les cantons où passe la faille de Cadillac. Parmi ceux-ci, quatre cantons, nommés plus haut, s'imposent par leur nombre: Beauchastel (46%), Rouyn (51%), Bourlamaque (40%) et Louvicourt (41%).

Autres gisements.

Nous pouvons, pour ces gisements, faire les mêmes constatations que pour les gisements cuprifères, mais il est une zone où ils sont en très grande majorité: la partie nord-est de la figure, soit la région au nord de Malarctic et Val d'Or, spécialement dans les cantons Lamotte et Lacorne. C'est dans cette région, d'ailleurs, que nous trouvons les quelques mines ayant un produit principal autre que le cuivre et l'or.

Cette figure des gisements confirme en pratique la loi de la moyenne: c'est en effet dans les cantons où nous avons le plus de gisements que nous trouverons le plus de mines, compte tenu de la nature des gisements. Nous voyons déjà se dessiner la valeur de la zone de la faille de Cadillac comme siège de gisements rentables. Et ce fait est pour le moins encourageant auprès de ceux qui croient que la faille de Cadillac a donné à peu près tout ce qu'elle pouvait donner. S'il y a plus de mines dans les cantons où les gisements sont plus nombreux, ne peut-on pas ajouter que les chances de trouver de nouveaux gisements, même rentables, sont plus grandes à cet endroit car c'est une infime partie de sol qui a été explorée. Une seule remarque s'impose: les recherches cependant, devront être plus poussées, parce que les gisements faciles à découvrir l'ont été.

2^o Mines.

Parmi l'ensemble des gisements de la zone minière Noranda-Senneterre, peu se sont avérés rentables. Nous nous proposons d'examiner ici les mines de cette zone. Ce sera l'aboutissement de ce que nous avons vu précédemment; ce sera également un point de départ pour l'explication des emplois qu'elles occasionnent et aussi, en partie, la base des chapitres qui suivront.

Le Nord-Ouest québécois aux yeux de la Province et du Canada se présente d'abord sous l'aspect minier. On pense alors à certains gros gisements comme celui de la mine Horne, à des camps miniers comme Chibougamau, mais il est beaucoup de gisements exploités qui passent inaperçus, avec raison d'ailleurs, vu leur petite taille, mais qui ne méritent pas moins le nom de mines. Ainsi il serait bon, croyons-nous, d'étudier d'abord le nombre de mines et les variations de ce nombre. Par la suite, il deviendra nécessaire de compléter cette donnée quantitative par une donnée qualitative, soit l'importance de chacune des mines: dans cette évaluation, nous tiendrons compte du minerai extrait du sous-sol. Nous avons choisi le minerai extrait parce qu'il illustre mieux que tout autre critère, telle la teneur, les emplois miniers qui sont un point important dans cette étude

des villes de la faille de Cadillac. La concentration et les spécialités des mines viendront finalement compléter cette partie.

a) Nombre de mines.

Dans le Nord-Ouest québécois, de l'ouverture de la mine Horne en 1927, la première à s'ouvrir, à juillet 1966, 91 mines ont vu le jour.²⁶ Soixante-quatorze (74) d'entre elles étaient situées dans la zone minière Noranda-Senneterre, dont 63 dans la zone de la faille de Cadillac, réparties comme suit: 28 dans la section de Noranda, 17 dans Malartic et 18 dans Val d'Or. (cf. tableau hors-texte 1, p. 25)

En considérant cependant le nombre de mines qui se sont ouvertes par décennie, on s'aperçoit que la zone de la faille de Cadillac a perdu de son importance depuis les derniers quinze ans. Ainsi, dans la décennie 1921-1930, trois mines s'ouvrirent, toutes trois situées dans la zone de la faille de Cadillac, dont la plus importante, la mine Horne. De 1931 à 1941, 31 mines entrent en production dans le Nord-Ouest québécois: 28 sont situées dans la zone de la faille de Cadillac, soit 90%. Dans la décennie suivante, 1941-1951, la faille de Cadillac connaît 15 nouvelles mines sur un total de 16: 83%. La décennie 1951-1960 voit baisser ce pourcentage: le camp minier de Chibougamau s'ouvre en 1953 avec la mine Opémiska. Il revient alors à la faille de Cadillac 42%, soit 8 mines sur 19. De 1961 à août 1970, cette zone voit encore s'ouvrir 9 mines, soit 41% d'un total de 22, et ceci malgré l'ouverture du camp minier de Matagami.

Présentement dans le Nord-Ouest québécois, 25 mines sont en opération, dont 13 dans la zone de la faille de Cadillac: 6 dans Noranda, 3 dans Malartic et 4 dans Val d'Or. La zone des failles Porcupine-Destor-Manneville en compte 2: un total donc de 16 dans la zone minière Noranda-Senneterre.

26. Ces 91 mines sont identifiées par des raisons sociales différentes dans les annuaires "Canadian Mines Handbook". Mais il arrive que, sous la même raison sociale, on trouve parfois deux ou plusieurs mines. C'est le cas, par exemple, de Patino Mining Corporation de Chibougamau qui se compose des mines suivantes: Copper Rand, Jaculet, Portage Island, Bouzan. Plusieurs de ces mines ont existé sous une raison sociale propre avant d'être achetées. S'il fallait tenir compte de cette remarque, le nombre de mines pourrait être supérieur à 100. Cependant, le nombre de mines est une donnée relative que nous précisons par l'importance de la mine en indiquant le total de minerai extrait de son sous-sol. Ainsi, pour Patino Mining, c'est la production totale de ces 4 mines que nous trouvons sous ce nom, soit 3,900,000 tonnes de minerai.

Mines d'Or.

Les 52 mines d'or du Nord-Ouest québécois ont été ou sont exploitées dans la zone de la faille de Cadillac à l'exception de quatre seulement: la Beattie et la Duquesne à 30 et 20 milles environ au nord de Noranda, la Belleterre à 150 milles au sud, dans le Témiscamingue, et la Norbeau dans la région de Chibougamau. L'or n'a été exploité ailleurs dans la province que dans les sables aurifères de la rivière Chaudière et de ses affluents. (Nous entendons ici exploitation par des entreprises qui ont l'or comme produit principal.) C'est donc un point important à retenir, vu la situation précaire réservée aux mines d'or de nos jours.

Des débuts à 1940, 29 mines d'or se sont ouvertes. Les décades 1941-50 et 1951-60 ont connu respectivement 11 et 7 nouvelles mines. Depuis 1961, 5 seulement ont pu entrer en production. De toutes ces mines, 6 sont actuellement en exploitation, toutes situées dans la zone de la faille de Cadillac. Cette baisse considérable appelle certaines explications.

L'exploitation de gisements aurifères connaît un apogée en temps de crise économique. "La raison de cette situation exceptionnelle se trouve naturellement dans la baisse du prix des marchandises, ce qui amène une diminution du coût de l'exploitation minière, tandis que la valeur du produit reste la même, ou en d'autres termes, la valeur de l'or, relativement aux autres produits, augmente."²⁷

La monnaie étant rare, le prix de l'or grimpa successivement jusqu'au moment où les Etats-Unis le fixèrent à \$35.00 (américains) l'once, en janvier 1934. Ceci permit l'ouverture de plusieurs mines. De plus, en 1939, la monnaie canadienne fut dévaluée de 10% par rapport à celle de nos voisins, établissant ainsi le prix d'une once d'or à \$38.50 canadiens. Les frais d'exploitation toujours payés selon le taux antérieur de la monnaie favorisèrent l'exploitation de plusieurs gisements qui s'étaient avérés jusqu'alors non rentables. Jusqu'en 1940, disions-nous, 29 mines ont vu le jour. De celles-ci, 21 se sont ouvertes à partir de 1935 réparties comme suit: 6 dans Noranda, 10 dans Malartic et 5 dans Val d'Or. Ce mouvement déclencha la naissance de Val d'Or, Bourlamaque, Malartic et de quelques villages miniers, l'aménagement de routes et de chemins de fer, une migration de plusieurs colons vers les nouvelles agglomérations. A Rouyn-Noranda, cette nouvelle richesse s'ajoutait au dépôt de cuivre de la mine Horne en exploitation depuis l'automne 1927.

27. Canada, Ministère des Mines et des Ressources, Division des mines et de la géologie, Série de la géologie appliquée, no 15, Régions canadiennes d'or filonien, (rapport sommaire) par H. C. Cooke, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1948, p. 4.

Subséquentement, les énergies canalisées vers l'effort militaire du Canada durant la dernière grande guerre, le prix constant de l'once d'or depuis 1934 et surtout la hausse du coût d'opération obligèrent plusieurs mines à fermer leurs portes.²⁸ La production de l'or québécois, de 1,091,000 onces en 1942 descendit à 656,000 en 1945 et avait encore décliné en 1947.²⁹

Devant cette situation tragique, le gouvernement fédéral institua, en 1948, "La loi d'Urgence de l'Aide aux Mines d'Or."³⁰ En 1964, les 11 mines d'or du Québec (toutes situées dans les sections de Malartic et Val d'Or, à l'exception d'une dans Noranda) reçurent \$3,210,974.58 selon les termes de cette aide, soit 23% du total canadien.³¹ En 1967, cette aide s'établissait à 29% du total canadien ou \$3,858,791.24.³² Ceci ne veut pas nécessairement dire que toutes les mines, sans cette aide, auraient été dans l'obligation de fermer. Le docteur Latulipe déclarait en mars 1963, au sujet des 12 mines d'or en production dans les sections de Malartic et Val d'Or: "All but one of the gold mines are on cost-aid and perhaps, only two mines could possibly have carried on without this help."³³

Les mines d'or sont donc dans une situation difficile. Les 46 mines d'or fermées dans le Nord-Ouest québécois ont été en opération, en moyenne, 8 ans. Toutefois, l'exploitation des petits gisements et c'est la majorité, n'a duré que quelques années.

Mines de cuivre.

Les mines de cuivre sont en meilleure position parce que le prix du cuivre, si l'on ne considère pas les fluctuations mensuelles, suit une courbe ascendante depuis plusieurs années. D'autre part, les gisements rentables sont, en règle générale, plus considérables que ceux des mines d'or. Dans

28. Ibid, p. 4.

29. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de Géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 119.

30. Cf. Annexe II.

31. Canada, Ministère des Mines et Relevés techniques, Rapport concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965, p. 69-70, (annuel).

32. Ibid, 1968, p. 90-91.

la zone minière Noranda-Senneterre, 17 mines se sont ouvertes depuis 1927; 10 sont fermées, parmi lesquelles deux d'un tonnage total de minerai extrait de 8,000,000 de tonnes. 7 sont actuellement en exploitation: 5 dans Noranda, 2 dans Val d'Or.³⁴ Les autres étaient de petits gisements. Si l'on excepte la mine Lake Dufault qui s'ouvrit en 1964, les mines ouvertes à l'heure actuelle, sont en activité, en moyenne, depuis 25 ans. La mine Horne, mine du plus gros tonnage journalier, exploite ses gisements depuis 40 ans, soutirant 51,000,000 de tonnes de minerai de son sous-sol.

Autres mines.

Le nord-est de la zone minière Noranda-Senneterre vit s'ouvrir un total de 7 mines, dont 5 sont fermées. Les mines de cette région ont un produit principal autre que le cuivre et l'or: le molybdène et le bismuth (4 mines dont deux de fermées), le zinc et l'argent (1 fermée), le lithium (1 fermée), le nickel (1 fermée).

b) Importance, concentration, spécialité des mines.

L'importance, la concentration, la spécialité des mines sont illustrées par une figure (cf. figure hors-texte 2, p.27) qui tient compte du tonnage total de minerai extrait dans les mines de cuivre, d'or et d'autres métaux. La concentration de mines saute aux yeux dans trois sections principales: Noranda, Malartic et Val d'Or.

33. M. Latulipe, The Val d'Or-Malartic Gold Area, 1963, p. 2, ronéotypé par le Ministère des Richesses naturelles de la Province de Québec.

34. D'après des renseignements d'enquête recueillis au cours de l'été 1970:

1- la mine Quemont, vers la fin de l'année 1970, aura épuisé ses gisements de cuivre et exploitera l'or dans la Kerralda (Donalda);

2- la mine Lake Dufault, dès l'épuisement du gisement qu'elle exploite actuellement, s'attaquera à un nouveau gisement, situé à la limite nord-est de Noranda-Nord.

Section de Noranda.

Cette section s'impose par deux mines: la mine Horne surtout et la mine Quemont, deux mines identifiées sur notre figure comme productrices de cuivre et d'or. Ces deux mines ont soutiré à elles seules 64 millions et demi de tonnes de minerai.³⁵ La mine Horne a fourni 80% de ce total. Les autres mines, à l'exception des mines Waite-Amulet (8,000,000 T.) sont petites et en majorité des mines d'or fermées.

Section de Malartic.

Les gros gisements de cette section sont tous situés dans les environs de la ville de Malartic. 4 mines ont un tonnage supérieur à 9,000,000 T. Seule la East Malartic (12,188,537 T.) est toujours en opération. Les petites mines de cette section, la plupart dans les environs de Cadillac, sont toutes fermées.

Section de Val d'Or.

La section de Val d'Or ressemble à celle de Noranda: on y extrait du cuivre et de l'or. 4 mines importantes, dont trois sont en production: 2 mines d'or: la Lamaque (15,930,000 T.), la Sigma (10,808,000 T.); 2 mines de cuivre: la Manitou-Barvue³⁶ (10,350,000 T.) et la East Sullivan (fermée) (18,450,000 T.). Parmi les mines d'importance moyenne, une mine d'or fermée, la Sullivan Consolidated (5,390,000 T.).

Le minerai total extrait dans la zone de la faille de Cadillac peut se répartir approximativement comme suit: section de Noranda, 44%, section de Malartic, 21% et section de Val d'Or, 35%.

Bref, en 1963, la production d'or québécois se chiffrait à 917,229 onces; 30.4% provenait de Val d'Or, 25.5% de Malartic, 32.6% des mines

35. Toutes les statistiques concernant les quantités de minerai sont au 31 décembre 1965.

36. Selon l'information recueillie auprès du gérant, cette mine, depuis la fin d'août 1970, exploite maintenant comme produit principal, l'argent et comme produit secondaire le plomb.

Horne et Quemont, soit un total de 88.5%. Il n'en est pas ainsi du cuivre; sur un total de 5,942,000 tonnes de minerai de cuivre québécois, 23% provenait de la section de Noranda, 14% de Val d'Or. On se rend compte ici de l'importance des mines de cuivre hors de la faille de Cadillac: les camps miniers de Chibougamau et de Matagami, la mine Gaspé Copper et quelques mines isolées. Somme toute, il demeure que dans le cas du cuivre, probablement et de l'or sûrement, la faille de Cadillac est la zone la plus importante de la province. Le nombre d'emplois miniers illustrera ce fait.

PLANCHE I:

MINES DE CUIVRE ET D'OR EN EXPLOITATION



Fonderie et mine Horne de la Noranda Mines à Noranda. Entre les deux cheminées, la fonderie; à gauche, les trois chevalements des puits. (Vue vers le Sud-Est)



Immédiatement au Nord de la mine Horne, la mine Quémont. Chevalement du puits et moulin. (Vue vers l'Est)

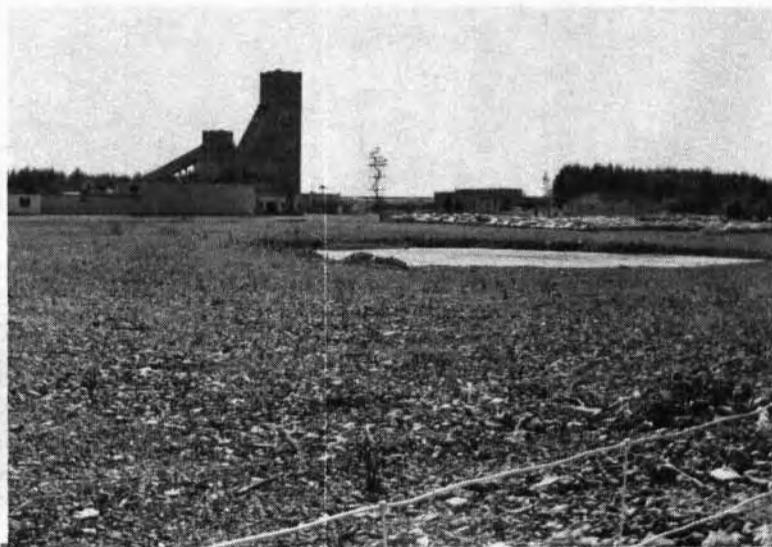
BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
25, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

Photos de l'auteur.

PLANCHE II: MINES D'OR EN EXPLOITATION



La mine Lamaque, contiguë à Bourlamaque. Chevalement du puits et moulin à gauche.



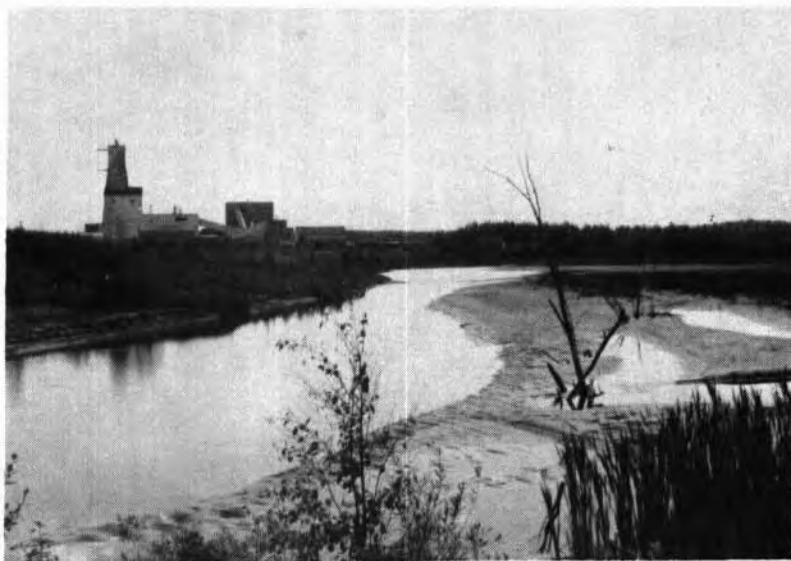
La mine East Malartic, contiguë à Malartic. Chevalement du puits.

Photos de l'auteur.

PLANCHE III: MINES D'OR FERMEES



La mine McWatters, à cinq milles à l'Est de Rouyn. Chevalement du puits et moulin. Au premier plan, tailings.



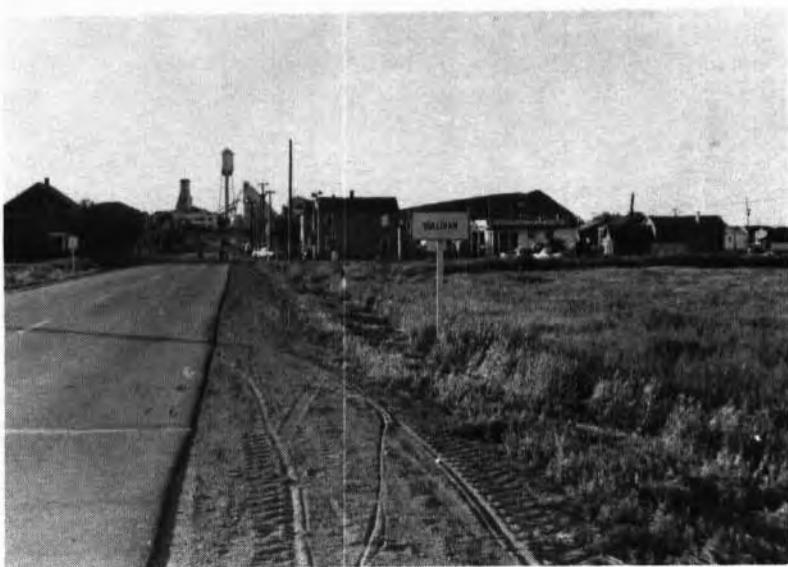
La mine Malartic Goldfields à quelques milles à l'Est de Malartic. Chevalement du puits, moulin, tailings le long du ruisseau.

Photos de l'auteur.

PLANCHE IV: MINES D'OR FERMEES



Ruines de la mine O'Brien à Cadillac.



Village et mine de Sullivan à quelques milles au Nord-Est de Val d'Or. A l'arrière plan, bâtiments de surface de la mine et terrils. Photos de l'auteur.

C- EMPLOIS

La concentration des mines dans la zone minière Noranda-Senneterre est donc bien évidente. Leurs métaux sont d'une grande richesse pour la province, mais leur intérêt pour la région vient surtout du grand nombre d'emplois qu'elles créent. Malheureusement, nous ne pourrions donner à ce point d'étude l'ampleur que nous aurions souhaitée; les sources statistiques d'emplois miniers se bornent presque uniquement à une énumération quantitative.

1° Nombre d'emplois.

Selon le Centre de Main-d'Oeuvre de Rouyn-Noranda, le nombre d'emplois dans les mines du Nord-Ouest québécois au 30 juin 1966 était de 9,969, dont 26.4% (2,628) dans la section de Noranda, 18.8% (1,865) dans Val d'Or, et 8.6% (860) dans Malartic. Si on inclut les services miniers auxiliaires, tels que: exploration, forage au diamant, bureaux et laboratoires spécialisés, ce total pourrait bien être d'au moins 11,000.

Or, en 1942, selon Blanchard, on évaluait à 10,000 le nombre de travailleurs employés dans les mines du Nord-Ouest québécois.³⁷ A l'exception de 4 ou 5, toutes les mines étaient situées dans la zone de la faille de Cadillac, où oeuvraient environ les 9/10 de la main-d'oeuvre minière, soit 9,000. Cependant, en juillet 1966, pour cette zone, le total était baissé à 5,353³⁸ (sans les services auxiliaires et pour la zone minière Noranda-Senneterre à 6,208.

Plusieurs causes expliquent cette diminution: 1- une cause normale qui nous vient d'abord à l'esprit lorsque l'on parle de mines: l'épuisement.

37. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de Géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 120.

38. Renseignements d'enquête auprès du Centre de Main-d'Oeuvre de Rouyn.

du minerai rentable; 2- l'ouverture des camps miniers de Chibougamau (6 mines) et de Matagami (3 mines); 3- les difficultés rencontrées par les mines d'or, qui ont été étudiées précédemment. Le nombre indice de l'emploi dans les mines d'or québécois est révélateur: 1948 étant 100, l'indice passe de 100,8 en 1952, à 75,7 en 1956, à 65,3 en 1961, à 60,4 en 1963; 4- l'augmentation de la productivité dans les mines: nous n'avons pas de statistiques précises à ce sujet, mais nous pouvons établir une certaine augmentation de la façon suivante: en 1942, il n'existait pas de mines de métaux métalliques non ferreux ailleurs que dans le Nord-Ouest québécois. Comme nous venons de le mentionner, 10,000 personnes y trouvaient de l'emploi. Mais en 1961, ce nombre était de 11,456. Cependant, durant ces 20 ans, la production québécoise du cuivre augmenta, d'un peu plus de 2 fois, celle de l'or restant sensiblement la même. Ce n'est pas la teneur cuprifère ou aurifère des minerais qui explique cette augmentation de la productivité, mais plutôt les techniques d'exploitation: usage de camions sous-terre, longs perforages ("long holes drilling"), etc.

2° Importance relative des emplois.

Même si le nombre d'emplois diminue dans la zone de la faille de Cadillac, il demeure quand même important. Empruntons cette fois nos statistiques au recensement fédéral. En 1961, la main-d'oeuvre reliée aux mines dans le Nord-Ouest québécois comprenait 10,389 personnes (Chibougamau inclus). Rouyn-Noranda en comptait alors 3,118 (30%), Malartic 1,154 (11.1%), Val d'Or-Bourlamaque³⁹ 1,517 (14.6%), soit plus de la moitié pour ces cinq villes: 5,789 (55.7%).

Ce dernier total, croyons-nous, comprend les 800 employés de la fonderie Horne à Noranda,⁴⁰ le contingent le plus important de l'industrie minière du Nord-Ouest québécois. En effet, 28 mines acheminent leurs concentrés de cuivre à cette fonderie: une de la Saskatchewan, 10 d'Ontario et 17 du Nord-Ouest québécois. La principale d'entre elles, la

39. Sans le village limitrophe de Lac Lemoyne.

40. Renseignements d'enquête, juillet 1967, auprès de M. Normand Ouimet, surveillant du Bureau de l'emploi à la mine Horne, auquel nous avons posé la question suivante: "Combien d'ouvriers emploie la fonderie ou en d'autres termes, combien d'ouvriers compteriez-vous si l'exploitation souterraine s'arrêtait?" Après des calculs assez minutieux, sa réponse fut d'environ 800 employés.

Ecstall (Texas Gulf) de Timmins, expédie journallement environ 700,000 livres de concentrés.⁴¹ ⁴² Un tel rayon d'alimentation explique qu'en 1966, 40.0% du cuivre contenu dans les minerais canadiens soit fondu à Noranda. Si on y ajoute les objets de cuivre inutilisables, la production de cette fonderie comprend presque la moitié du cuivre fondu au Canada, soit 47.9%. Comparés à la production mondiale de cuivre, ces pourcentages sont respectivement de 3.5% et 3.48%.⁴³ Appuyés de ces chiffres, nous n'hésitons pas à dire, avec Pierre Biays, que les villes de Rouyn et Noranda sont assurément les villes les plus stables du Nord-Ouest québécois.

En 1961, en regard, cette fois, de la main-d'oeuvre entière du Nord-Ouest québécois, les emplois dans les mines et les services auxiliaires représentaient 21.8% du total régional. Les cinq villes de la faille de Cadillac totalisaient plus de la moitié de ce pourcentage, soit 12.2%. Rouyn et Noranda, à elles seules, 6.5%. En bref, un emploi minier sur deux se trouve dans ces villes et un sur trois à Rouyn-Noranda. L'importance des mines dans le Nord-Ouest québécois et dans les villes de la faille de Cadillac apparaît nettement lorsqu'on constate, qu'à l'échelle de la province, les emplois miniers (métaux non ferreux) occupent seulement 1.5% de la main-d'oeuvre. Dès lors, on pressent mieux le spectre économique qu'évoque la perspective de la fermeture des mines.

41. Renseignements d'enquête, août 1967, auprès de M. E. Villemure, contremaître préposé à l'échantillonnage des concentrés étrangers.

42. Pour plus de détails sur la mine Ecstall, nous référons le lecteur à la page 113.

43. Nous signalons que ces pourcentages ont été établis à partir de deux sources statistiques différentes: pour la production mondiale: J. Beaujeu-Garnier, A. Gamblin et A. Delobez, Images économiques du monde, 1967, Paris, SEDES, 1967, p. 57; pour la fonderie Horne: Northern Miner, Canadian Mines Handbook, 1967-68, Toronto, Northern Miner Press, 1967, p. 242. Nous avons estimé que la tonne utilisée dans le Canadian Mines Handbook est la tonne courte (2,000 lbs) comme c'est également le cas au Canada et aux Etats-Unis.

CONCLUSION

La valeur minière, passée, présente et même future de la faille de Cadillac est bien soulignée par le nombre de mines qui se sont ouvertes à différentes dates, par son important apport à la production minérale de la province et surtout par les emplois qu'elle crée, emplois qui sont aujourd'hui un peu plus de la moitié de ce qu'ils étaient vers 1940.

On peut s'imaginer que tant d'emplois provoquèrent un mouvement d'urbanisation intense, d'autant plus que ces emplois étaient concentrés en trois parties de la zone de la faille de Cadillac. L'expression: "villes champignons" nous vient tout naturellement à l'esprit. Mais ce qualificatif ne rend pas totalement compte de la réalité, comme nous le verrons dans les chapitres subséquents. Grâce à cette vie minière intense, les villes de la faille de Cadillac et la région toute entière émergèrent définitivement comme région économique bien délimitée du Québec et du Canada. Que serait aujourd'hui le Nord-Ouest québécois sans les mines, sans ces villes, les plus importantes de la région, sans ces pôles primaires de croissance? Les ignorer, les traiter à la légère, nous dirions, volontairement, c'est faire abstraction d'une réalité, une des plus importantes du Nord-Ouest québécois, c'est faire abstraction de la vie urbaine de la région puisqu'elles en sont l'expression par excellence... ce que nous verrons dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE II

URBANISATION DE LA ZONE DE LA FAILLE DE CADILLAC

INTRODUCTION

L'urbanisation d'une zone minière telle que la zone de la faille de Cadillac est un fait unique dans le Nord-Ouest québécois et probablement unique dans la Province et le Canada tout entier. D'une part, l'emplacement des villes ainsi que des voies de communications qui les réunissent, suit presque rigoureusement le tracé de la faille; l'originalité vient ici des gisements que la zone de la faille recèle tout au long de son parcours avec de fortes concentrations à certains endroits; d'autre part, la situation de cette zone au milieu du "vieux" Nord-Ouest québécois représente sûrement l'élément le plus caractéristique de ces villes: juchées sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de la baie d'Hudson et du St-Laurent et entre deux zones agricoles, l'Abitibi au nord et le Témiscamingue au sud, toutes deux colonisées 20 et 45 ans auparavant, ces villes, en plus de leur fonction minière initiale, remplissent une fonction de centres de services qui est plus importante que la première, du moins en ce qui concerne Rouyn-Noranda et Val d'Or.

L'urbanisation de la faille de Cadillac est venue joindre les deux zones de peuplement agricole et surtout les a vivifiées en assurant un débouché d'importance à leurs produits. (cf. figure hors-texte 10, p.130) Elle est la manifestation la plus importante de l'histoire du peuplement du Nord-Ouest québécois puisque, dans cette région éloignée de la province, elle assura le dynamisme nécessaire au peuplement de la région et nous irions jusqu'à dire au maintien du Nord-Ouest québécois comme région importante de la Province de Québec.

Au cours de ce chapitre, nous établirons continuellement des relations entre le Nord-Ouest québécois et les villes étudiées; cette étude ne pouvait se faire sans ces relations. Afin de conserver l'unité de ce travail, le point de vue économique de l'urbanisation de la faille de Cadillac retiendra surtout notre attention au cours de ce chapitre. Nous l'avons conçu ainsi: nous décrirons d'abord la croissance des villes d'un point de vue statistique et démographique; nous expliquerons en deuxième lieu ces faits de population par l'étude des fonctions des villes: la fonction minière, cause de la naissance des villes, la fonction centre de services qui accompagne et prend la relève de la première, et la fonction manufacturière, la moins dynamique des trois, qui mérite mention surtout pour souligner son état embryonnaire.

A- BRUSQUES FLUX ET REFLUX DE POPULATION

1° Une croissance rapide brusquement ralentie.

Pour avoir une idée juste de l'évolution des villes de la faille de Cadillac, étudions d'abord la courbe de croissance des villes réunies. A l'aide de cette courbe, nous pourrions mieux par la suite déceler les particularités des courbes de chacune des villes. (cf. figure hors-texte 3, p. 43) Toutes les statistiques illustrant la croissance sont empruntées aux recensements du Canada.

Notons d'abord que les villes de Rouyn et Noranda naissent vers les années 1924-25, Val d'Or-Bourlamaque, vers 1934, Malartic, vers 1935. Ces villes sont incorporées officiellement "villages" une, deux, trois ou quatre années après leurs débuts: Rouyn en 1926, Noranda en 1926, Malartic en 1939, Val d'Or en 1935, Bourlamaque en 1934. Lac Lemoyne, développement périphérique de Val d'Or, l'est en 1958.¹

Après des débuts extrêmement rapides, nous trouvons déjà rassemblées à Rouyn-Noranda, en 1931, 5,471 personnes. La population des deux villes devenait, 5 ans après leurs fondations, la plus grande agglomération du Nord-Ouest québécois. Dix ans plus tard, les villes de la faille de Cadillac passent à 22,209 habitants, soit une augmentation de 306% par rapport à 1931. En 1951, l'augmentation décennale est de 87% avec une population totale de 41,433 h.. Dans les trois périodes quinquennales suivantes, la population atteint respectivement, en 1956, 1961 et 1966: 47,111, 52,732 et 54,960 h., soit des augmentations quinquennales de 13,7%, 11,9% et 4,2%. (cf. tableau hors-texte 2, p. 41)

Nous pouvons voir dans ces quelques statistiques le profil général de croissance des villes de la faille de Cadillac: d'abord une courbe en ascension brusque jusqu'en 1941; après cette date jusqu'en 1951, la

1. Comme nous le signalions antérieurement, au cours d'un référendum, tenu en 1968, les citoyens de Val d'Or, de Bourlamaque et de Lac Lemoyne votèrent la fusion de leurs villes. La nouvelle ville prit le nom de la plus importante des trois, c'est-à-dire Val d'Or.

progression, encore très rapide, ralentit pourtant. Après 1951, la courbe réduit successivement sa pente ascensionnelle dans les trois périodes quinquennales suivantes avec diminution marquée de 1961 à 1966.

On pourrait penser que ce fléchissement de la courbe de croissance de population, surtout depuis 1951, est uniquement le sort des villes de la faille de Cadillac, mais c'est également le sort de tout le Nord-Ouest québécois. Ainsi en 1931, la population de ces villes représentant 12.3% de la population du Nord-Ouest québécois; en 1941, 20.5%; en 1951, 29.2%; en 1956, 29.9%; en 1961, 31.2%; en 1966, 31.4%. Ceci nous montre que le phénomène de croissance des villes est sensiblement le même pour le Nord-Ouest québécois depuis 1951 et que les villes de la faille sont intégrées dans le Nord-Ouest québécois au point qu'elles sont solidaires de la région entière; le raisonnement inverse serait également vrai. L'expansion urbaine est sensible ici comme ailleurs et le développement de la fonction "centre de services" en est responsable.

Jusqu'en 1951, les courbes individuelles des agglomérations suivent d'assez près la courbe générale; les pourcentages d'augmentation sont fortement au-dessus d'une croissance normale. Mais à partir de cette date, les particularités s'affirment jusqu'en 1966. Les pourcentages d'augmentation de Rouyn-Noranda et de Malartic sont en-dessous du pourcentage moyen des villes et même sont négatifs, avec une diminution de 91 personnes à Rouyn-Noranda et de 392 à Malartic entre 1961 et 1966. L'agglomération de Val d'Or est donc au-dessus du taux moyen de croissance: elle est la seule à enregistrer un gain de population entre 1961 et 1966: 2,711 personnes (17.4%).

Nous aurions voulu déterminer des phases de croissance pour les villes de la faille de Cadillac et les expliquer par l'évolution des fonctions minière, manufacturière et "centre de services", mais cette tâche nous apparaît assez difficile. Comme nous le laissent voir les courbes de croissance, l'urbanisation a été extrêmement rapide. Il n'y a rien ici de la croissance d'une ville qui petit à petit se découvre une vocation qui fait évoluer lentement les secteurs d'activité, rien de la croissance d'une ville qui grâce à la construction d'une route, d'un chemin de fer ou d'une industrie, voit évoluer ses secteurs traditionnels d'activité dans le sens de sa nouvelle vocation, rien de la croissance d'une ville qui par décret ecclésiastique ou politique se voit nantie de nouvelles attributions. Rien de tel ici. Brusquement, du jour au lendemain, les villes prennent naissance et grandissent à vive allure et se retrouvent après 1961 avec un exode urbain prononcé.

Au lieu de déterminer des phases et d'essayer de les expliquer dans un cadre rigide par l'évolution des fonctions, il est préférable, croyons-nous, pour la clarté de notre travail, d'expliquer l'évolution de chacune des fonctions séparément. Si nous tenions à tout prix à déterminer des

TABLEAU HORS-TEXTE 2

EVOLUTION DE LA POPULATION ET AUGMENTATION OU
 DIMINUTION PROCENTUELLE DECENNALE DE 1931
 A 1961, QUINQUENNALE DE 1961 à 1966, POUR
 LES VILLES DE LA FAILLE DE CADILLAC

	1931			1941		1951		1961		1966	
	Abs.	Abs.	%	Abs.	%	Abs.	%	Abs.	%	Abs.	%
Rouyn	3225	8808	173	14633	66.0	18716	28	18581			
Noranda	2246	4576	104	9672	111.0	11477	19	11521			
Rouyn-No- randa	5471	13384	145	24305	82.0	30193	24	30102	-	.3	
Malartic	----	2895	---	5983	107.0	6998	17	6606	-5.6		
Val d'Or	----	4385	---	8685	98.0	10983	26	12147			
Bourlamaque	---	1545	---	2460	59.0	3344	36	4122			
Lac Lemoyne	---	----	---	----	----	1214	--	1983			
Val d'Or Mé- tropolitain	----	5920	---	11145	88.0	15541	39	18252	17.4		
TOTAL	5471	22209	306	41433	87.0	52732	30	54960	4.2		

SOURCE: RECENSEMENTS DU CANADA.

phases pour les villes, globalement il pourrait y en avoir deux: durant la première, le chiffre de population grimpe frénétiquement jusqu'en 1945, année qui marque le début des difficultés financières des mines d'or (dans l'étude statistique, cette phase se termine en 1951); durant la deuxième, soit de 1945 à nos jours, les villes s'affirment comme centre de services, maintiennent leurs riches mines d'or grâce à des subsides fédéraux et connaissent leurs premières grandes difficultés de croissance. Nous croyons que ces deux phases seront toujours présentes dans notre exposé de sorte que le lecteur pourra, à la fin de l'étude des fonctions, voir de quelle façon celles-ci se sont imbriquées les unes dans les autres au cours de la période que nous étudions.

Déjà, esquissons une explication de la croissance des villes de la faille de Cadillac: succédant à l'euphorie des années 1930 à 1940 où toutes les énergies étaient requises pour organiser une croissance extrêmement rapide, ces villes apprennent depuis quelques années à penser à leur avenir, attitude à laquelle elles ne sont pas habituées. Et cet avenir hante d'autant plus les esprits que leur économie, basée en partie sur les mines, est "plus sensible aux facteurs d'ordre économique et conjoncturel."

2° D'amples mouvements de population.

La population du Nord-Ouest québécois a toujours été extrêmement mobile surtout dans les villes minières.

"A Malartic, le mouvement est de 200 familles par an, soit au moins 1000 personnes, quittant la localité pour d'autres mines ou y venant, en provenance d'autres exploitations. A Rouyn, un excellent connaisseur évalue les allées et venues à 30% de l'effectif; on nous a dit à Val d'Or que la population était extrêmement flottante et se renouvelait sans cesse; il ne reste que 10 à 15% des pionniers du début."²

Blanchard écrivait ceci en 1949. Ces transferts de population ont sûrement continué par la suite avec la fondation de Matagami, Chapais, Chibougamau, encouragés, d'ailleurs, par les difficultés des mines d'or où les salaires sont plus faibles que dans les mines de cuivre.

2. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de Géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 120.

FIGURE HORS-TEXTE 3

CROISSANCE DE LA POPULATION DES
VILLES DE LA FAILLE DE CADILLAC

SOURCES:

Recensements du Canada: 1931, 1941, 1951, 1956, 1961 et 1966.

REMARQUE:

La ligne en tiretés indique l'augmentation d'une population de 10,000 hommes en 1931 à raison d'un accroissement naturel de 30% par décennie.

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

Ces mouvements de population influent sur les mécanismes démographiques. L'étude de l'accroissement naturel, de l'immigration, de l'accroissement réel et des groupes d'âges, nous fournira un tableau plus détaillé des conséquences de ces mouvements.

Ces conséquences apparaissent clairement, mais globalement, dans trois tableaux, établis à l'aide de statistiques puisées dans les recensements fédéraux (cf. ci-dessous).

TABLEAU I

Pourcentages de la main-d'oeuvre totale, par rapport à la population totale, pour les villes de la faille de Cadillac, 1941, 1951 et 1961.

	<u>1941</u>	<u>1951</u>	<u>1961</u>
Rouyn-Noranda	37.8	35.8	32.6
Malartic	50.0	33.4	29.1
Val d'Or-Bourlamaque	42.7	37.6	33.2

Sources: recensements du Canada.

TABLEAU II

Augmentation décennale de la main-d'oeuvre, villes de la faille de Cadillac, 1941-51 et 1951-61.

	<u>1941-51</u>		<u>1951-61</u>	
	Abs.	%	Abs.	%
Rouyn-Noranda	3661	72.3	1151	13.2
Malartic	551	38.0	39	2.0
Val d'Or-Bourlamaque	1655	62.5	573	13.7

Sources: recensements du Canada.

TABLEAU III

Part de la main-d'oeuvre féminine dans l'augmentation décennale de la main-d'oeuvre, villes de la faille de Cadillac, 1941-51 et 1951-61.

	1941-51		1951-61	
	Abs.	%	Abs.	%
Rouyn-Noranda	845	23.1	745	64.7
Malartic	86	15.6	86	220.1
Val d'Or-Bourlamaque	415	25.1	395	68.9

Sources: recensements du Canada.

Le tableau I nous montre les pourcentages de la main-d'oeuvre totale par rapport à la population totale pour les années 1941, 1951 et 1961. D'une année à l'autre, ces pourcentages sont inférieurs aux précédents et ceci dans chacune des villes. L'écart le plus frappant concerne Malartic où, en 1941, une personne sur deux composait la population active alors qu'en 1961, ce n'était que trois personnes sur dix.

Si la proportion de la main-d'oeuvre diminue par rapport à la population totale, l'augmentation de celle-là diminue également de la décade 1941-51 à celle de 1951-61. Le tableau II nous indique que l'augmentation procentuelle passa, pour Rouyn-Noranda, de 72.3% à 13.2% pour Val d'Or-Bourlamaque, de 65.2% à 13.7% et pour Malartic, de 38.0% à 2.0%. De toute évidence, l'augmentation de la main-d'oeuvre se calque grossièrement sur l'augmentation de la population comme nous l'avons vue antérieurement.

Le tableau III complète le précédent en indiquant la part revenant à la main-d'oeuvre féminine dans l'augmentation totale de la main-d'oeuvre. Ainsi, à Rouyn-Noranda, il revient à la main-d'oeuvre féminine 23.1% (845) de l'augmentation pour la décade 1941-51 et 64.7% (745) pour 1951-61. A Val d'Or-Bourlamaque, quoique le nombre de main-d'oeuvre soit inférieur, les pourcentages respectifs sont légèrement supérieurs à Rouyn-Noranda avec 25.1% (415) et 68.9% (395). Malartic surprend avec 220.1% pour la décade 1951-61; en fait, l'augmentation ne fut que de 39 personnes alors que l'augmentation féminine fut de 86; il y eut donc une perte de main-d'oeuvre masculine se chiffrant à 47.

Ces trois tableaux nous permettent les observations suivantes. Les villes, à leurs débuts, comportaient une main-d'oeuvre jeune et comme nous le verrons, le taux d'accroissement naturel était fort, ce qui eut pour effet de baisser le rapport main-d'oeuvre-population totale (Tableau I).

Contrairement aux autres secteurs d'activité, l'implantation graduelle de la fonction centre de services, qui suivit de quelques années la fonction minière, permettait une main-d'oeuvre féminine plus nombreuse, qui, d'abord, allogène aux villes, devint de plus en plus autochtone. Le chiffre grandissant de la population, surtout par l'apport de jeunes, la position des villes qui aggrandissaient sans cesse leurs zones d'influences et, en général, l'augmentation du niveau de vie d'après-guerre exigèrent des services davantage développés et diversifiés (Tableaux II et III). Nous pouvons déceler ainsi, surtout dans Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque, une orientation non hésitante vers la fonction centre de services.

Ces villes n'ont pourtant pas encore atteint un pourcentage de main-d'oeuvre féminine comparable à la province entière, qui se chiffrait à 37,1% en 1961. Le décalage est marqué: il situe Rouyn-Noranda à 13,1% en-deçà de la moyenne provinciale, Val d'Or à 13,9% et Malartic à 21,8%. Ce dernier chiffre nous rappelle que l'industrie extractive est plus importante à Malartic que dans les autres villes. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Ces tableaux nous font pressentir des mécanismes démographiques qui ne suivent en rien la norme provinciale ou canadienne, ce qui est, sans doute, toujours le cas des régions éloignées. Leur étude nous aidera à saisir la signification des faits de population caractérisant les villes de la faille de Cadillac.

a) Balances migratoires.³

L'étude statistique des balances migratoires des villes de la faille de Cadillac (cf. figure hors-texte 4, p. 49) révèle que l'année 1951 marque une

3. a) Nous empruntons les statistiques pour l'étude des balances migratoires et de l'accroissement naturel aux sources suivantes: pour le chiffre total de population, les recensements du Canada; pour les statistiques vitales, le rapport du Service de la Démographie du Ministère de la Santé du Gouvernement du Québec. On notera qu'il ne pourrait s'agir d'une précision absolue puisque les recensements du Canada sont au 1er juin et que les statistiques vitales sont pour une année complète.

b) Dans le calcul des balances migratoires, nous utilisons la formule suivante: $P_2 = P_1 + \text{accroissement naturel} \pm \text{balances migratoires}$;

transition nette et vient confirmer ce que déjà l'évolution de la population nous laissait supposer; avant cette date, les balances sont fortement positives, alors qu'après, elles sont négatives avec généralement accentuation de ce mouvement à chacune des trois périodes quinquennales qui suivent.

Période 1931-51.

Durant la décennie 1931-41, les villes de Rouyn-Noranda et le Nord-Ouest québécois enregistrent des balances migratoires positives qui atteignent presque le chiffre de leurs populations de 1931: à Rouyn-Noranda, le gain atteint 5,308 personnes, soit 97.0% de la population de 1931; pour le Nord-Ouest québécois, c'est 43,799 personnes, soit 98.9%.

La décennie suivante se solde positivement dans les villes de la faille de Cadillac avec un gain moyen d'environ 41% de la population de 1941: Rouyn-Noranda, 5,366 personnes (40.1%), Val d'Or, 1,825 (41.6%) et Malartic, 1,258 (43.5%). Il est curieux de noter cependant qu'il n'en est pas ainsi pour le Nord-Ouest québécois. Après une décennie fortement positive, brusquement les pertes de la suivante se chiffrent à 5,272 personnes (4.9%).

Période 1951-66.

L'exode rural qui s'amorça durant la décennie 1941-51 se continue et même devient urbain. C'est à la fois la région et les villes de la faille de Cadillac qui notent des balances migratoires négatives entre 1951-66. Ainsi le Nord-Ouest québécois perd, durant les années 1951-56, 8,622 personnes

P_2 représente la population d'une année, P_1 une année de recensement précédent de dix ou cinq ans P_2 selon le cas, l'accroissement naturel étant la différence entre le chiffre total des naissances et des décès durant les années où s'applique la formule.

c) Le rapport du service de démographie ne donne aucune statistique pour Bourlamaque et Lac Lemoyne.

d) Les balances migratoires (ou bilans migratoires ou encore migrations nettes) quantifient les mouvements de population par rapport à l'accroissement naturel. Ainsi, une population, ce peut être une ville, une région, qui grandit au rythme du chiffre de son accroissement naturel a une balance migratoire nulle; ceci veut dire que le nombre de départs et d'arrivées s'annule. Une balance migratoire négative indique que les départs sont plus nombreux que les arrivées, qu'elle grandit donc à un rythme inférieur à son accroissement naturel.

soit 6.1% de la population de 1951; dans la période quinquennale suivante 13,556 personnes quittent la région, soit 8.6% de la population de 1956; et pour les années 1961-66 les pertes totalisent 15,147, soit 9.0% de la population de 1961.

Les villes de la faille de Cadillac ne peuvent plus absorber la totalité de l'exode rural. Rouyn, Noranda et Malartic ne peuvent même plus, dans les dernières années étudiées, retenir leurs excédents naturels. Ainsi pour les trois périodes quinquennales respectives, les balances migratoires se soldent par des pertes. A Rouyn-Noranda, ces pertes sont les suivantes: 961 personnes (4.0%), 1,391 (5.1%) et 3,443 (11.4%). A Malartic: 293 (4.9%), 958 (14.1%) et 1,255 (17.9%). A Rouyn-Noranda et Malartic, pour les années 1961-66, les pertes sont supérieures à leur accroissement naturel.

Val d'Or constitue, jusqu'à un certain point, une exception: les balances sont négatives mais décroissantes de 1951 à 1966, soit respectivement 793 (9.1%), 677 (6.9%) et 336 (3.1%). De plus, si nos sources nous donnaient l'accroissement naturel de Bourlamaque et Lac Lemoyne, il est probable que les balances migratoires de l'agglomération de Val d'Or se solderaient positivement puisque l'accroissement réel entre les années 1961 et 1966 fut de 17.4%, ce qui donnerait un accroissement annuel moyen de 3.5%.

Les balances migratoires sont symptomatiques de l'économie du Nord-Ouest québécois. Durant la période où les balances sont positives, l'industrie minière surgit littéralement de la zone de la faille de Cadillac avec une situation particulièrement favorable pour les mines d'or. D'autre part, la crise économique de 1929 aiguillonne le gouvernement de la province de Québec et, selon Blanchard, 50,000 personnes sont établies sur des lots de colonisation. Plusieurs colons, dès la fin de la crise, gagneront les villes minières ou retourneront dans le sud de la province. Depuis 1951, le Nord-Ouest québécois et les villes de la faille de Cadillac stagnent pour ainsi dire: l'exode urbain et rural s'accroît d'année en année, les mines d'or sont dans une situation difficile, la colonisation minière se déplace vers le Nord-Est de la région, les conditions de l'agriculture rebutent les cultivateurs non enracinés dans leur profession et la solution de rechange, soit le développement d'un secteur secondaire, se fait attendre, comme nous le verrons plus loin.

b) Accroissement naturel.

C'est une lapalissade de dire que l'économie du Nord-Ouest québécois est responsable des balances migratoires négatives mais il faut ajouter qu'un accroissement naturel élevé les a accentuées. En effet, le taux d'accroissement naturel a toujours été, dans les villes de la faille de Cadillac,

fortement supérieur à celui de la province et plus haut que celui du Nord-Ouest québécois.

D'une part, de 1931 à 1965, le taux de natalité s'est maintenu au-dessus de la moyenne provinciale en enregistrant des surplus, qui, cependant, se sont amincis d'année en année, passant d'environ 15 à 20‰ à 5 à 8‰. Dans les premiers 10 ou 15 ans d'existence des villes, le taux généralement se hissait au-dessus de 45‰ atteignant même à Noranda 59.3‰ durant les années 1936-40 et 55.6‰ durant les années 1941-45, à Malarctic 55.5‰ durant cette dernière période et à Val d'Or 50.3‰ durant les années 1951-55. Rouyn fait exception avec un taux inférieur à 35‰ durant les années 1931-41. Un haut taux de masculinité en est probablement la cause: il était de 148 en 1931 alors qu'en 1941, il était baissé à 117.⁴ Depuis 1945, le taux de natalité de Rouyn a rejoint et souvent dépasse celui de Noranda. Il y a tout lieu de croire que le taux de masculinité a été moins fort à Noranda dans les années trente puisque cette ville débuta comme une "company town" alors que Rouyn s'imposait déjà, sur sa voisine, comme la ville du commerce, des loisirs, de refuge de la population flottante. N'oublions pas que, durant ces années, le "boum" minier se continuait et amenait à Rouyn de nombreux prospecteurs et aventuriers.

D'autre part, le taux de mortalité durant les années 1931-65, sauf quelques années d'exception, décrut de 7.0 à environ 5.0‰ étant ainsi inférieur à celui de la province de 2 à 3‰.

Il va sans dire que le taux de natalité, au moment où il était le plus élevé, c'est-à-dire durant les dix ou quinze premières années des villes, amena sur le marché du travail, vers les années 1955 à 1965, un fort pourcentage de jeunes adultes et dont plusieurs sont venus grossir les rangs des migrants. D'ailleurs une enquête d'un étudiant du Collège d'Enseignement général et professionnel en fait foi. Elle fut menée auprès de cinq classes de finissants de chacune des écoles suivantes: Collège de Rouyn, Ecole normale Mgr Desmarais d'Amos, Ecole technique de Rouyn et Ecole des Sciences infirmières de Noranda. Les résultats révèlent, qu'à la troisième année sur le marché du travail, il ne demeure dans le Nord-Ouest québécois qu'environ 30 à 40% des jeunes formés dans ces villes. Nous retrouverons, dans l'étude des groupes d'âges qui suit, ce phénomène.

Le taux d'accroissement naturel généralement élevé et soutenu par une population de jeunes adultes, surtout dans les débuts des villes,

4. Le taux de masculinité exprime le rapport du nombre d'hommes sur celui des femmes.

accentua le solde négatif des balances migratoires des derniers quinze ans. Outre l'accroissement naturel, l'immigration a favorisé l'exode de populations déjà établies.

c) Immigration.

Les statistiques de l'immigration⁵ sont pour le moins surprenantes pour le citoyen local. Le citoyen ordinaire des villes de la faille de Cadillac a nettement l'impression que les immigrants, presque tous originaires de l'Europe centrale, de l'ouest et du sud, sont beaucoup plus nombreux que ne le révèlent les statistiques. Ceci peut sans doute s'expliquer par le fait qu'il remarque davantage ces immigrants et qu'il entend parler davantage de leur embauchage dans les mines. Mentionnons, à titre d'exemple pouvant expliquer cette impression, l'embauchage massif de 200 Polonais par la mine Waite-Amulet après la guerre.

A compter des premiers temps du Nord-Ouest québécois jusqu'à 1961, le nombre d'immigrants se chiffre à 6,016, soit 3,6% de la population de 1961. Le pourcentage provincial correspondant est de 7,4%, celui de Rouyn, 4,5% (847), celui de Noranda, 11,8% (1,355) et celui de Val d'Or, 8,1% (894) soit pour ces trois villes un peu plus de la moitié de celui du Nord-Ouest québécois. Notons que ces pourcentages n'indiquent pas le nombre d'immigrants résidant actuellement dans les villes. Ces chiffres varieraient si on tenait compte de l'accroissement naturel des immigrants et de leur migration vers l'extérieur, puisque plusieurs ont quitté la région.

L'immigration durant la décade 1951-61 représente néanmoins 9% (2,447) de l'accroissement de la population du Nord-Ouest québécois. A Rouyn, cette immigration représente 7,7% (314) de son accroissement, à Noranda 33,6% (607), à Val d'Or 16,5% (380). Pour les trois villes, 15,9% (1,301).⁶ Comme l'accroissement de population de ces trois villes a été de 24,8%, au cours de cette même décade, on peut affirmer avec certitude que l'exode de citadins déjà fixés est une réalité en dépit du fait que plusieurs de ces immigrants n'y soient demeurés que quelques années. On pressent déjà mieux les nombreux mouvements de populations dont nous parlions au début. L'étude des groupes d'âges apportera d'autres précisions sur ces mouvements.

5. A moins d'indications contraires, les statistiques de l'immigration sont celles des recensements fédéraux.

6. P. Camu, E. P. Weeks, Z. W. Sametz, Economic Geography of Canada, Toronto, MacMillan, 1964, p. 290.

d) Groupes d'âges.

Encore une fois ici, les recensements fédéraux, où nous avons puisé toutes les statistiques de cette étude, nous ont imposé des restrictions. D'une part, en ce qui concerne les grands groupes d'âges, le recensement de 1951 nous a obligé à mettre la coupure entre adultes et vieillards à 65 ans, puisque les âges de 55 à 64 ans sont compris dans la même tranche; en conséquence, nous aurons donc les classes suivantes: jeunes: 0 à 19 ans, adultes: 20 à 64 ans, vieillards: 65 ans et plus; d'autre part, les recensements de 1951 et 1961 ne donnent les statistiques relatives aux pyramides d'âges, par tranches de 5 ans, que pour les villes de 10,000 habitants et plus; nous devons donc nous limiter aux villes de Rouyn (la seule de plus de 10,000 habitants en 1951), Noranda, Val d'Or. Ce sera un moindre mal, d'ailleurs, puisque ces villes, en 1961, groupaient 78.1% de la population totale des villes de la faille de Cadillac. De plus, l'étude des groupes d'âges sera faite à l'aide de pourcentages.

Grands groupes d'âges en 1951.

La comparaison des grands groupes d'âges des villes à ceux de la province est assez simple. Le surplus qu'enregistrent les jeunes des villes (3.8%) se retrouve en surplus chez les vieillards de la province (4%), ce qui suppose évidemment que les adultes sont, en pourcentage, à peu près égaux. Les grands groupes d'âges du Nord-Ouest québécois tranchent avec ceux des villes et de la province: les jeunes y sont beaucoup plus nombreux, les adultes moins nombreux et les vieillards beaucoup moins nombreux que dans la province et un peu plus nombreux que dans les villes. (cf. tableau hors-texte 3, p. 58 et figure hors-texte 5, p. 55) Voici les explications concernant ces constatations.

Jeunes en 1951.

Les pourcentages plus forts de jeunes dans les trois villes ainsi que dans le Nord-Ouest québécois viennent évidemment du taux d'accroissement naturel élevé, comme nous l'avons vu plus haut. Mais ce pourcentage trouve aussi son explication dans le fait que les vieillards étant beaucoup moins nombreux que dans la province, l'importance des jeunes et d'ailleurs aussi des adultes sera ainsi augmentée. Rouyn, pour sa part, compte 47.5% de jeunes, ceci vient probablement du fait qu'elle compte plus d'enracinés, étant une ville plus âgée, que l'élément canadien-français y est fort, que son revenu par habitant est inférieur à celui de

Noranda. Cette dernière compte 44.2% de jeunes; il faut peut-être y voir, de plus,⁷ le taux de natalité inférieur de l'élément anglo-saxon durant ces années. Val d'Or surprend avec 44.9% de jeunes: elle est la ville où le taux d'accroissement naturel est le plus fort (31.1^o/oo); la raison est probablement la suivante: en 1951, Val d'Or n'a que 16 ans d'existence ce qui signifie que les jeunes nés dans cette ville n'ont pas encore l'âge de 20 ans et par conséquent sont proportionnellement moins nombreux que dans Rouyn, par exemple, qui a 25 ans.

Les vieillards en 1951.

Les vieillards sont beaucoup moins nombreux dans les trois villes que dans la province, (1.7 contre 5.7). Une première raison nous vient à l'esprit: les personnes âgées, si elles en ont les moyens financiers, préfèrent aller vivre leurs derniers jours dans le "sud" où le climat est plus clément et où aussi elles retrouvent beaucoup de parenté. Une deuxième raison, plus probante, c'est que les villes sont relativement jeunes. Un bébé né à la date d'incorporation de ces villes, avait en 1961, 35 ans s'il était natif de Rouyn ou de Noranda, 26 ans, s'il était natif de Val d'Or. On pourrait faire le même raisonnement pour des personnes arrivées dans ces villes à 20, 25 ou 30 ans. En fonction de ce que nous venons de dire, Rouyn avec ses 2.3% de vieillards est peut-être la ville où les gens s'enracinent le mieux, Noranda (1.5%), celle où la population est plus riche, Val d'Or (1.6%), la ville la plus jeune.

Les adultes en 1951.

L'étude des pourcentages des adultes découle de l'étude des jeunes et des vieillards. Ainsi à Rouyn, les adultes comptent pour 50.2% de la population, à Noranda pour 54.3% et à Val d'Or pour 53.5%. Les possibilités d'emplois de ces villes, croyons-nous, n'entrent pas en ligne de compte pour expliquer ces pourcentages.

7. En 1961, Noranda totalisait 69% des Britanniques des 3 villes ci-haut étudiées, soit 22.3% de sa population. Comme nous l'avons mentionné, nous ne disposons pas de statistiques pour 1951 mais tout laisse croire que le pourcentage des Britanniques était plus fort qu'en 1961.

TABLEAU HORS-TEXTE 3

GRANDS GROUPES D'AGES, ROUYN, VAL D'OR, NORANDA,
 NORD-OUEST QUEBECOIS, PROVINCE DE
 QUEBEC, 1951 ET 1961.

	JEUNES		ADULTES		VIEILLARDS	
	<u>1951</u>	<u>1961</u>	<u>1951</u>	<u>1961</u>	<u>1951</u>	<u>1961</u>
ROUYN	47.5	49.6	50.2	47.2	2.3	3.2
NORANDA	44.2	48.7	54.3	49.1	1.5	2.2
VAL D'OR	44.9	48.3	53.5	49.0	1.6	2.7
3 VILLES REUNIES	45.8	49.0	52.4	48.1	1.7	2.9
NORD-OUEST QUEBECOIS	51.9	53.5	45.6	43.3	2.5	3.2
PROVINCE DE QUEBEC	42.0	44.4	52.3	49.8	5.7	5.8

Pyramides d'âges de Rouyn et de la province en 1951.

La comparaison de la pyramide d'âges de Rouyn (la seule ville pour laquelle nous ayons des statistiques en 1951) avec celle de la province ne manque pas d'intérêt. (cf. figure hors-texte 6, p. 61)

Nous y retrouvons, en plus des différences dans les grands groupes d'âges, les détails suivants: 1- aux tranches d'âge 20 - 24 et 25 - 29, dans la pyramide de Rouyn, deux saillants, dont le féminin beaucoup plus prononcé, (10,5% contre 9,2%), alors que dans la pyramide de la province les effectifs sont sensiblement les mêmes pour les deux tranches, et pour les hommes et les femmes (8,1% contre 8,5%). Ces saillants sont de toute évidence dûs à l'exode rural de jeunes adultes de 20 à 30 ans, fils de cultivateurs ou de colons. La marge de 1,3% en faveur des femmes à Rouyn semble due au fait que les hommes peuvent trouver une variété plus grande d'emplois, et cela dans tout le Nord-Ouest québécois, tandis que les femmes doivent s'accommoder d'un travail qui convient à leur sexe, ce qu'elles trouvent plus facilement et en plus grand nombre dans une grande ville; 2- Nous remarquons de plus, qu'à partir de 40 ans, les pourcentages des hommes dans les deux pyramides sont les mêmes, ce qu'on ne retrouvera pas en 1961; en 1951, les emplois masculins, toutes proportions gardées, étaient plus nombreux qu'en 1961 parce qu'il y avait plus de mines en opération; fait à noter, du côté des femmes à partir de 30 ans, les pourcentages de la pyramide de Rouyn diminuent progressivement par rapport à ceux de la province. De plus, alors que pour la province les pourcentages féminins sont sensiblement les mêmes que pour les masculins, les pourcentages féminins de la pyramide de Rouyn sont de beaucoup inférieurs aux masculins. (Pour les tranches d'âges de 30 ans et plus, 4,6%). Le taux de masculinité de Rouyn, en 1951, peut exprimer d'une autre manière cette différence puisqu'il était de 110.

Les deux saillants des 20 - 29 ans de la pyramide de Rouyn et le pourcentage décroissant des tranches féminines d'âges de 30 ans en montant semblent reliés par la même explication. Déjà, à partir de 1951, les femmes ont réalisé les limites de possibilités d'emplois féminins à Rouyn. Comme l'ensemble du Nord-Ouest québécois, Rouyn était principalement un centre d'extraction de matières premières qui offrait un travail réservé aux hommes. Par surcroît, les quelques industries secondaires ne pouvaient offrir des emplois appropriés aux femmes. La main-d'oeuvre féminine ne trouvait alors de débouché que dans un secteur tertiaire vite saturé. Aussi avec la saturation locale du secteur tertiaire et la prospérité d'après-guerre, les femmes cherchèrent de l'embauche ailleurs. C'est là une situation propre aux villes et villages du Nord-Ouest québécois et probablement à toute région centrée sur l'exploitation des richesses naturelles.

Ainsi, en 1961, nous remarquons sur la pyramide des trois villes réunies une augmentation des jeunes (3.2%), une diminution des adultes (4.3%) et une légère augmentation des vieillards (1.2%); les augmentations des pourcentages des jeunes et des vieillards équivalent à un dixième près la diminution des pourcentages des adultes. L'augmentation du pourcentage des jeunes n'est pas attribuable à un accroissement naturel plus fort qu'en 1951. La raison de la diminution des adultes nous semble plutôt liée à leur exode vers le sud de la province, particulièrement vers la région de Montréal. Entre 1951 et 1961, plusieurs mines ont fermé leurs portes (11) dans la zone de la faille de Cadillac et d'autres les ont ouvertes (8) mais la plupart de celles-ci n'étaient destinées à exploiter que de petits gisements avec une main-d'oeuvre restreinte.

L'étude des grands groupes d'âges du Nord-Ouest québécois amènerait les mêmes commentaires que nous avons déjà faits au sujet des grands groupes d'âges des villes, mais en les amplifiant; les pourcentages des jeunes et des vieillards sont plus forts, tandis que ceux des adultes sont plus faibles.

Pyramides d'âges des trois villes, de la Province et du Nord-Ouest québécois en 1961. (cf. figure hors-texte 7, p. 63)

A partir de cette comparaison, nous observons trois choses: d'abord la pyramide conjuguée pour les trois villes se situe, pour les tranches de 0 à 19, entre la pyramide de la province, la moins évasée, et celle du Nord-Ouest québécois, la plus large; ensuite, aux âges 20 à 39, la pyramide du Nord-Ouest québécois se rétrécit en deçà des deux autres; finalement pour les tranches supérieures à 40 ans, la pyramide de la province devient plus large alors que la pyramide des villes et celle du Nord-Ouest québécois coïncident à quelques dixièmes près. Nous pouvons donc conclure que l'exode rural commence à 20 ans environ et l'exode urbain à 40 ans; là, parce que la main-d'oeuvre est abondante, ici, parce que le travail de mineur exige une santé robuste et que les emplois miniers sont moins nombreux.

Sur les trois pyramides nous remarquons, de plus, le déficit des naissances dû à la crise économique de 1929, soit aux âges 20 à 29.

Un peu plus haut, nous avons remarqué deux saillants sur la pyramide d'âges de Rouyn en 1951. (cf. figure hors-texte 8, p. 65) Nous ne les retrouvons pas en 1961. De plus, les pourcentages des tranches féminines de plus de 30 ans sont plus forts qu'en 1951 mais demeurent encore inférieurs à ceux des hommes. Le taux de masculinité de Rouyn était baissé à 105 en 1961 et la fonction "centre de services" s'y développe et offre sûrement un plus grand nombre d'emplois féminins.

Les mouvements de population ont affecté un fort contingent de personnes dans les villes de la faille de Cadillac. D'abord, un flux très ample de population composée en grande partie de jeunes adultes auquel s'ajoutait un accroissement naturel élevé. On se souvient, qu'à ce moment, la zone minière de la faille de Cadillac s'ouvrait à l'exploitation, qu'elle connut, durant cette période, son plus grand nombre de mines simultanément en opération et conséquemment sa plus nombreuse main-d'oeuvre minière. Pour qualifier cette période, il serait peut-être mieux de parler de "raz de marée" de population. De 1951 à 1961, brusquement, sans un temps d'étale, le reflux s'amorce: l'accroissement naturel et l'immigration ne parviennent pas à maintenir un accroissement normal de la population. Les mines d'or sont en période de crise mais, heureusement, la fonction "centre de services" se développe, créant une plus large place à la main-d'oeuvre féminine. A partir de 1961, le reflux continue et s'annonce de plus en plus rapide. Déjà, l'estran nous livre la physionomie actuelle des villes de la faille de Cadillac et du Nord-Ouest québécois: une région centrée sur l'exploitation de matières premières, employant en grande partie une main-d'oeuvre masculine qui se doit d'être robuste; avec la mécanisation qui s'intensifie, beaucoup d'éléments adultes, en majorité féminins, fuient la région parce qu'il n'y a pas d'industries secondaires pour les absorber; et parmi eux, il faut signaler les jeunes adultes instruits dans la région, et qui ne trouvent pas d'emploi selon leurs aptitudes. Voilà la situation des villes de la faille de Cadillac et aussi du Nord-Ouest québécois tout entier. Au cours des pages suivantes, l'étude des fonctions et de l'avenir des villes de la faille de Cadillac expliquera cette situation et tentera de montrer dans quel sens devrait s'orienter la solution.

PLANCHE V : EDMUND HORNE



**Monument à la mémoire
d'Edmund Horne, décou-
vreur de la mine Horne,
à Noranda.**



**Réplique du camp d'Edmund Horne à Noranda et
vieux instruments de forage sous-terrain.**

PLANCHE VI: MOBILITE DE LA MAIN-D'OEUVRE



Parc de maisons mobiles à Rouyn où s'entassent environ 70 maisons.

Photo de l'auteur.

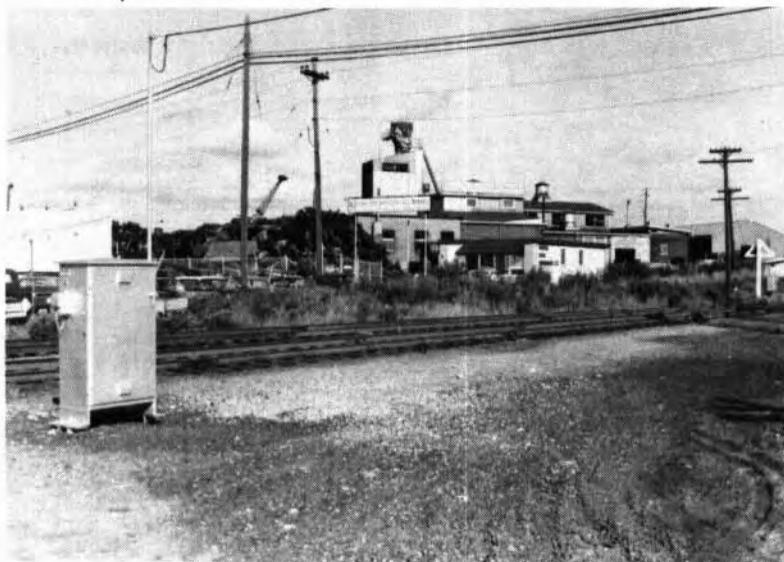
PLANCHE V I I :
DYNAMISME DE LA FONCTION MINIERE



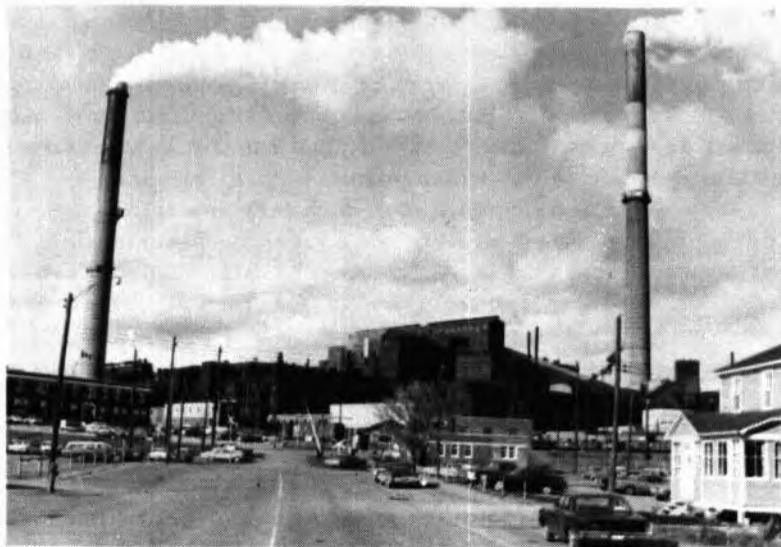
Au premier plan, à gauche, réplique du camp d'Edmund Horne, découvreur de la mine Horne (Noranda Mines); au centre, monument à sa mémoire; à l'arrière plan, l'hôpital Youville et l'Ecole des Sciences infirmières à Noranda.

Photo de l'auteur.

PLANCHE VIII: INDUSTRIES MANUFACTURIERES



La Quebec Iron Foundries à Noranda, (filiale de Noranda Mines) fabricant des billes de fer pour l'industrie minière. Amas de ferrailles en avant de l'usine.



**La fonderie Horne de la Noranda Mines à Noranda .
élément de stabilité économique.**

Photos de l'auteur.

B- DYNAMIQUE DU PEUPEMENT: MINES ET SERVICES

1° Un facteur puissant d'urbanisation: la fonction minière

a) La découverte des mines.

La présence de métaux dans le Nord-Ouest québécois est connue depuis longtemps. Sous le régime français, en 1686, au cours d'une expédition vers la baie d'Hudson, le chevalier de Troyes, commandant de l'expédition, visite un rocher sur les bords du lac Témiscamingue et expédie à Québec des fragments de minerai de plomb et d'étain.⁸ A ce même emplacement, un certain Wright effectue des fouilles vers 1885 pour en extraire du plomb et du zinc; son successeur, Chapin, de 1890 à 1895, exécute de gros travaux, fore un puits de 300 pieds et tente d'expédier des concentrés à Swansea.⁹ Sur la rive ouest du lac en 1895, à la rivière Montréal, on découvre de l'argent et on fore un puits de 200 pieds. Mais lors de la construction du Témiskaming and Northern Ontario Railway, en 1903, les tranchées mirent à jour du minerai d'argent. Découverte sensationnelle qui donna naissance à Cobalt et qui fit affluer de toutes parts une ruée de prospecteurs. Ceux-ci s'éloignent de Cobalt dans toutes les directions. Deux prospecteurs canadiens-français, Auguste Renault et Alphonse Ollier, partent de Ville-Marie en direction nord et découvrent en 1909, de l'or sur le bord d'un lac, qu'ils nommèrent Fortune, situé à 13 milles à l'ouest de Rouyn. En 1911, un petit moulin est construit et on exploite pendant quelque temps cette mine. Parallèlement, en Ontario, des prospecteurs partent de Cobalt et découvrent les mines de Kirkland Lake. De cet endroit par la suite, les découvertes s'orientent est-ouest. Vers l'ouest, les minerais de la région de Timmins et de Porcupine sont mis à jour. Vers l'est, on découvre le gisement d'une des plus grosses

8. Damase Potvin, Sous le signe du quartz, Montréal, Valiquette, 1942, p. 41.

9. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 110.

mines d'or du Canada, la Kerr-Addison, à quelques milles de la frontière québécoise.

On s'avance plus à l'est et on pénètre en territoire québécois. Plusieurs terrains sont alors piquetés, qui deviendront plus tard des mines. En 1910, plusieurs gisements sont découverts dans la région de Cadillac, dans les cantons Joannes, Bousquet et Cadillac. En 1911, dans la région de Val d'Or, les gisements de la Sullivan et de la Siscoe sont piquetés. En 1922, dans le district de Noranda, d'autres gisements sont connus: Powell et Waite. En 1923, c'est le piquetage des terrains de la Canadian Malartic.

Mais c'est la découverte de Noranda qui cause réellement le "boum" minier dans le Nord-Ouest québécois.¹⁰ En 1911, Edmund Horne remarque sur les bords du lac Osisko, "some likely-looking rocks". Il y retourne en 1914 et en 1917. Les quelques échantillons pauvres qu'il y recueille lui donnent quand même un espoir. Il réussit en 1920 à former un syndicat avec un capital de \$225. C'est grâce à cet argent qu'il peut poursuivre ses recherches, à l'aide d'un associé, cette fois, en 1920, 1921 et pendant l'hiver 1921-22. C'est alors que des tranchées sont dynamitées et qu'est découvert ce qui deviendra un des principaux gisements de la mine Noranda, le gisement "A". Ces nouvelles découvertes amènent la formation d'un nouveau syndicat par Thompson et Chadbourne, deux géologues américains. Ceux-ci investissent \$320,000.00 et exigent 10% d'intérêt dans une éventuelle compagnie qui exploiterait la mine. Au cours de 1923, on procède à d'intensifs sondages au diamant et ce qu'on croyait devoir être une mine d'or se révèle une mine de cuivre. Dès 1926, on commence la construction de la fonderie, qu'on aperçoit de nos jours, située entre les deux cheminées. En 1928, les sondages, se continuant, révèlent ce qui deviendra une des plus grosses mines de cuivre du monde. Une raffinerie électrolytique est construite en 1929, rue Sherbrooke, à Montréal. Elle reçoit les anodes d'une teneur de 90%, de la fonderie Horne.

"Seule en effet la recherche de minerais était capable d'attirer les hommes parmi ces croupes rocheuses."¹¹ Cette découverte sensationnelle amène une ruée de prospecteurs vers Rouyn en 1922 et dans tout le Nord-Ouest québécois. A la fin de 1922, tout le canton Rouyn est piqueté. Le nombre de claims enregistrés dans le Nord-Ouest québécois démontre

10. Nous avons recueilli de différents auteurs, cités dans la bibliographie, les notes historiques sur Noranda Mines.

11. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, 1. 110.

des recherches intensives:

"1920 - 316	1926 - 13,696	1932 - 9,836
1922 - 575	1928 - 12,521	1934 - 11,397
1924 - 3,976	1930 - 6,304	1936 - 17,503" ¹²

L'avenir minier du Nord-Ouest québécois est maintenant assuré pour une bonne part. Mais nous devons malheureusement constater que cet avenir est entre les mains de capitalistes américains et surtout ontariens. Ils possédaient les capitaux nécessaires et depuis 20 ans, ils avaient à leur crédit les expériences de Cobalt et de Kirkland Lake. Il ne faudrait pas pour cela oublier le rôle des Canadiens-français; plusieurs mines furent découvertes par ceux-ci. Mais rarement les compagnies qu'ils formaient avaient les reins assez solides pour tenir le coup des dépenses initiales d'exploration et d'exploitation. La plupart du temps, elles étaient achetées par des financiers ontariens. Noranda Mines, à ce sujet, fut et demeure un véritable trust: elle possède la majorité des actions dans beaucoup de mines du Nord-Ouest québécois. "L'ignorance de la vieille province pour cette région peut expliquer, sans justifier le fait cependant, que ce sont des gens de l'Ontario et des Etats-Unis qui ont jusqu'à présent financé et exploité, à leur profit comme de raison, la plupart des entreprises minières qui s'y trouvent."¹³ On va même jusqu'à affirmer que "l'Abitibi s'est toujours développée - si l'on peut dire - malgré le gouvernement de Québec et les financiers canadiens-français."¹⁴

b) L'aménagement.

Les premiers temps des villes minières furent tous semblables.¹⁵ Avant même la construction de voies de communication, les centres miniers naissants possédaient chacun une population assez forte. En 1922, des gens

12. Province de Québec, L'industrie minière de la Province de Québec en 1943, Québec, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1944, p. 19.

13. Emile Benoist, Abitibi, pays de l'or, Montréal, Zodiaque, 1938, p. 47.

14. Ibid, p. 59.

15. Nous suggérons, au lecteur désireux de connaître le désordre régnant dans les villes minières lors de leurs débuts, de consulter les deux

commencent à affluer à Rouyn. "En juin 1925, Rouyn comptait une quinzaine de familles et environ 300 prospecteurs, mineurs, aventuriers composaient la population flottante."¹⁶ Rouyn est érigée en paroisse en 1925, devient village en 1926 (602 habitants), ville en 1927 (2,332 habitants).¹⁷ Noranda est incorporée en 1926 (1,500 h.).

Val d'Or est fondée en 1934, incorporée village en 1935. En 1937, on mentionne 7,000 habitants à Val d'Or et 1,000 habitants à Bourlamaque qui fut incorporée en 1934.¹⁸ Sans doute, la population flottante y est également nombreuse.

Malartic, incorporée en 1939 (1,791 habitants), avait déjà en 1937, 1,000 habitants; parmi ces derniers, il y avait comme ailleurs beaucoup de prospecteurs, foreurs, etc.

De nombreux petits camps miniers apparaissent aussi en ces temps héroïques. Plusieurs disparaîtront lorsque des réseaux de communications organisés pourront leur offrir un moyen de transport communautaire vers une ville naissante: fle Siscoe, mines Kiena, Wisik, Dorval, Shawkey, Gale. Mais lorsque ces camps sont assez distants des villes, ils grandissent pour devenir, avec l'épuisement des réserves de minerais, des villages-fantômes en tout ou en partie: Duparquet à 31 milles au nord de Rouyn, Arntfield à 12 milles à l'ouest de Rouyn, Cadillac à 31 milles à l'est de Rouyn,¹⁹ Perron à 15 milles à l'est de Val d'Or, Barville à 20 milles à l'est d'Amos. "Il est à remarquer que même au moment de leur apogée, ces localités n'ont pas dépassé 1,500 âmes."²⁰

C'est la voie d'eau qui servit d'abord à atteindre les camps miniers.

ouvrages suivants: Albert Mgr Pelletier, J'ai vu naître et grandir ces jumelles (Rouyn et Noranda), interview par Mme Annette Roger Gauthier, s.l., en collaboration, 1967, 195 p., phot., et Emile Benoist, Abitibi, pays de l'or, Montréal, Zodiaque, 1938, 198 p.

16. Jean-Louis Lefebvre, Monographie de la ville de Rouyn, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, 1944, p. 178.

17. Ibid, p. 178.

18. Emile Benoist, Abitibi, pays de l'or, Montréal, Zodiaque, 1938, p. 79.

19. Cf. référence 2 de l'introduction générale.

"Les premiers habitants de Rouyn sont montés du sud, à force de portages, par le haut Ottawa et son affluent la Kinojévis; par là sont arrivés les premiers matériaux du Smelter, en bateau jusqu'au lac Dufault et les derniers milles par traîneaux. Si la prospection a été précoce et la mise en exploitation rapide autour du lac Dubuisson, avec Sullivan, Siscoe, Shawkey, Bourlamaque, c'est qu'à l'amont de la station de chemin de fer d'Amos, l'Haricana offre une voie de pénétration idéale, sans rompre charge, jusqu'au lac; tout le premier équipement de Val d'Or est passé par là."²¹

L'essor rapide de la mine Horne de Noranda d'abord et des autres mines de la faille de Cadillac provoque l'établissement urgent des voies ferrées et des routes. Cette urgence est bien soulignée par le fait que voies ferrées et routes ont d'abord été tracées à partir du Transcontinental et de la route qui traverse l'Abitibi de l'est vers l'ouest, les voies les plus courtes vers le pays minier. Ainsi dès 1927, on inaugure un embranchement du Transcontinental à Taschereau vers Rouyn-Noranda, entre 1929 et 1931 les routes qui relient Villemontel à Cadillac, Senneterre à Louvicourt. De plus, le Témiscamingue est relié à Rouyn-Noranda aux mêmes dates.

En 1927, un embranchement du Témiscamingue and Northern Ontario (aujourd'hui Ontario Northland Railways) de Swastika, Ontario, atteint Rouyn-Noranda, "affirmant ainsi l'emprise de l'Ontario sur le district minier."²²

L'embranchement du chemin de fer Senneterre-Rouyn, en passant par les mines de la faille de Cadillac ne s'ouvrit qu'en 1938. Une route, qui la longe, fut ouverte, vers la même date. Il est à remarquer que cette route et le chemin de fer surtout suivent de très près le tracé de la faille de Cadillac. Enfin, en 1939, la route 58, Val d'Or - Mont-Laurier est terminée, et c'est un bienfait pour la province et pour Montréal qui profiteront davantage du marché important qu'est devenu le Nord-Ouest québécois. Avec ces voies de communications qui entourent Rouyn-Noranda,

20. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 452.

21. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 113.

22. Ibid, p. 113.

ces villes deviennent une étoile de voies ferrées et de routes. (cf. figure hors-texte 10, p.130)

La construction de ces voies de communications principales et surtout secondaires fut un bienfait pour l'agriculture. E. Benoist note que "certaines routes, que la colonisation réclamait vainement, depuis des années et des années, se sont ouvertes comme par magie, en pleine forêt",²³ non plus "à l'aide de la hache et de la sciote mais avec des mécaniques puissantes, des sortes de tanks."²⁴ "Au vrai, plusieurs colonies nouvelles n'existent aujourd'hui que parce que des chemins de pénétration ont d'abord été ouverts pour des entreprises minières. Les premiers colons ont suivi d'abord les sentiers des prospecteurs, puis la route s'est faite."²⁵

Dès 1924, une centrale hydro-électrique développant 40,000 c. v. était construite au Lac des Quinze par la Northern Quebec Power pour répondre aux premières demandes d'énergie. En 1938, sur le haut Ottawa, la centrale Rapide 2 (48,000 c. v.) est inaugurée. D'autres centrales viendront s'ajouter par la suite mais, pour le moment, ces deux premières étaient suffisantes pour satisfaire les besoins.

c) Main-d'oeuvre.

Dans notre premier chapitre, nous avons fait une étude de la main-d'oeuvre minière et montré toute son importance dans l'économie du Nord-Ouest québécois et des villes de la faille de Cadillac. Alors que là, la main-d'oeuvre était classée "selon l'industrie", ici, elle le sera selon la "profession" ou "l'occupation".

Obligatoirement, nous avons dû classer la main-d'oeuvre minière dans le secteur d'activité primaire; les recensements fédéraux de 1941 et 1951, pour les villes ayant une population inférieure à 10,000 habitants, classent les mineurs sous l'entête générale "autres primaires" qui comprennent les occupations primaires autres qu'agriculture. D'après notre estimation, les "mineurs" comprendront 80 à 90% de ces autres primaires.

23. Emile Benoist, Abitibi, pays de l'or, Montréal, Zodiaque, 1938, p. 36.

24. Ibid, p. 25.

25. Ibid, p. 39.

Cependant, il nous faut apporter une réserve relativement au recensement fédéral de 1961, puisque toutes les statistiques de cette section sont tirées des recensements fédéraux. "A cause de définitions différentes et de la revision apportée à la classification des professions, certains chiffres du présent rapport (1961) ne sont pas rigoureusement comparables à ceux des recensements antérieurs." ²⁶

Nous retrouvons, dans l'étude de la main-d'oeuvre primaire des villes de la faille de Cadillac, une constatation identique à celle que nous avons décelée lors de l'étude des balances migratoires: 1951 marque une année de transition entre une augmentation de la main-d'oeuvre primaire durant les années 1941-51 et une diminution durant la décennie suivante comme nous avons des balances migratoires positives et négatives pour ces décades.

Ainsi, durant les années 1941 à 1951, dans toutes les villes, il y eut augmentation de la main-d'oeuvre primaire, soit pour Rouyn-Noranda 682 personnes (33,5% de la main-d'oeuvre primaire de 1941), pour Val d'Or-Bourlamaque 212 (16,4%) et pour Malartic 225 (30,4%). Ces augmentations s'expliquent par le fait que l'industrie minière d'une part, put, en 1945 et dans les années suivantes, combler le déficit de main-d'oeuvre qui l'affecta durant les années de guerre et d'autre part, accéléra peut-être l'extraction afin de profiter de la "Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or", loi instituée en 1948. Dans la décade suivante, les diminutions furent les suivantes: Rouyn-Noranda: 474 (17,4% de 1951), Val d'Or-Bourlamaque: 164 (10,9%) et Malartic: 163 (16,9%). On se rend compte, comme nous l'avons déjà mentionné, que l'épuisement des gisements rentables, une productivité plus grande par l'emploi de nouvelles méthodes et d'instruments et surtout les difficultés des mines d'or occasionnèrent une diminution des mineurs et par conséquent une migration de ceux-ci. (cf. tableau hors-texte 4, p. 85)

Comme on l'aura noté, l'étude de la main-d'oeuvre pour les villes de Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque doit se faire par agglomération, parce qu'il existe entre ces villes un échange de main-d'oeuvre et parce que les recensements nous donnent cette main-d'oeuvre au lieu de résidence. Par cette source, nous ne pouvons donc préciser les différences entre ces villes. Les statistiques du Commissariat industriel de la Province de Québec, en date de 1959, nous aident cependant à confirmer ce qu'une observation empirique nous suggère puisqu'elles donnent la main-d'oeuvre au lieu de travail. Nous présentons ces résultats avec toute la

26. Canada, Bureau Fédéral de la Statistique, Recensement du Canada 1961, Ottawa, Imprimeur de la Reine, première page de garde du bulletin no 6 de la série 3, 1. (Catalogue, no 94-506)

circonspection nécessaire puisque ces enquêtes nous semblent avoir été effectuées rapidement.

Le secteur primaire de Noranda comprendrait 58% de sa main-d'oeuvre (3,058), celui de Rouyn, aucune personne. La mine Horne est, de ce fait, rattachée au territoire de Noranda. En 1959, il n'y avait pas de mines adjacentes au territoire de Rouyn. A Val d'Or - Bourlamaque, où deux mines, la Lamaque et la Sigma, ont des limites communes avec Bourlamaque, nous trouvons, pour cette dernière ville, 77% de sa main-d'oeuvre dans le secteur primaire (942). La fonction minière est donc évidente pour ces deux villes et particulièrement pour Bourlamaque, qui a une population totale inférieure à celle de Noranda.

Nous disions, plus haut, que les mines, comme source d'emplois, sont importantes pour les villes de la faille de Cadillac, mais il ne faut pas exagérer leur importance au point de dire qu'une fois les gisements épuisés, elles deviendront des villes-fantômes. Ainsi, en 1961, à Rouyn-Noranda et Val d'Or, c'est respectivement 31,5% et 30,2% de la main-d'oeuvre, qui retire son salaire directement d'une mine ou de services miniers. Précisons de plus, que Rouyn-Noranda seront moins touchées que l'agglomération de Val d'Or par la fermeture des mines puisqu'une fois leurs gisements épuisés, la Horne continuera d'employer, si on s'en tient au contexte actuel, environ 800 travailleurs à sa fonderie et dans les services auxiliaires, soit 48% de sa main-d'oeuvre présente.²⁷ Malartic sera la plus durement touchée par la fermeture des mines du fait qu'elle n'a pas, contrairement aux deux autres agglomérations, de secteur tertiaire important.

En plus d'être des villes à industries extractives, Rouyn-Noranda et Val d'Or - Bourlamaque - Lac Lemoyne sont les principaux centres où sont situés les sièges sociaux ou succursales d'entreprises se spécialisant dans les services miniers: forage au diamant, analyse d'échantillons, bureaux d'ingénieurs miniers consultants, transport de minerais, bureaux d'enregistrement de claims miniers, etc. A Rouyn - Noranda, trois des compagnies spécialisées en forage au diamant emploient 566 travailleurs. Certains de leurs produits, comme les carottières diamantées (bit), sont exportés jusqu'en Afrique.²⁸ A Val d'Or - Bourlamaque, 229 employés travaillent pour 12 compagnies en forage.

Malgré le fait que depuis l'ouverture de Chibougamau en 1952 et de Matagami vers 1962, une grande partie de l'activité minière ait lieu au

27. Cf. référence 40 du chapitre premier.

28. Renseignements d'enquête, 1967, auprès du gérant de Continental Diamond Drilling de Rouyn.

nord de la zone Noranda-Senneterre, malgré le fait aussi que l'orientation des recherches se fasse définitivement vers le cuivre, il ne faudrait pas conclure que, dans cette dernière zone, l'activité se résume à l'exploitation des mines en opération. Le sondage au diamant, indice révélateur, y est toujours actif: la faille de Cadillac a donné beaucoup et on ne se résigne pas à dire qu'elle a donné son grand maximum. Ainsi en 1961, 35,3% (704,821 pieds) du sondage au diamant de la province fut fait dans la zone minière Noranda-Senneterre, dont les 4/5 environ dans la zone de la faille de Cadillac.²⁹

Après s'être imposée d'une façon si brusque au début, la fonction minière des villes de la faille de Cadillac devient moins importante, mais elle demeure encore de nos jours vitale pour la ville de Malartic, très utile pour les villes de Val d'Or-Bourlamaque et de Rouyn-Noranda quoique pour cette dernière agglomération, elle ajoute à l'extraction et les services miniers, le raffinage du minerai de cuivre d'une région étendue, élément de stabilisation économique.

2° Une fonction embryonnaire: la fonction manufacturière.

Le secteur manufacturier des villes de la faille de Cadillac est embryonnaire au point que, si la population n'était pas là, il disparaîtrait en grande partie lui-même. Les industries employant une population fonctionnelle importante sont petites et peu nombreuses.³⁰ Nous y trouvons surtout les industries qu'on trouverait infailliblement dans des villes de leur taille: industries alimentaires, industries de la mécanique, du bois, etc. Il ne faut donc pas se surprendre que des 10 régions administratives du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue soit celle qui possède le plus faible pourcentage d'emplois dans le secteur manufacturier.³¹

29. Province de Québec, Ministère des Mines, L'industrie minière de la Province de Québec, 1961, Québec, Imprimeur de la Reine, p. 44 à 58.

30. La population fonctionnelle désigne la proportion de la main-d'oeuvre d'une ville qui travaille à la satisfaction de besoins extérieurs à la ville. L'importance de cette main-d'oeuvre, dans les différentes activités économiques de la ville, déterminera les fonctions de cette ville et leur importance relative. (Cf. J. Beaujeu-Garnier et G. Chabot, Traité de géographie urbaine, Paris, Colin, 1963, p. 108.)

31. Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau des Recherches économiques, Etudes régionales, Statistiques par régions administratives, 1961, Québec, 1966, p. 8-18.

Au sujet des employés de la fonderie Horne de la Noranda Mines, nous n'avons pu trouver dans les recensements d'indications concernant la classification de leurs métiers; ces métiers sont vraisemblablement englobés sous la catégorie "mineurs". Comme preuve, Val d'Or-Bourlamaque, en 1961, comptait 17.7% de sa main-d'oeuvre dans le secteur secondaire, Rouyn-Noranda 20.7 et Malartic 20.9. Si les 800 employés de la fonderie étaient rangés dans le secondaire, les écarts de pourcentages seraient plus grands. (cf. tableau hors-texte 4, p. 85) La difficulté vient du fait que plusieurs employés, comme les plombiers, les électriciens, les mécaniciens, etc., peuvent travailler, selon les besoins, à la fonderie et à la mine.³² Il devient très difficile de faire le partage et c'est le pourquoi, croyons-nous, de leur classification dans le primaire.

La main-d'oeuvre secondaire, dans les villes, accuse des augmentations durant les décennies s'étendant de 1941 à 1961. Celle de Rouyn-Noranda enregistre des augmentations décennales respectives de 626 (75.1%) et 509 (34.9%); à Val d'Or, ces augmentations se chiffrent à 325 (102.5%) et 168 (26.2%) et à Malartic, à 109 (47.8%) et 75 (22.3%).

Ces augmentations procentuelles peuvent paraître fortes, mais les chiffres absolus rétablissent la réalité. Elles s'expliquent, tout de même, parce que la population des villes est plus forte et que celles-ci se sont imposées comme pôle d'attraction d'une population environnante.

Les industries qui permettent réellement de parler de fonction manufacturière sont peu nombreuses. Mentionnons les principales: à Rouyn-Noranda, une fonderie de boulets de fer, servant dans les moulins à boulets des mines, laquelle employait en 1966, 53 personnes, une fabrique de tuyaux, de plaques et de briques de ciment, des ateliers de fabrication de carottes diamantées et de réparation du matériel servant au forage au diamant. On ne peut passer sous silence une industrie laitière d'envergure vraiment régionale, d'une part par ses marchés d'approvisionnement et d'autre part par ses marchés d'écoulement. En effet, tout le lait servant à la consommation sous forme de lait nature ou de ses dérivés est acheminé vers Rouyn (à l'exception d'une petite laiterie à Senneterre) de toutes les parties du Nord-Ouest québécois. Ce lait, après traitement ou transformation est retourné à ses lieux de provenance. Depuis 1961, cette industrie procéda à la concentration dans ce domaine en achetant 5 laiteries (La Sarre, Amos, Val d'Or, Ville-Marie et Témiscaming) qui sont devenues des centres de distribution. A notre connaissance, cette industrie est la seule à avoir le Nord-Ouest québécois comme cadre à toutes ses activités. A Val d'Or-Bourlamaque, nous trouvons comme à Rouyn-Noranda, des ateliers de réparation du

matériel au diamant; de plus, des moulins à scies emploient 165 personnes;³³ à Malartic, un moulin à scie occupe, en 1967, une quarantaine de personnes.³⁴

Ces industries du secteur secondaire sont, pour la plupart, reliées à l'exploitation des ressources naturelles de la région: les métaux et le bois. Leur nombre est pour le moins insignifiant si on considère les possibilités industrielles de la région et un sain équilibre économique.

Nous avons là, il nous semble, la preuve que dans le Nord-Ouest québécois comme dans les villes de la faille de Cadillac, ce sont les industries primaires qui dominent, celles qui exigent peu de transformation, ce qui faisait dire justement à Michael Draper, au sujet de l'économie du Nord-Ouest québécois: "Voilà une situation qui est nette: le peu de diversité dans la structure industrielle de cette économie la rend très vulnérable à la moindre perturbation et l'équilibre entre les différents facteurs est difficilement atteignable."³⁵ Le secteur manufacturier des villes de la faille de Cadillac nous donne le degré réel de leur santé industrielle: précaire.

3° Une fonction de relève: la fonction "centre de services".

Les villes de la faille de Cadillac voient leur fonction minière décroître, leur fonction manufacturière se développer très lentement, mais elles constatent que leur secteur tertiaire augmente continuellement depuis les débuts. Nous essaierons de prouver cette dernière assertion en examinant les points suivants: l'augmentation du niveau de vie dans les villes de la faille de Cadillac, leur situation régionale et leur isolement de même que celui du Nord-Ouest québécois. Mais avant d'aborder l'étude de ces trois points, il est opportun d'examiner les statistiques de la main-d'oeuvre tertiaire de ces mêmes villes. (cf. tableau hors-texte 4, p. 85)

33. En collaboration, Commission industrielle, Val d'Or métropolitain, Val d'Or, s. ed., s. d., feuillet Composition économique, Val d'Or métropolitain.

34. Renseignements d'enquête, 1967, auprès de M. R. Hamel, secrétaire-trésorier de la ville de Malartic.

35. Michael Draper, "Le grand malaise du Nord-Ouest québécois", dans Le Devoir, Montréal, vol. 57, 3 décembre, 1966.

a) Etude statistique du secteur tertiaire.

Dans les villes de la faille de Cadillac, les pourcentages de la main-d'oeuvre tertiaire pour les années 1941 - 1951 - 1961 furent les suivants: 39.1%, 48%, 52.8%. L'augmentation procentuelle de cette main-d'oeuvre fut de 101.4% de 1941 à 1951, et de 20.2% de 1951 à 1961. Il faut bien se rappeler que Rouyn et Noranda virent le jour au cours des années 1924-1925, mais que les trois autres n'apparurent qu'au cours des années 1934, 1935 et 1936. Ceci explique l'augmentation de 101.4% de 1941 à 1951. Entre 1951 et 1961, l'augmentation se chiffre à 20.2%. Cette augmentation est quand même relativement forte si on considère que durant cette période la population ne s'accroît que de 27.3%.

L'étude individuelle des villes nous indique toutefois des particularités dignes de mention. (cf. tableau ci-dessous)

TABLEAU IV

Augmentation procentuelle de la main-d'oeuvre tertiaire, villes de la faille de Cadillac, 1941-51 et 1951-61.

	<u>1941-1951</u>	<u>1951-1961</u>
Rouyn-Noranda	104.7	21.6
Malartic	47.8	11.6
Val d'Or-Bourlamaque	120.8	19.5
5 villes	101.4	20.2

En 1941, Rouyn et Noranda avaient 16 ans d'existence, Val d'Or et Bourlamaque, 7 ans et Malartic, 5 ans. L'augmentation décennale fut forte à Val d'Or (120.8%) qui débutait, ainsi qu'à Rouyn-Noranda (101.4%) puisque l'expansion minière des débuts se continuait toujours. De plus, le rayonnement régional de ces 2 agglomérations explique aussi, comme nous le verrons ultérieurement, cette forte augmentation. Il n'en est pas ainsi de Malartic (47.8%), où l'augmentation n'est due qu'à la création de services à rayonnement local en très grande partie.

Les pourcentages d'augmentation de la décade suivante trouvent également leur explication dans l'augmentation de la population, mais pour Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque, où les pourcentages d'augmentation sont presque le double de celui de Malartic, il faut trouver, comme

dans la décade précédente, l'explication dans leur position géographique, ce qui amène le développement d'un centre régional de services.

Si nous comparons maintenant le secteur tertiaire des villes par rapport à celui du Nord-Ouest québécois, d'autres précisions viendront s'ajouter. En 1961, le secteur tertiaire des villes comprenait 42.2% (8,474) de la main-d'oeuvre tertiaire du Nord-Ouest québécois, alors que la main-d'oeuvre entière des villes se situait à 35.2% de celle de la région. Ces deux pourcentages pour Malartic sont respectivement de 3.8% (759) et 4.3%, pour Val d'Or-Bourlamaque, 12.1% (2,422) et 10.1%, pour Rouyn-Noranda, 26.4% (5,293) et 20.8%.

Déjà par ces chiffres, nous pouvons caractériser les villes de la façon suivante: Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque sont d'abord des "centres de services", avec plus de 50% de leur main-d'oeuvre dans le secteur tertiaire. Malartic est une ville industrielle. Si nous poussons plus avant nos comparaisons, nous trouverons que pour les villes-soeurs, Rouyn-Noranda, Val d'Or-Bourlamaque, Rouyn et Val d'Or sont surtout les centres de services et Noranda et Bourlamaque, les villes industrielles, centres d'exploitation minière. Ainsi, en 1959, des 227 établissements de détail et des 17 de gros à Rouyn-Noranda, Rouyn possédait 77% des premiers et la totalité des deuxièmes. Val d'Or possédait 91% (105) des établissements de détail et tous les établissements de gros (19).³⁶

Plusieurs raisons interviennent pour expliquer ces constatations. Mentionnons tout de suite que les différences de fonctions entre Rouyn et Noranda, entre Val d'Or et Bourlamaque, viennent des conceptions qui ont présidé à l'établissement des villes. Noranda et Bourlamaque furent dès le début assujetties à de rigoureux plans d'urbanisme. Elles furent conçues comme des "company towns". Tandis que Rouyn et Val d'Or grandirent d'abord d'une façon désordonnée: elles étaient le centre du commerce, des loisirs; les plans d'urbanisme viendront après ces débuts "champignons". Sans avoir approfondi le sujet (il n'entre pas dans le but de ce travail), il nous semble que les plans d'urbanisme de Noranda et Bourlamaque ont en grande partie freiné le développement de la fonction "centres de services".

36. a) Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Commissariat industriel, Inventaire économique et industriel, Rouyn, Québec, 1959, p. 24 et 25.

b) Id., Val d'Or, p. 24 et 25.

c) Id., Noranda, p. 24 et 25.

TABLEAU HORS-TEXTE 4

MAIN-D'OEUVRE, SELON LES SECTEURS D'ACTIVITES, VIL-
LES DE LA FAILLE DE CADILLAC, 1941, 1951, 1961.

SECTEURS	1941		1951		1961	
	<u>ABS.</u>	<u>%</u>	<u>ABS.</u>	<u>%</u>	<u>ABS.</u>	<u>%</u>
<u>VILLES REUNIES</u>						
PRIMAIRE	4064	45.4	5183	35.3	4382	27.3
SECONDAIRE	1379	15.5	2439	16.6	3181	19.9
TERTIAIRE	3503	39.1	7057	48.1	8474	52.8
<u>ROUYN - NORANDA</u>						
PRIMAIRE	2035	40.7	2717	31.9	2243	23.6
SECONDAIRE	834	16.7	1460	17.1	1969	20.7
TERTIAIRE	2125	42.6	4350	51.0	5293	55.7
<u>VAL D'OR - BOURLAMAQUE</u>						
PRIMAIRE	1289	51.1	1501	36.0	1337	29.3
SECONDAIRE	317	12.6	642	15.4	810	17.7
TERTIAIRE	918	36.3	2027	48.6	2422	53.0
<u>MALARTIC</u>						
PRIMAIRE	740	51.8	965	48.7	802	40.6
SECONDAIRE	228	16.0	337	17.0	412	20.9
TERTIAIRE	460	32.0	680	34.3	759	38.5

SOURCES: RECENSEMENTS DU CANADA.

b) Elévation de salaires.

Il est certain que la hausse du niveau de vie, qui s'est fait sentir dans le Québec après la guerre 1939-45, a gagné le Nord-Ouest québécois. La fermeture de plusieurs mines d'or, due à l'augmentation des frais d'exploitation, en est une conséquence malheureuse. En 1961, le salaire moyen per capita, pour le Nord-Ouest québécois, était de \$1,016, alors qu'il était de \$616 pour la Gaspésie, de \$1,620 pour Montréal et \$1,098 pour la Mauricie.³⁷

"Selon le "Survey of Markets" du Financial Post pour 1964-65, le revenu moyen per capita au Nord-Ouest québécois est "respectable", en dépit du phénomène d'éloignement par rapport aux grands centres. Ce revenu disponible, per capita aurait été en 1963, de \$1,100 (comparé à \$770 pour la région du Bas St-Laurent, Gaspésie, et \$1,690 pour la région de Montréal). Ceci s'explique surtout par l'exploitation massive des richesses naturelles."³⁸

Et Draper précise:

"Toutefois, il convient de faire attention ici à un paradoxe de la richesse qui est flagrant dans cette région: l'implantation d'industries vouées à l'exploitation des ressources naturelles, payant des salaires élevés, mais à une petite partie de la population, a fait grimper la moyenne de revenu de la région en dissimulant derrière cet écran une forte partie de la main-d'oeuvre comptant sur des secours extérieurs pour vivre normalement. Notons que des hommes de métiers, à la John Lewis (Rollet), gagnent aussi peu que \$1.05 l'heure!"³⁹

Notons aussi qu'en 1961, 3% seulement des fermes du Nord-Ouest québécois ont un revenu supérieur à \$5,000. Les mineurs et les bûcherons sont sûrement les travailleurs les mieux payés, encore que ces derniers soient peu nombreux, comparés aux premiers.

37, Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques et scientifiques, Données sur la structure économique en 1961, des 14 territoires assignés aux délégués industriels régionaux, Québec, 1965, p. 20, 7, 17, 13.

38. Michael Draper, "Le grand malaise du Nord-Ouest québécois", dans Le Devoir, vol. 57, 5 décembre, 1966.

39. Ibid.

Ainsi, nous affirmons avec toutes les réserves qui s'imposent que les villes de la faille de Cadillac, ayant surtout une main-d'oeuvre primaire (mines) et tertiaire, jouissent de la moyenne de salaires la plus élevée per capita, dans le Nord-Ouest québécois. Il existe cependant entre ces villes des disparités de salaires, surtout dans le domaine des mines.

Depuis les débuts de l'exploitation minière jusqu'à la fin de la guerre, les salaires furent comparables dans les mines d'or et de cuivre. Durant la crise économique, le mineur de Noranda gagnait en 1931, environ \$4.00 par jour (\$24. par semaine), dans des conditions de travail très difficiles.⁴⁰ Mais en 1948, la loi de l'aide aux mines d'or fut promulguée, loi qui n'était pas de nature à favoriser une hausse de salaires. De 1952 à 1963, le salaire hebdomadaire dans les mines aurifères québécoises passa de \$61.09 à \$84.25, soit une augmentation de 37.9%. Cependant, pour cette même date, dans les autres mines métalliques, le salaire passa de \$64.73 à \$105.41, soit 62.8% d'augmentation.⁴¹ Rappelons qu'à la fin de 1967, Malartic ne comptait que des mines d'or, Val-d'Or - Bourlamaque, une mine de cuivre et trois mines d'or, Rouyn-Noranda, trois mines de cuivre et une d'or.

Le salaire moyen du mineur est donc plus élevé à Rouyn-Noranda.

En 1964-65, le revenu, per capita, se chiffrait à Noranda à \$2,050, à Rouyn \$1,520 (moyenne pour les deux villes d'environ \$1,725), à Val d'Or, \$1,530.⁴²

En novembre 1963, le revenu moyen par unité de main-d'oeuvre se situait à Rouyn à \$4,061 (78.00 par semaine). Cette ville se classait ainsi au 50e rang du Canada et au 6e de la province après Montréal, Shawinigan, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières.

Si nous utilisons des statistiques du quotidien Le Soleil, en date du 8 février 1967, le salaire hebdomadaire à Rouyn-Noranda atteint plus de \$98.00. (Le mineur de Noranda gagne \$2.42 l'heure.) De renseignements obtenus d'après une enquête faite en juin 1967, le salaire moyen du mineur

40. Renseignements d'enquête.

41. Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Annuaire du Québec 1964-65, Québec, Imprimeur de la Reine, 1965, p. 344.

42. Anonyme, "Revenus de la population de certaines municipalités du Québec au cours des années 1964 et 1965", dans La Prospérité, Montréal, vol. 5, janvier 1967, p. 20.

de Malartic est de \$3,800 à \$3,900 par année (\$1.75 l'heure: \$75.00 par semaine, n'incluant probablement pas le boni.)

"Selon M. Lucien Fontaine, directeur de l'Echo abitibien, "la situation se détériore, dans le secteur minier de l'Abitibi, au point de créer un grave malaise". Ralentissement dans les mines d'or où un ouvrier ordinaire ne gagne guère plus de \$130 par quinzaine. L'évaluation municipale de Malartic dont le sort ne dépend plus que de deux mines - Barnat Mines Ltd, et East Malartic -, a sensiblement diminué. Cadillac survit depuis deux ans grâce à deux mines de molybdène. Quant à la prospection minière elle a considérablement ralenti, surtout à cause des augmentations de taxes qui frappent les propriétaires miniers."⁴³

On ajoute de plus:

"Les 2,500 salariés dans les mines d'or de Val d'Or et de Malartic ne sont définitivement pas une source de prospérité. Leurs salaires sont considérablement moins élevés que ceux des salariés dans les mines de cuivre de Chibougamau et de Rouyn-Noranda. L'écart est de 35 à 50 cents l'heure. Le niveau des salaires dans les autres secteurs ne peut que subir l'influence néfaste de ce phénomène."⁴⁴

Les statistiques, citées dans les trois ou quatre dernières pages, nous montrent qu'il y a eu une augmentation de salaires dans les villes de la faille de Cadillac, mais que cette augmentation n'est pas égale dans toutes ces villes. Rouyn et Noranda se classent les premières. Nous dirions que Val d'Or et Bourlamaque se classent deuxièmes à cause de leur secteur tertiaire, que Malartic vient en dernier lieu. Ces salaires ont été, depuis la fondation des villes de la faille de Cadillac, un facteur de développement de la fonction "centres de services".

43. Jacques Coulon, "Les Nordistes parlent de sécession, une 11e province au Canada", dans Perspectives, vol. 9, 14 janvier 1967, p. 7.

44. Le Conseil du Travail de Rouyn-Noranda, Le Conseil du Travail de Malartic et Le Conseil des Travailleurs organisés du Nord-Ouest québécois, Mémoire sur le chômage dans le Nord-Ouest québécois, présenté au Comité d'Etude du Chômage saisonnier du Conseil d'Orientation économique du Québec, s.l., 25 novembre 1964, p. 15.

c) Position régionale.

Les villes de la faille de Cadillac nous semblent très bien localisées par rapport aux zones agricoles du Nord-Ouest québécois. Il nous semble qu'ignorer ce fait, c'est ignorer un point important dans l'explication de la répartition de la population du Nord-Ouest québécois. Plusieurs auteurs ont remarqué cette position. Citons le principal d'entre eux, Raoul Blanchard (cf. figure hors-texte 10, p. 130): "Cette quasi concentration des gisements a favorisé la création d'une région minière, qui n'empiète pas sur les bons terroirs agricoles des deux comtés mais s'allonge à leur contact."⁴⁵ Il ajoute:

"L'Abitibi et le Témiscamingue sont des régions favorisées. Car à la fertilité de leur sol s'est trouvée ajoutée une vraie bénédiction, la présence de ressources minérales qui en font le premier district minier de la Province. Une vraie chance, car la plus grande partie de la plateforme laurentienne ne participe pas à cette abondance ni autour du lac Saint Jean, ni au long des Laurentides."⁴⁶ 47

En effet, l'agriculture locale est handicapée par son éloignement des grands marchés. (Montréal est à 400 milles de Rouyn, à 335 milles de Val d'Or.) Il lui fallait donc, pour se développer, dans l'optique des fermes familiales de 1930 à 1940, un marché sur place. Les villes minières le lui ont fourni et on peut mesurer jusqu'à quel point il fut important.

La Sarre et Amos sont respectivement éloignées de Ville-Marie de 144 milles et 159 milles. Rappelons que La Sarre est localisée en Abitibi-Ouest, Amos en Abitibi-Est et Ville-Marie au Témiscamingue. Sans les villes de la faille de Cadillac, ces zones n'auraient eu que les chantiers

45. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 110.

46. Ibid, p. 108.

47. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de discuter des conditions présentes ou futures de l'agriculture régionale. Nous citons ces opinions pour ce qu'elles valent. Cependant, ajoutons, à la suite de Pierre Biays, que le Témiscamingue a une vocation agricole reconnue mais qu'il faudra rechercher si l'agriculture abitibienne "est marginale dans l'état actuel de la conjoncture seulement ou si elle est fondamentalement marginale par suite des conditions de sol et de climat".

pour écouler leurs produits agricoles. De plus, nous aurions eu deux zones agricoles séparées et, étant à fonctions identiques, nous ne pouvons voir comment et pourquoi elles auraient eu intérêt à communiquer entre elles. Les villes de la faille de Cadillac sont venues unifier le Nord-Ouest québécois pour en faire une région organiquement constituée.

La naissance de ces villes a-t-elle encouragé les gouvernements dans l'institution des plans de colonisation? Durant la crise économique, c'est 57,000 personnes qui furent placées dans le Nord-Ouest québécois par les plans Gordon (fédéral, 1932-34, 7,000 personnes), et Vautrin (provincial, 1934-36, 50,000 personnes).

Or, à ce moment, la valeur minière de la faille de Cadillac était connue et on savait que les villes existantes grandiraient rapidement. Les villes, d'une part, assureraient un débouché aux produits agricoles et forestiers (bois de chauffage) et d'autre part, les mines pourraient absorber le surplus de main-d'oeuvre agricole ou même les colons sans aptitude pour l'agriculture. A la question posée plus haut, nous sommes tentés de répondre par l'affirmative.

Plusieurs faits viennent souligner la situation privilégiée des villes de la faille de Cadillac. D'abord, les voies de communications, comme nous l'avons vu précédemment, suivent l'allure générale des voies de communications du Canada: des voies principales est-ouest et des voies de raccordement nord-sud. Parmi ces voies est-ouest, le chemin de fer et la route 59, toutes deux longeant la faille de Cadillac, sont de toute évidence les plus fréquentées, si on ne tient compte que de la circulation régionale.

Mais c'est le commerce qui confirme cette position de la façon la plus éloquente. (cf. figure hors-texte 9, p. 92) Utilisons les recensements du Canada de 1951 et 1961. En 1951, les ventes au détail dans les villes de la faille de Cadillac, qui comprenaient alors 29.2% de la population du Nord-Ouest québécois, se chiffraient à \$38,000,000.00, soit 54.3% du total de la région. En 1961, c'est encore 48.2% (\$51 millions avec 32.2% de la population de la région). Cette baisse de 6.1% nous semble due, pour une bonne part, aux nouveaux marchés créés par la naissance des villes de Chibougamau et de Chapais. Bref, c'est la moitié du commerce de détail de toute la région. En ce qui concerne le commerce en gros, en 1961, c'est 49.7% des ventes (35.5 millions); le commerce de services (restaurants, postes d'essence, etc.) accapare 49.3% (\$8.5 millions). Les pourcentages régionaux des salaires payés dans les villes de la faille de Cadillac comprennent, pour le commerce de détail, 56.5% (\$4.5 millions), pour le commerce de gros, 54.8% (\$1.9 millions), pour le commerce de services, 57.6% (\$1.8 millions). Voilà des chiffres significatifs!

Voyons maintenant les particularités de chacune des villes. Pour les unes, la fonction "centre de services" n'en sera que plus accusée.

En 1961, la population des villes-soeurs de Rouyn-Noranda comprenait 17.9% de la population du Nord-Ouest québécois alors que le commerce de détail représentait 28% de la valeur des ventes de la région et 33.4% des salaires; dans le commerce de gros, 34.3% des ventes et 37.7% des salaires et dans le commerce de services, 26.0% et 29.6%. Si l'on tient compte de Rouyn seulement (11.1% de la population), les pourcentages respectifs des ventes pour ces trois types de commerce, toujours par rapport à la région, sont les suivants: 25.7%, 26.2%, 20.9%. Raoul Blanchard avait donc raison d'écrire: "Rouyn est la ville du commerce, et un centre de distribution."⁴⁸ En valeur, en salaires payés, elle est sans contredit, de beaucoup la plus importante du Nord-Ouest québécois.

Les villes-soeurs de Val d'Or-Bourlamaque prennent quand même une part importante du commerce de la région. En 1961, avec 8.4% de la population de la région, elles comptent 15.5% des ventes et 18.2% des salaires du commerce de détail, 18.9% des ventes et 23.7% des salaires du commerce de services; Val d'Or, à elle seule, compte 11.6% du commerce de gros. En ce qui concerne le commerce en général, Val d'Or est par rapport à Bourlamaque dans une situation analogue à Rouyn par rapport à Noranda. Val d'Or possède près de 90% du commerce total de l'agglomération Val d'Or-Bourlamaque. Ceci s'explique du fait que Val d'Or est trois fois plus peuplé que sa ville-soeur.

Quant à Malartic, avec 4.2% de la population du Nord-Ouest québécois, les pourcentages sont les suivants: commerce de détail: ventes, 4.7%, salaires 4.9%; commerce de gros: ventes 3.8%, salaires 4.5%; commerce de services: ventes 4.4%, salaires 4.3%. Il apparaît nettement que le rayonnement de Malartic est limité par le nombre restreint de la population qu'il dessert.

L'importance de la fonction "centre de services" des villes de la faille de Cadillac apparaît une fois de plus si l'on examine le nombre de personnes exerçant des professions libérales et techniques: médecins, professeurs, techniciens, etc. Nous devons considérer les totaux urbains puisque le recensement de 1961 ne détaille pas les professions pour les villes de moins de 10,000 habitants. Ainsi, 41% (1,657) des professionnels du Nord-Ouest québécois y résident. Rouyn-Noranda, 25.9%, Val d'Or-Bourlamaque, 11.1%, Malartic, 4%.

L'importance toute particulière de Val d'Or et surtout de Rouyn-Noranda comme centres régionaux de services apparaît encore plus manifeste si

48. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 123.

FIGURE HORS-TEXTE 9

VALEUR DES VENTES, DES SALAIRES ET DES RECETTES DES
DIFFERENTES CATEGORIES DE COMMERCE DU NORD -
OUEST QUEBECOIS ET POURCENTAGES RESPEC -
TIFS DES VILLES DE LA FAILLE DE CADILLAC

SOURCES:

Recensement au Canada, 1961.

DONNEES:

COMMERCE DE DETAIL

Ventes	:	\$106,431,000.00		Salaires	:	\$7,780,400.00
25.7%		Rouyn		[33.4%
2.3%		Noranda			18.2%	
15.5%		Val d'Or-Bourlamaque			4.9%	
4.7%		Malartic				

COMMERCE DE GROS

Ventes	:	\$ 64,988,600.00		Salaires	:	\$3,540,700.00
26.2%		Rouyn		[37.7%
8.1%		Noranda			10.9%	
11.6%		Val d'Or			4.5%	
3.8%		Malartic				

COMMERCE DE DETAIL

Ventes	:	\$ 17,235,000.00		Salaires	:	\$3,096,000.00
20.9%		Rouyn		[29.6%
5.1%		Noranda			23.7%	
18.9%		Val d'Or-Bourlamaque			4.3%	
4.4%		Malartic				

on considère, en même temps, différents indices de leurs activités. Signalons principalement, parmi ces indices, les voies de communications reliant les parties nord et sud de la région, les commerces de tous genres débordant la zone de la faille de Cadillac, au nord à Val d'Or, puis au nord et au sud (Témiscamingue) à Rouyn-Noranda, enfin ce que nous venons de souligner: la présence dans ces villes d'une forte proportion des professionnels de la région.

d) Situation géographique des villes de la faille de Cadillac et du Nord-Ouest québécois.

L'isolement des villes de la faille de Cadillac et du Nord-Ouest québécois est un fait caractéristique qui les marque en plusieurs domaines et il est significatif de constater que ce n'est jamais d'une façon avantageuse. Situons donc la région et voyons par la suite les conséquences de cet isolement. Raoul Blanchard décrit ainsi "l'écran de sauvagerie" qui nous isole du restant de la province:

"Entre les parties préalablement aménagées de la province et les futurs districts de colonisation du Nord-Ouest se dilate une vaste région qu'il fallait traverser pour les atteindre. De La Tuque sur le Saint Maurice à l'extrémité orientale de la zone d'argile abitibienne (Senneterre), il faut compter 210 milles à vol d'oiseau, soit 338 kilomètres; de Mont-Laurier ou de Maniwaki au même Senneterre, 150 milles, à peu près 250 kilomètres; enfin une distance équivalente des derniers villages de l'Ottawa à Ville-Marie. Longues distances à coup sûr; mais ce qui aggrave le cas, c'est qu'aucun relais ne peut être utilisé le long des voies à suivre, car la région ne paraît se prêter à aucun établissement humain permanent, du moins d'un type spontané. Il s'agit d'une immense solitude boisée.

Cette solitude, c'est celle du Plateau laurentien, dans son secteur le plus massif, le moins aéré."⁴⁹

Rouyn et Val d'Or, par route, sont respectivement à 394 et 327 milles de Montréal, à 403 et 470 milles de Toronto; par chemin de fer à 538 et 470 milles de Montréal, à 451 et 518 milles (transbordement à Rouyn) de Toronto. Un service aérien d'Air Canada relie Rouyn et Val d'Or à Montréal, Toronto et Ottawa depuis une quinzaine d'années.

Le principal désavantage de cet isolement vient du fait qu'une grande

49. *Ibid*, p. 47.

partie du commerce s'effectue avec l'Ontario. Si la part du Québec nous semble augmenter de plus en plus depuis les débuts, il faut bien penser que le courant n'est pas encore renversé.

"En effet l'Ontario, dès l'ouverture de l'exploitation minière, a pris les devants, s'est emparé du trafic d'importation et fait le nécessaire pour le garder en dotant la ligne North Bay-Swastika-Rouyn de tarifs très bas. Le premier effort décisif tenté par Québec pour rompre cet isolement, l'achèvement de la route Mont-Laurier, est venu 10 ans trop tard."⁵⁰

Malheureusement, nous ne pouvons étayer ces affirmations de Blanchard par des statistiques précises. Cependant, deux compagnies régionales de transport routier nous fournissent quelques précisions.⁵¹ L'une effectue 40% de son volume de transport avec l'Ontario. Pour l'autre, quotidiennement, c'est 2 à 3 camions-remorques qui partent de ses entrepôts de Rouyn, vers Montréal, et 5 à 8 vers Toronto. Pour ces deux compagnies, il faut bien préciser que pour l'aller, c'est surtout du bois de construction qu'on transporte, quand la remorque n'est pas vide, et pour le retour, ce sont des produits finis et de tous genres: industriels, alimentaires, etc. L'examen de la nature et de l'acheminement des produits non seulement par route mais aussi par chemin de fer nous livrerait d'une façon nette la situation de l'économie régionale: une colonie au sens que ce mot avait au 19e siècle. L'unique raison d'être du Nord-Ouest québécois, c'est de fournir des matières premières brutes ou semi-finies. La situation serait plus normale si le Québec avait la part qui lui revient. Blanchard écrivait en 1949: "Le Nord-Ouest québécois est encore une sorte de colonie du trafic ontarien; il faudra de tenaces et vigoureux efforts pour que cette orientation soit définitivement renversée."⁵² Il semble que ces efforts sont toujours attendus.

"Notre région est méconnue et sous-estimée bien que son économie soit importante et que le pouvoir d'achat per capita se situe au 2e rang dans la Province. Ce qui contribue effectivement à la dépréciation voire à la détérioration du Nord-Ouest québécois est le manque de services spécialisés."⁵³

50. Ibid, p. 127.

51. Renseignements d'enquête 1967, auprès du gérant du bureau-chef de Brazeau Transport Ltée et du gérant de la succursale de Central Truck Lines, tous deux de Rouyn.

52. Raoul Blanchard, "Abitibi-Témiscamingue", dans Revue de géographie alpine, vol. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, s. éd., 1949, p. 127.

L'isolement physique du Nord-Ouest québécois est un fait capital au point qu'il est présent dans tous les problèmes socio-économiques de la région.

53. Conseil de Bien-Etre de Rouyn-Noranda, Mémoire présenté au Ministre de la Santé et au Ministre de la Famille et du Bien-Etre social, Rouyn-Noranda, 1966, p. 19.

PLANCHE IX: COMMERCE DE DETAIL ET SERVICES



Rue Principale à Rouyn. Photos prises de la même intersection: en haut, vers le Nord, en bas, vers le Sud.



PLANCHE X: COMMERCES ET SERVICES



Une des rues du quartier des commerces de gros à Rouyn.

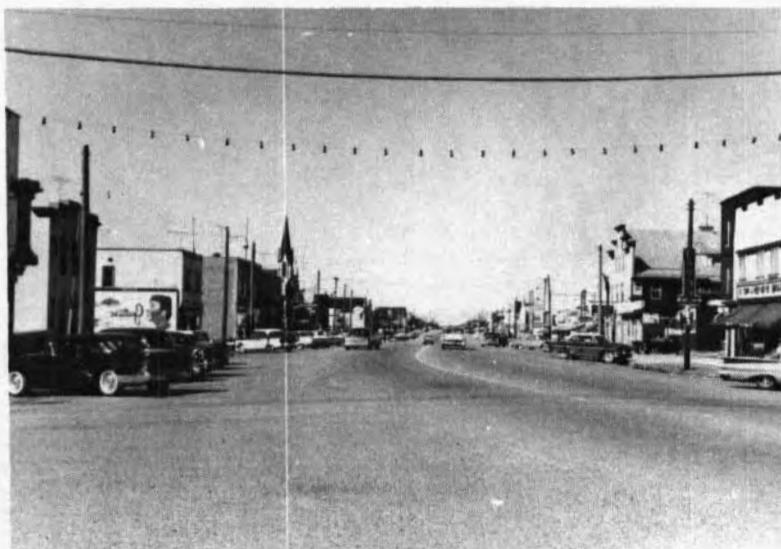


Une des rues commerciales de Noranda.

PLANCHE XI: COMMERCE DE DETAIL ET SERVICES



Val d'Or, 3e avenue (Vue vers l'Est).



Malartic, avenue Royale (Vue vers l'Est).

Photos de l'auteur.

PLANCHE XII:
TRANSPORTS FERROVIAIRE ET ROUTIER



Gare et cour de triage du Canadien National à Noranda. A gauche et à l'arrière plan, l'Ouest de Rouyn.



Bureau et entrepôt de la Central Truck Lines dans la partie Est de Rouyn.

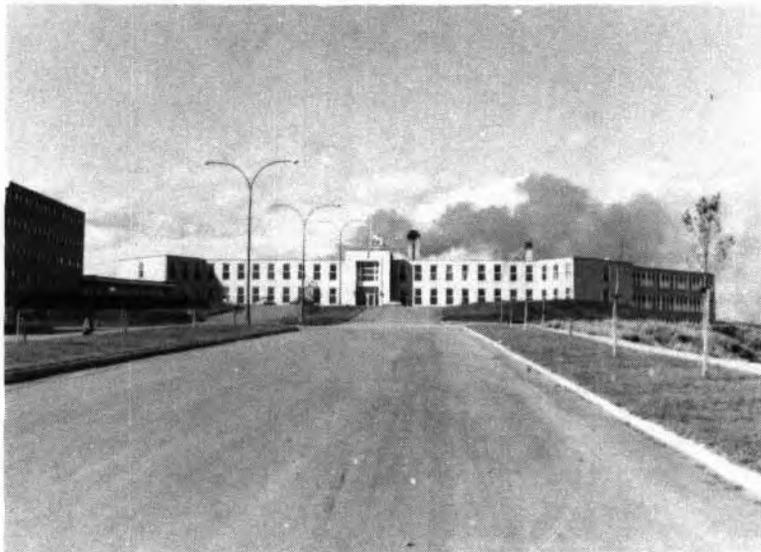
PLANCHE XIII: TRANSPORT ET DEFENSE



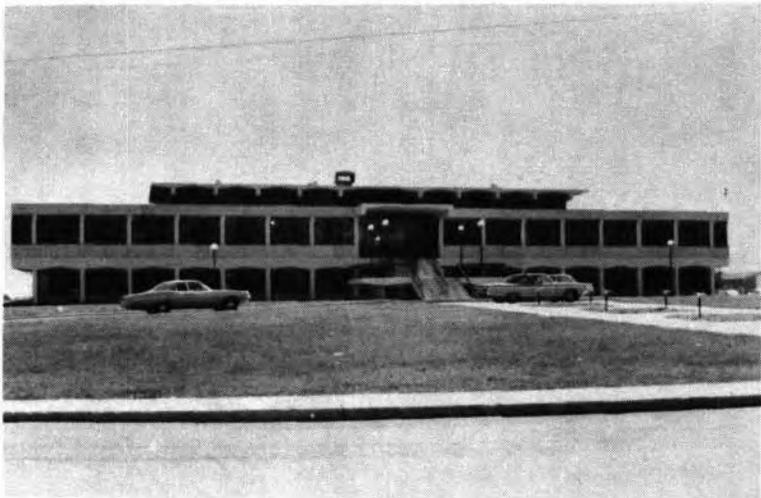
Aéroport civil (Air Canada) et militaire (CF-105) à Val d'Or. A droite, la tour de contrôle.

Photo de l'auteur.

PLANCHE XIV:
SERVICES EDUCATIFS ET ADMINISTRATIFS



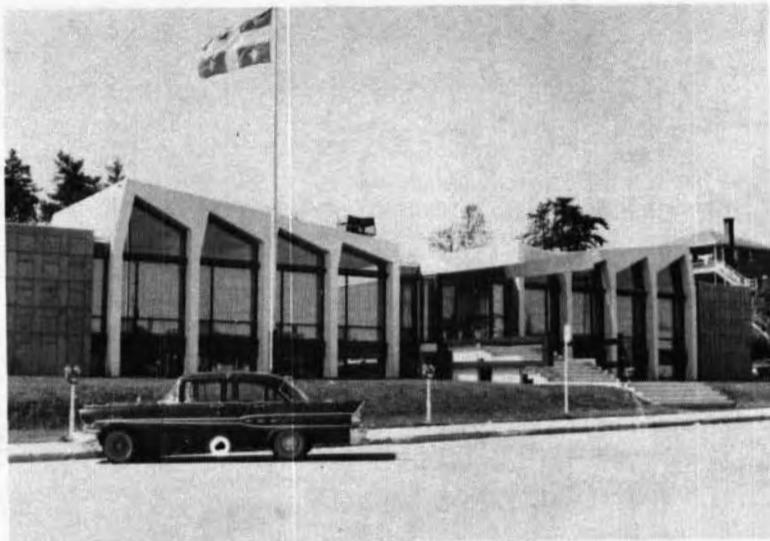
Le Collège d'Enseignement général et professionnel de Rouyn-Noranda à Rouyn. 2 édifices sont actuellement en plan: un pavillon des Sciences et Techniques physiques et une résidence pour jeunes filles; ils se situeront à droite de la photo.



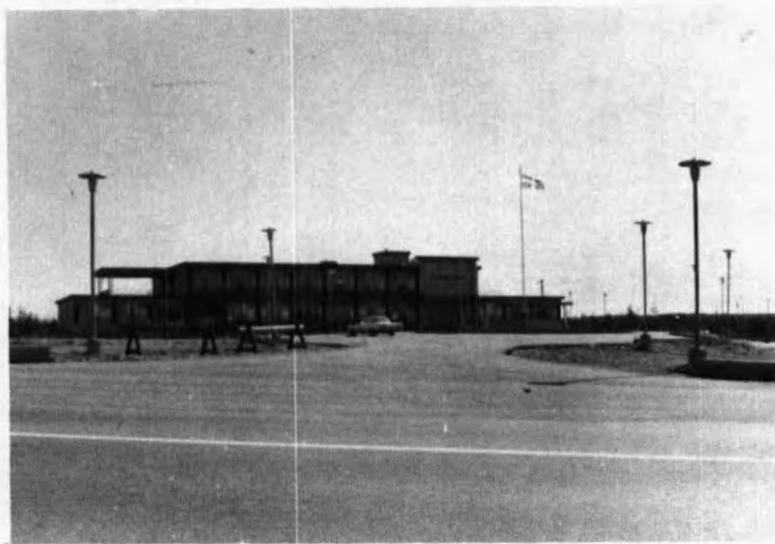
Edifice logeant des bureaux de l'administration provinciale et fédérale à Val d'Or.

Photos de l'auteur.

PLANCHE XV:
SERVICES HOSPITALIERS ET ADMINISTRATIFS



Hôtel de ville de Val d'Or.



Hôpital de Malartic.

Photos de l'auteur.

C- TYPES DE VILLES

Au terme de ce deuxième chapitre consacré à l'urbanisation de la faille de Cadillac, il convient de grouper les différentes observations déjà faites et de dégager des types de villes. Cette rétrospective rapide posera des jalons qui nous seront utiles, voire même fondamentaux dans notre troisième chapitre traitant de l'avenir des villes de la faille de Cadillac.

La stabilité relative de ces agglomérations nous apparaît comme le facteur le plus susceptible d'éclairer les différentes distinctions que nous voulons apporter en vue d'établir des types.

Tout d'abord, la fermeture des mines affectera une ville plus qu'une autre, mais aucune cependant, à notre avis, ne risque de devenir fantôme. D'une part, elles ont la taille nécessaire pour résister à cette menace, d'autre part, leur situation dans le Nord-Ouest québécois, le long des artères de communications les plus achalandées de la région, est une garantie pour l'avenir.

"Le déplacement du front minier vers le nord (Matagami, Chibougamau, rivière Harricana), au-delà de l'Abitibi et du Nord-Est de l'Ontario, tend à atténuer le caractère pionnier de ces régions; elles s'incorporent progressivement au domaine plus anciennement habité dont elles constituent une situation favorable pour assurer le transit des hommes, du matériel, du know how vers les postes avancés de l'activité. Une fonction de relais s'est ainsi développée dans d'anciens centres miniers tels que Timmins, Noranda ou Val d'Or, par exemple."⁵⁴

Malartic demeure de toute évidence la plus vulnérable des villes. Elle est la plus minière des agglomérations de la faille de Cadillac, et de plus ses mines sont toutes d'or, ce qui veut dire que l'aide financière du gouvernement fédéral est nécessaire à leur exploitation.

54. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 452.

Nous ne prévoyons pas pour Malartic un développement du secteur tertiaire, si ce n'est, comme on tente de le faire actuellement, en créant des services ayant comme but de retenir sa population en place:⁵⁵ golf municipal, hôpital, organisations de loisirs, etc. Malartic n'étant éloignée de Val d'Or que de 20 milles, vivra pour les services le moins spécialisé, dans l'orbite de cette ville. De plus, l'hinterland de Malartic ne groupe que 4,000 habitants, clairsemés sur une grande superficie s'étendant surtout à l'ouest et au sud. Vers le nord, la population se rendra plutôt à Amos qui possède des services plus variés et souvent plus spécialisés. Compte tenu de sa situation, Malartic demeure une ville extractive dans son sens plénier.

Val d'Or, aussi vulnérable que Malartic en ce qui concerne les mines, a cependant un secteur tertiaire développé. Mais plusieurs facteurs handicapent le développement des services dans cette ville; un premier vient du fait que les salaires des mineurs sont moins élevés qu'à Rouyn-Noranda pour une raison connue; un deuxième, c'est la présence, à 45 milles au nord, de la ville d'Amos, le vieux chef-lieu de l'Abitibi depuis 1912 et dont l'hinterland chevauche, pour certains services, celui de Val d'Or. Cette ville demeure cependant par son aéroport et par la voie routière, la porte d'entrée du Nord-Ouest québécois. Centre d'extraction et "centre de services" Val d'Or ajoute à cela des industries secondaires de petite taille dans les produits forestiers et relatifs à l'extraction minière.

L'agglomération de Rouyn-Noranda nous apparaît la plus stable. Comme dans les autres villes, l'épuisement des réserves de minerai laisse planer une incertitude quant à l'avenir; cependant elle n'a pas l'intensité qu'on lui connaît dans les autres villes de la faille de Cadillac. Rouyn et Noranda ont plusieurs raisons de vivre. La fonderie de cuivre de la Noranda Mines à Noranda assurera un salaire élevé à ses employés pour plusieurs dizaines d'années à venir. Cette dernière est par excellence le centre de décisions dans le domaine minier du Nord-Ouest québécois. Quelques industries sont reliées aux mines. Rouyn est de loin le plus important centre de l'industrie laitière de la région. Mais la fonction "centre de services" de Rouyn-Noranda, appuyée sur des industries secondaires stables, quoique peu nombreuses, a fait, de ces villes, la capitale régionale.

La fonction "centre de services" trouva dans ces villes un terrain favorable au développement grâce, d'une part à une main-d'oeuvre rémunérée plus fortement que dans les autres villes et d'autre part à un hinterland qui englobe les deux principales régions agricoles du Nord-Ouest québécois, celle des lacs Abitibi au nord, et Témiscamingue au sud. Des villes de la

55. Renseignements d'enquête.

faille de Cadillac, seule "l'agglomération de Rouyn-Noranda semble assurée d'une certaine stabilité,"⁵⁶

En bref, la stabilité des villes se fonde d'abord sur la transformation, ensuite sur les services. Ainsi, même si toutes les villes de la faille de Cadillac méritent le qualificatif de villes minières, une seule l'est vraiment: Malartic. Les industries secondaires méritent mention surtout si on parle de Rouyn-Noranda et Val d'Or. Quant aux services, leur importance vient des salaires et de l'hinterland des villes.

56. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 406.

CONCLUSION

L'expansion des mines le long de la faille de Cadillac donna naissance aux plus grandes agglomérations du Nord-Ouest québécois. Bordant au nord et au sud cette zone minière, l'agriculture régionale, malgré la fermeture de plusieurs mines et la situation précaire des mines d'or, continue à y trouver son principal marché, grâce au développement de la fonction "centre de services" de ces villes.

Les services offerts ne sont tout de même pas assez spécialisés ni assez nombreux, si on tient compte de la situation de la région. Malgré une grande mobilité de la main-d'oeuvre qui amène des balances migratoires négatives, on détecte quand même un enracinement qui donnera une stabilité aux villes et à la région. Cette stabilité pourrait favoriser l'établissement d'industries secondaires dérivées de nos richesses et également de services spécialisés.

Le Nord-Ouest québécois et ses villes sont jeunes au point qu'il faut être continuellement à l'affût si l'on veut découvrir les nouvelles orientations, les différentes hésitations économiques. Mais nous croyons que le Nord-Ouest québécois et ses villes se caractériseront toujours par leur septentrionalité, par leur isolement, ce qui amènera son cortège de désavantages humains et économiques. Malgré ces difficultés, il nous semble possible d'instaurer dans ce coin de province un degré d'autonomie socio-économique suffisant pour que naisse réellement une vie régionale intense, pour que la tutelle du gouvernement provincial, qui s'exerce dans plusieurs domaines, se transforme au point que la région soit, non plus un poids, mais un actif, pour que les villes de la faille de Cadillac puissent intensifier leurs rôles de foyers du dynamisme régional. C'est ce que nous essaierons de cerner dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE III

L'AVENIR DES VILLES DE LA FAILLE DE CADILLAC

INTRODUCTION

Si l'industrie minière constitue encore le principal facteur de développement du Nord-Ouest québécois, il n'en est pas ainsi pour les villes de la faille de Cadillac où l'industrie minière a beaucoup décliné depuis l'ouverture de cette zone. Bien que l'industrie minière occupe encore une place importante dans ces villes, on a vu la fonction "centre de services" se hisser au premier plan (Malartic constitue l'exception), mais nous avons remarqué une faiblesse: un secteur secondaire embryonnaire.

Quel est l'avenir des mines dans la zone de la faille de Cadillac? A quelles conditions les villes peuvent-elles intensifier leur rôle de centres de services? Quelles sont les possibilités d'établissement d'industries secondaires dans leurs murs? Quelles sont les chances de jouir d'une économie prospère? Quel est l'esprit qui doit animer les citoyens? Voilà autant de questions que nous voulons traiter dans ce chapitre.

Nous examinerons d'abord l'évolution possible des fonctions de ces villes en insistant sur les orientations nécessaires. Ce premier point s'attachera surtout à l'ensemble des villes. En deuxième lieu, il conviendrait, malgré les difficultés, de décrire ce que devraient être les spécialités de chacune des villes. Et pour cela, nous ne manquerons pas d'indiquer les conditions nécessaires, l'esprit dans lequel le développement doit s'effectuer.

A- EVOLUTION DE LA FONCTION MINIERE

Si l'on se base sur les réserves connues de minerai des mines de la zone minière Noranda-Senneterre et surtout de la faille de Cadillac, l'avenir n'est guère encourageant. Mais, par ailleurs, si on considère tout le hasard qui peut jouer dans la découverte d'un gisement, les instruments perfectionnés dont disposent aujourd'hui les prospecteurs, les efforts de la Société québécoise d'Exploration minière pour développer le sous-sol, la conjoncture actuelle de l'exploitation des métaux dans le Nord-Ouest québécois, la situation apparaît plus encourageante.

1° Réserves de minerais et prospection minière.

Une étude établie sur les réserves des mines de la zone minière Noranda-Senneterre au 31 décembre 1965 et sur le tonnage journalier des moulins de ces mines nous révèle qu'à partir de janvier 1967, une seule mine, la Horne, fonctionnera pendant 10 ans (600 employés affectés au travail de la mine); trois fonctionneront de 4 à 5 ans: Lake Dufault (136 employés, section de Noranda), Wasamac (224 employés, Noranda), Barnat (190 employés, Malartic); six fonctionneront de 2 à 3 ans: Quemont (510 employés, Noranda), East Malartic (400 employés, Malartic), Marban (60 employés, Malartic), Lamaque (540 employés, Val d'Or), Sigma (380 employés, Val d'Or), Anglo-American (190 employés, Cadillac); les autres fonctionneront moins de deux ans: Camflo-Mattagami (90 employés, Malartic), Manitou-Barvue (350 employés, Val d'Or), Chimo (70 employés, Val d'Or), Norlartic (65 employés, Malartic), Marbridge (55 employés, Malartic), Preissac Molybdenite (300 employés, Cadillac), Molybdenite Corp. (125 employés, Val d'Or).¹

1. Voici quelques précisions au sujet de certaines de ces mines. Nous avons obtenu ces renseignements du volume Canadian Mines Handbook, 1970-71, Toronto, Northern Miner Press, 1970 ou encore de renseignements d'enquêtes:

a) La mine Horne. Selon des renseignements recueillis en août 1970, l'exploration souterraine se terminera dans 3 ans. Combien de mineurs seront alors limogés?

Nous avons hésité avant de donner ce tableau des réserves en raison de son caractère aléatoire. A ceci, nous pouvons apporter plusieurs commentaires:

"Pour plusieurs mines, les réserves se constituent à mesure que le développement progresse. C'est le cas, par exemple de la mine Lamaque qui rapporte chaque année à peu près la même réserve. Nous pouvons donc compter en certains cas sur plusieurs années supplémentaires de vie. Nous devons aussi tenir compte de l'exploitation qui se fait sous terre et qui peut, comme ce fut le cas pour Barnat Mines Ltd, à Malartic en 1958, nous apporter des gisements entièrement nouveaux, ou l'extension des gisements connus. On entreprend, par exemple, à la mine Noranda l'exploration jusqu'à une profondeur de 8,000 pieds de l'énorme massif de la zone no 5 constitué surtout de pyrite mais dont certaines sections sont de teneur presque rentable. Qui sait si ce travail ne nous apportera un jour quelque nouvelle intéressante ?"²

Avec les techniques dont dispose aujourd'hui l'exploration minière: exploration en surface, relevés géologiques, relevés géophysiques, sondages au diamant, etc., il est certain que les recherches apporteront des résultats intéressants. Ces techniques, accompagnées d'études géologiques approfondies,³ de recherches dans les domaines de l'exploitation et de la transformation, auront peut-être raison de gisements même insoupçonnés à l'heure actuelle.

De plus, si la situation de l'or s'améliorait sensiblement, un regain de vie caractériserait la région car, alors, plusieurs gisements intouchés seraient exploités et quelques mines pourraient même réouvrir leurs portes.⁴

b) La mine Lake Dufault. Selon M. Bouchard, contremaître, une fois le gisement actuel épuisé, la mine s'attaquera à son nouveau gisement situé immédiatement au Nord de Noranda-Nord. (Information recueillie en juillet 1969.)

c) La mine Barnat. Cette mine cessa ses activités le 31 mars 1970.

d) La mine Quemont. Selon un employé, l'exploitation du minerai de cuivre se terminera en décembre 1970. Par une galerie souterraine, cette mine continuera ses opérations à la Kerralda (anciennement Donalda), une mine d'or.

e) La mine Marban devait fermer à l'été 1970.

f) La mine Anglo-American, devenue la Cadillac Moly, suspendit brusquement ses activités le 29 juin 1970.

"Notre position doit donc se situer entre l'opinion fausse que nos mines sont inépuisables et celle également fausse que les réserves de minerais sont définitivement établies."⁵

Citons trois cas, parmi plusieurs, où le hasard, mais aussi la ténacité des compagnies, ont eu raison de minerais rentables bien cachés.

1- La Quemont Mining Corporation: cette mine est adjacente, au nord, à celle de la Horne. Trois compagnies se transmettent la propriété. Avant 1930, 3,000 pieds de sondage sont effectués sans résultats. La crise économique suspend les recherches. En 1943, on soumet la propriété à un relevé magnétométrique et 6,000 nouveaux pieds de sondage ne donnent toujours rien. En février 1945, on effectue des sondages sur une baie du lac Osisko. Cette fois, il y eut réponse, puisqu'un des gisements fut traversé par la sonde sur 80 pieds. En 1949, la Quemont entrait en opération avec un moulin de 3,000 tonnes par jour; elle employa la plupart du temps, de 700 à 750 employés.

2- La Lake Dufault Mines: cette compagnie avait amassé des fonds pour un "programme" de sondage de 80 trous. Les 80 trous s'avèrent peine perdue. On tente finalement 2 trous de "chance" à une plus grande profondeur, au-delà de 1,000 pieds. Le premier traverse une zone minéralisée, étendue et de forte teneur en cuivre. Par la suite, on réussit à déceler la forme d'un gisement rentable.

3- La Ecstall (Texas Gulf), à quelques milles de Timmins: dans la découverte sensationnelle de la Ecstall, l'ironie a étonné le monde minier au plus haut point. La découverte est survenue dans une des régions minières du pays la plus intensément fouillée et révéla un gisement cuprifère

g) La mine Chimo ferma en août 1967.

h) La mine Norlartic ferma en novembre 1966.

i) La mine Marbridge ferma en juin 1968.

2. Jean Dugas, "L'avenir de nos mines", dans le Programme-souvenir de l'Association forestière de l'Ouest du Québec, publié à l'occasion de l'Exposition régionale, Rouyn, 1960.

3. Une nouvelle théorie dans la géologie des gîtes minéraux, mise au point il y a quelques années, est à l'origine de la découverte de la Consolidated Vauze, une mine de cuivre au Nord de Noranda qui a fonctionné durant 3 ans. (Renseignements d'enquête auprès de M. Jean Descarreaux, géologue de SOQUEM.)

alors que la majorité des propriétés minières de cette région, sinon toutes, exploitent des mines d'or qui se maintiennent grâce à des subventions du gouvernement canadien. Le gisement est considérable: "c'est une longueur incroyable de plus de 600 pieds de minerai qu'a traversé le premier trou, ceci représentant une "largeur vraie" de 400 pieds."⁶ Le gisement, situé dans un marécage, n'est recouvert que d'une vingtaine de pieds de mort-terrain et pourra être exploité à ciel ouvert. "D'après les détails récemment publiés, on y a rencontré 602 pieds de minerai contenant 1.18% de cuivre, 8.1% de zinc et 3.8 oz. d'argent à la tonne, soit une valeur brute de près de \$35. par tonne. Je ne crois pas qu'aucun autre trou jamais foré dans le nord de Québec ou d'Ontario ait rencontré de telles largeurs de minerai."⁷

La ténacité dans les recherches atténue fortement le caractère ironique de cette découverte.

"Il est intéressant de noter que ce n'est qu'après plusieurs années d'exploration et d'efforts continus, et des dépenses de l'ordre de quelques millions de dollars, que la Texas Gulf en est arrivé à ce succès; on rapporte que plus de 60 anomalies ou indications favorables ont été sondées avant de rencontrer la bonne; même avec les méthodes modernes, les découvertes ne se font pas facilement et le succès demande de l'argent et de la persévérance."⁸

Certains géologues prônent, avec raison, l'examen avec les procédés nouveaux, d'anciennes propriétés minières. La prospection qu'on effectua (été '67) à la D'Eldona (Noranda) fit monter les cotes boursières et d'aucuns disent que cette mine ouvrira de nouveau ses portes.

4. La "Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or", fut renouvelée en décembre 1970 pour une période de 3 ans.

5. a) Jean Dugas, "L'avenir de nos mines", dans le Programme-souvenir de l'Association forestière de l'Ouest du Québec, publié à l'occasion de l'Exposition régionale, Rouyn, 1960.

b) Signalons des projets miniers qui connaissent depuis quelques temps une certaine popularité: les gisements de fer au Nord de la région du Nord-Ouest québécois, un gisement d'amiante dans le canton Barraute et un gisement de nickel au Nord d'Amos.

6. Léo Brassard, "En marge de la fameuse découverte de minerai, près de Timmins", dans Le Devoir, vol. 55, 11 juin, 1966.

7. Ibid.

La faille de Cadillac, selon l'avis de plusieurs géologues⁹, révélera encore de nouveaux gisements, mais ils seront plus petits et plus difficiles à trouver. De fait, chaque année nous apporte la découverte de nouveaux gisements.

L'exploration minière est le fait de grandes sociétés "d'empires financiers". "Un million de dollars a été dépensé au cours de trois années de recherches, prospection et investigation par une seule compagnie, entre le lac Mattagami et la frontière interprovinciale!" En ce sens, tous sont heureux d'avoir vu la naissance de la Société québécoise d'Exploration minière. Elle a sans aucun doute un grand rôle à jouer. Nous avons connu plusieurs géologues du Ministère des Richesses Naturelles qui ont passé plusieurs années dans le Nord-Ouest québécois. Ils connaissent la géologie et le problème minier de notre région avec toutes ses implications. Un de ceux-ci, le docteur Jean Dugas, nous confiait, avant même la naissance de la Société québécoise d'Exploration minière, qu'il avait maintes fois recommandé à Québec d'effectuer des sondages au diamant à des endroits bien précis de la région. La Société québécoise d'Exploration minière y procède comme en fait foi cet article:

"La SOQUEM consacre et consacrera des sommes importantes de son budget à l'évaluation des étendues minières de l'Abitibi en vue d'y trouver des terrains où la chasse aux mines se fera de façon systématique et rigoureuse.

La région de Val d'Or a subi une évaluation partielle et déjà un programme sérieux d'exploration est en marche; d'autres le seront avant longtemps. Il n'y a pas de doute que le futur minier de l'Abitibi et de la région de Val d'Or doit être entrevu avec optimisme."¹⁰

Et nous souhaitons que dans la mesure du possible on concentrera d'abord les efforts le long de la zone de la faille de Cadillac. On se refuse à croire qu'une faille aussi "généreuse" tarisse presque à vue d'oeil.

8. Ibid.

9. Renseignements d'enquête, 1965, auprès du docteur Jean Dugas, géologue résident près le Ministère des Richesses naturelles à Rouyn.

10. Anonyme, "Importants travaux de recherches par Soquem", dans l'Echo Abitibien, Val d'Or, vol. 12, 19 avril, 1967.

2^o Marchés de l'or et du cuivre.

Il est une caractéristique de l'industrie minière qu'on oublie souvent, c'est la subordination des métaux canadiens au marché des Etats-Unis. Celui-ci "impose sa loi, les autres marchés ne jouant que le rôle de régulateur par rapport aux variations de la demande américaine."¹¹ Ainsi "la colonisation minière est beaucoup plus sensible aux facteurs d'ordre économique et conjoncturel que la colonisation agricole: elle réagit plus rapidement à leurs variations."¹² L'exemple de l'or en est sûrement le plus triste; le prix de l'once est gelé depuis 1934 par les Etats-Unis.

La perspective de la fermeture des mines d'or rend pour le moins poignante la situation à Malartic et à Val d'Or.

"Une délégation de la région s'est même rendue à Ottawa récemment en vue de solliciter la majoration des subventions (déjà considérables) aux mines d'or. Et bien que plusieurs spéculateurs se plaisent à espérer pour bientôt un relèvement substantiel du prix de l'or - qui signifierait la remise en exploitation de plus de dix mines qui ont déjà fermé boutique - on envisage mal une telle éventualité."¹³

Au cours de cette rencontre, un fonctionnaire fédéral parla de démenagement de la population de Malartic. Mais cette solution fut rejetée, parce que la population de cette ville recevait de la municipalité de bons services publics.¹⁴ Cette dernière anecdote nous illustre l'attitude d'Ottawa. Cette délégation fut référée à Québec pour trouver une solution plus avantageuse.

Il faut donc prévoir des solutions de rechange. L'ouverture de l'usine de pâte à papier de Lebel-sur-Quevillon est un exemple éminemment heureux.

11. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 448.

12. Ibid, p. 452.

13. Michael Draper, "Le grand malaise du Nord-Ouest québécois", dans Le Devoir, vol. 57, 5 décembre, 1966.

14. Renseignements d'enquête, 1967, auprès de M. R. Hamel, secrétaire-trésorier de la ville de Malartic.

"A Lebel-sur-Quevillon, petite ville située au nord-est d'Amos, la société Domtar vient de construire au coût de \$75 millions, une usine de pâte Kraft qui donnera de l'emploi à plus de 300 travailleurs; et l'approvisionnement de la fabrique nécessitera un personnel forestier de quelque 1,200 hommes. Ceci constitue un débouché possible pour ceux qui ont été remerciés de leurs services à Val d'Or, Malartic, Cadillac et Perron. Mais le surplus de main-d'oeuvre inactive sera bien en peine de trouver à s'embaucher."¹⁵

Le recyclage de la main-d'oeuvre minière est depuis longtemps mis de l'avant par le gouvernement du Québec et par les unions ouvrières. Il devrait s'intensifier car le mineur peut difficilement trouver un métier semblable dans une industrie autre que minière. La construction du métro de Montréal absorba une légère partie de cette main-d'oeuvre mais ce ne fut que temporairement.

Le problème de l'or dans la région, tout spécialement à Malartic et Val d'Or, est crucial et rend, sous certains aspects, prioritaires l'élaboration d'une solution de rechange dans ces villes.

Le cuivre est sûrement en meilleure posture. Pour être rentable, un gisement de cuivre n'a pas besoin d'être aussi riche qu'un gisement d'or. Bien que le cuivre soit souvent remplacé par l'aluminium, la demande est constante surtout pour les utilisations électriques et la plomberie. De plus, l'épuisement et la basse teneur des minerais américains (0,8% à 0,9%, Canada 1,5% à la tonne) justifieront peut-être l'extraction de minerais canadiens considérés jusqu'ici non rentables.¹⁶ Nous pensons en particulier à cet immense gisement sulfureux de la mine Horne, de dimensions aussi grandes qu'un gisement contenant tout le minerai sorti de son sous-sol.

3° Services miniers des villes de la faille de Cadillac.

Même après l'épuisement des réserves de minerais dans les mines de la faille de Cadillac, les villes de cette faille continueront d'assumer

15. Michael Draper, "Le grand malaise du Nord-Ouest québécois", dans Le Devoir, vol. 57, 5 décembre, 1966.

16. Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, L'extraction et le traitement des minéraux au Canada, par John Davis, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, p. 112.

une fonction minière.

Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque resteront, pour plusieurs années, des pôles d'attraction de l'industrie minière du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien. D'une part, la fonderie de la mine Horne, comme nous le disions plus haut, reçoit les concentrés de cuivre de ces deux régions (environ 30 mines) et depuis peu les concentrés de cuivre de la Texas Gulf de Timmins. On avait parlé, à l'époque de la découverte de cette mine, de construire une fonderie dans cette dernière localité. Finalement, cette mine signa une entente avec Noranda ayant pour effet de raffiner ses concentrés pour 5 ans. Des renseignements fournis par un employé de la mine Horne nous révèlent que le gisement de la Texas Gulf n'est pas aussi gros qu'on l'estimait. Il y a donc lieu de penser qu'une fonderie ne verra pas le jour à Timmins. De plus, il existerait une loi canadienne qui défendrait la construction d'une fonderie traitant un même métal, s'il en existe déjà une dans un rayon de 200 milles. Ce qui est le cas ici.

D'autre part, les services miniers se maintiendront encore longtemps. Le climat et l'isolement les empêcheront de s'établir plus au nord, ceci n'empêchera pas cependant la création de succursales. Rappelons ici le fait que certains produits diamantés fabriqués à Rouyn sont exportés jusqu'en Afrique, ce qui est de nature à enraciner cette industrie. Parmi ces services miniers, il ne faut pas oublier l'avion, de plus en plus nécessaire pour la prospection minière. Rouyn-Noranda et Val d'Or ont toujours été des bases-arrières de cet immense territoire s'étendant au Nord. Val d'Or, porte d'entrée routière du Nord-Ouest québécois, est bien localisée à cet effet.

Il nous apparaît donc actuellement que la fonction minière diminuera dans les villes de la faille de Cadillac. Il faut prévoir que le "peuplement minier" de l'Abitibi aurifère se déplacera vers le nord et le nord-est, en direction de Matagami et Chibougamau. Le Témiscamingue composant la pointe sud de la province géologique du Supérieur, donc territoire beaucoup plus restreint, semble être beaucoup moins favorisé par d'éventuelles découvertes. Mais qui peut dire le dernier mot dans la localisation de celles-ci? Toutefois, l'industrie minière demeurera encore longtemps l'activité économique principale du Nord-Ouest québécois et elle s'éteindra définitivement avec la fermeture des mines du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien. Val d'Or et surtout Malartic seront les plus touchées par la fermeture des mines.

B- CONDITIONS D'IMPLANTATION D'INDUSTRIES MANUFACTURIERES

1^o Industries de remplacement.

Les années se succèdent les unes aux autres et c'est toujours le même refrain que nous entendons dans les villes de la faille de Cadillac: il nous faut des industries secondaires pour remplacer les mines qui ferment. Il est certain que l'isolement défavorise le développement du secteur secondaire, mais il est bien d'autres causes: le climat joue sûrement à un degré qu'il est bien difficile d'estimer; la faible population du Nord-Ouest québécois représente un marché restreint; les techniciens, formés dans la région, émigrent, en majorité, au Sud, faute d'emplois disponibles, etc. C'est ainsi un cercle vicieux de causes causantes qui explique cette faiblesse. De plus, il est un fait lourd de conséquences: les villes de la faille de Cadillac sont bâties sur la ligne de partage des eaux entre les bassins hudsonien et laurentien. Cette situation devient particulièrement épineuse et même, selon le cas, prohibitive lorsqu'il s'agit de l'implantation d'industries dérivées de la forêt.

L'établissement à Valleyfield de la raffinerie de zinc de la Noranda Mines continue à prendre place dans les conversations quotidiennes. En particulier les membres du Comité de la 11^e province l'ont "sur le coeur", eux qui prônent la création de cette nouvelle province pour arrêter les exportations de matières premières et favoriser l'établissement d'industries secondaires. A ce sujet, nous avons entendu une opinion selon laquelle une entente était survenue entre Noranda Mines et le Canadien National au sujet du transport du minerai de zinc de Matagami (100 milles au nord d'Amos). Ce dernier se serait engagé à transporter à moitié prix, les concentrés de zinc vers l'usine de Valleyfield, à condition que Noranda Mines lui donne tout le transport des produits sortant de l'usine.¹⁷

En réalité, les choses sont plus complexes. Une faible proportion du minerai de zinc de Matagami se rend à Valleyfield. La plus grande partie

17. Renseignements d'enquête, 1966.

est expédiée via Québec à l'étranger. L'usine de Valleyfield emploie surtout le minerai de zinc en provenance de la mine Geco (filiale de Noranda Mines) à Manitowadge, Ontario. Les tarifs ne justifient donc pas la localisation de cette usine. Ceci, cependant, ne contredit pas l'existence de tarifs "compétitifs" qui s'appliquent au transport des minerais et du bois de sciage en particulier. Ces tarifs sont établis à des taux inférieurs à ceux des transports routiers et de plus ce sont des tarifs de "contrat", ce qui veut dire que l'expéditeur s'engage à faire appel au chemin de fer pour environ 90% de son transport total.¹⁸ Si, à l'éloignement des marchés et à ces tarifs "compétitifs", on ajoute les fluctuations possibles des prix sur le marché de nos ressources et les améliorations techniques réduisant la main-d'oeuvre, on comprend mieux la précarité de la structure économique de notre région.

On a dit que "le Nord-Ouest québécois est relativement jeune et encore dans la phase de son premier développement, c'est-à-dire, dans la phase d'exploitation centrée sur le secteur primaire."¹⁹ Bien que dans le temps cette assertion puisse se justifier, il est préférable, aujourd'hui, de parler de "fossé" et de "déséquilibre" entre le primaire et le tertiaire dans le Nord-Ouest québécois et plus encore dans les villes de la faille de Cadillac, lesquelles devraient être des foyers de transformation de matières premières. Quelles solutions s'offrent à nos yeux?

2° Solutions.

Nous n'entendons pas ici donner une solution approfondie des possibilités du secondaire. D'une part, nous n'avons pas la compétence nécessaire pour scruter toutes les implications économiques d'une telle solution, d'autre part, le cadre de notre travail, se limitant à la zone de la faille de Cadillac, nous force à ne pas aborder l'étude de l'agriculture et de la forêt régionales, ressources pourtant qui devraient être considérées dans cette solution. Nous nous bornerons à préciser certains jalons qui nous apparaissent importants.

Depuis l'avènement de la transformation des installations électriques du 25 au 60 cycles (1964), l'électricité n'est plus un problème. Voilà un pas

18. Renseignements d'enquête auprès de M. Paul Morissette, gérant des ventes près le Canadien National à Noranda.

19. Direction du Centre d'Etudes Supérieures d'Amos, Mémoire présenté au Conseil supérieur de l'Education de la Province de Québec, Amos, août 1966, p. 4.

important de franchi. De plus, un embranchement du gazoduc transcontinental se rend à Rouyn-Noranda.

Dans le Nord-Ouest québécois, nous croyons qu'il ne peut être question de penser à des industries autres que celles provenant de ses matières premières, nous entendons des industries d'importance ou encore, à des industries que justifie la consommation régionale.²⁰ L'éloignement des grands marchés défavorise la région au point qu'il est utopique de penser à d'autres industries. De plus, il nous faut envisager l'exportation de produits semi-finis dans le cas de la forêt et des mines, ou tout au plus finis mais non-assemblés dans le cas de la forêt; ces derniers économiseraient l'espace requis comme par exemple, parties de meubles qui seraient assemblés au point de destination; dans le cas de l'agriculture, l'exportation pourrait comprendre des produits finis.

Mentionnons quelques produits qui, dit-on, pourraient être fabriqués dans les villes de la région. Le Témiscamingue, dans la partie sud, recèle des bois francs et des pins de construction. Ne pourrait-on pas transformer ces bois dans la région et ainsi éviter "un coût de transport exorbitant estimé au tiers de la valeur des grumes."²¹ Ne pourrait-on pas aussi dans la région envisager "la fabrication de meubles, l'expansion des ateliers de contre-plaqué et de copeaux".²² On mentionne "des usines d'assemblage, d'appareils ménagers ou industriels, des manufactures de vêtements, etc., en général, on veut promouvoir l'achat dans la région au lieu de la laisser s'approvisionner ailleurs."²³ On parle encore de fournitures pour les mines et l'industrie forestière et on ajoute que des industries telles que les chaussures par exemple, ne seraient pas viables.²⁴

20. M. Georges Robert, urbaniste de Montréal, soutient que des industries qui auraient un produit dispendieux et léger pourraient s'implanter dans le Nord-Ouest québécois. Les frais de transport étant minimes, ces industries, théoriquement, ne tiennent pas compte du facteur distance dans le choix de leur site. A titre d'exemple, il citait la succursale de Zeiss-Ikon établie à Granby. (Propos recueillis à Val d'Or en juin 1969)

21. Michel Sicé, "Exposé sur l'avenir de notre région", dans l'Echo Abitibien, vol. 12, 19 avril, 1967.

22. Bureau d'information du Ministère des Richesses Naturelles de la Province de Québec, "L'Abitibi-Témiscamingue ou le sous-développement d'un pays riche", dans La Frontière, vol. 26, 29 octobre, 1962.

23. L'Industrie minière du Nord-Ouest québécois, Mémoire présenté au Comité d'Etude du Chômage saisonnier du Conseil d'Orientation économique de la Province de Québec, s.l., 25 novembre, 1964, p. 10.

On se rend rapidement à l'évidence, en abordant ainsi l'avenir du secteur secondaire, que seules des études poussées sur les possibilités régionales de ce secteur pourraient donner une réponse à une certaine forme d'inquiétude, d'impatience, même d'anxiété qu'on nourrit à l'égard de la transformation de nos richesses. Il nous semble qu'une des premières fonctions du Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois serait de promouvoir ces études par la formation d'un conseil de spécialistes comprenant des économistes. ²⁵

Ce conseil pourrait aborder ainsi son travail: 1- faire un inventaire des produits exportés et importés: valeur, nature, quantités, degré de transformation, destination, et lieu d'origine; ce serait en somme l'étude de la situation actuelle du secondaire; 2- en fonction de cet inventaire, établir la liste des industries qui seraient justifiées par l'autoconsommation locale; 3- établir la liste des industries qui, après étude approfondie des marchés québécois, canadiens et même américains, pourraient vivre de l'exportation de leurs produits; 4- étudier les problèmes qu'occasionneraient les transports, en particulier les tarifs routiers et ferroviaires; 5- recommander l'aide aux nouvelles industries par des concessions de taxes spéciales, non seulement fédérales (pour les régions critiques) mais aussi provinciales et municipales; 6- faire l'examen de la main-d'oeuvre: disponibilité, qualifications; 7- étudier l'origine, la disponibilité et les conditions des investissements; 8- promouvoir la participation de la population de la région, aux décisions, aux investissements.

Qu'entrevoions-nous, déjà, pour les villes de la faille de Cadillac? Une brève étude de leurs spécialités actuelles et de leur situation par rapport aux richesses de la région nous amène à énoncer ainsi les orientations principales. Rouyn-Noranda: ces villes jumelles sont situées entre deux enclaves agricoles. Rouyn a été choisi comme site de l'éventuel

24. Le Conseil du Travail de Rouyn-Noranda, le Conseil du Travail de Malartic et le Conseil des Travailleurs organisés du Nord-Ouest québécois, Mémoire sur le chômage dans le Nord-Ouest québécois, présenté au Comité d'Etude du Chômage saisonnier du Conseil d'Orientation économique du Québec, s.l., 25 novembre, 1964, p. 28.

25. Effectivement, un comité fut mis sur pied à cette fin par le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois à l'automne 1967. Nous prions le lecteur de consulter l'article suivant: "Formation d'une société régionale de développement industriel", dans Les Feuillettes techniques du CERNOQ, vol. 2, no. 6, 19 octobre, 1970.

abattbir régional. (Le projet a connu 4 grandes périodes d'actualité: les quatre dernières campagnes électorales provinciales.)²⁶ Greffées à l'abattoir, des industries connexes pourraient être fondées. Une usine de lait en poudre (atomisation) sera vraisemblablement créée sous peu dans un des trois comtés suivants: Abitibi-Ouest, Abitibi-Est, ou Rouyn-Noranda. Le fait que le Témiscamingue possède déjà une usine du genre rend la localisation plus difficile; n'eut été cette usine, Rouyn se serait imposée tout naturellement comme site. Mais nous croyons malgré tout que Rouyn, qui possède une entreprise laitière importante devrait être choisie. Etablissement, personnel qualifié, réseaux routiers d'approvisionnement déjà établis, gaz naturel (seule localité du Nord-Ouest québécois), longue expérience dans les produits laitiers sont autant de raisons qui militent en sa faveur.

La fonction minière de ces villes en fait un site choisi pour la métallurgie du cuivre. On est même allé jusqu'à suggérer que la province verse \$50 millions à la raffinerie électrolytique de cuivre Noranda Copper and Brass de Montréal-Est pour qu'elle vienne s'établir à Rouyn-Noranda. On voudrait ainsi faire cesser "la politique ruineuse de "garrocher" de l'argent aux éternels chômeurs de nos villes".²⁷ Pour Rouyn-Noranda, nous entrevoyons des industries dérivées de l'agriculture et des mines.

Val d'Or-Bourlamaque - Lac Lemoyne - Malartic: La situation de ces villes n'est pas aussi avantageuse en ce qui a trait à l'agriculture: une seule zone, au nord, ayant comme centre Amos et elle semble la moins prospère, puisqu'on y enregistre le plus fort pourcentage de désertion rurale du Nord-Ouest québécois.²⁸ Par contre, au sud et surtout au nord et au nord-est de cette zone, prennent place les plus grandes réserves forestières du Nord-Ouest québécois. Ces villes, dont Val d'Or, possèdent déjà plusieurs moulins à scie. Toutes les industries secondaires dérivées de la forêt y trouveraient un site de choix, ainsi que des usines de fabrication et de réparation de machines et outils nécessaires à l'exploitation forestière. On entrevoit dans un avenir prochain d'exploiter les feuillus (tremble et bouleau blanc) qui poussent au sud et qui n'ont pas encore été touchés. La transformation en fera vraisemblablement du bois pressé et du bois de construction pour le meuble. De plus, l'agglomération de

26. La dernière de ces élections fut celle de 1966. Depuis, encore une fois, ce projet semble devenir réalité. Un comité du CERNOQ a été institué à cette fin au cours de 1969. Pour de plus amples détails, nous prions le lecteur de s'adresser à cet organisme.

27. Jean-Pierre Bonneville, dans La Frontière, vol. 30, 16 novembre 1966.

28. Renseignements d'enquête, 1965.

Val d'Or aurait intérêt à développer ses services miniers; elle est la base arrière du pays minier, le plus prometteur du Nord-Ouest québécois, qui s'étend vers le nord: pour Val d'Or, les mines et les forêts, pour Malartic, les forêts.

On n'a pas craint de dire au sujet de l'agglomération de Val d'Or, une phrase qu'on peut appliquer à toutes les villes de la faille de Cadillac et tout spécialement à Malartic:

"Le véritable critère de viabilité économique et d'autodépendance de l'agglomération ne sera acquis que par le renforcement du secteur secondaire en général et l'établissement d'industries de remplacement, soit manufacturières ou autres, et par l'adoption de mesures efficaces visant au reclassement, à l'entraînement technique et à la spécialisation de la main-d'oeuvre actuelle."²⁹

Sans un secteur secondaire puissamment renforcé, l'économie des villes de la faille de Cadillac, de Malartic en particulier, sera toujours précaire.

29. Alexandre Sokolski, "Première ville pionnière à se donner un plan d'urbanisme", dans Echo Abitibien, vol. 12, 19 avril, 1967.

C- REGIONALISATION ET SERVICES ADEQUATS

1^o Urbanisation et régionalisation.

Moins minières que dans les débuts et plus centrées sur leur fonction "centres de services", telles apparaissent de plus en plus les villes de la faille de Cadillac. C'est surtout par cette dernière fonction que les villes sont devenues ainsi l'expression par excellence de la vie urbaine dans le Nord-Ouest québécois, c'est dans ces villes qu'on trouve les genres de vie urbains typiques, sur une plus grande échelle. Pierre Biays, parlant d'urbanisation sur les marges du peuplement dans l'est du Canada, dit justement:

"Ainsi l'expansion urbaine s'oppose à la décadence des occupations et des genres de vie non urbains. C'est un phénomène universel et apparemment irréversible. Il n'est pas moins surprenant de l'observer même sur les marges de l'oekoumène dans des pays dont l'occupation est toute récente et l'organisation régionale encore inachevée. L'aspiration à la vie citadine, au confort et aux agréments que procure la ville se fait sentir même aux frontières du peuplement. C'est ainsi qu'on a pu dire: "La nouvelle frontière de l'Amérique est une frontière de confort qui contraste avec la frontière traditionnelle de peines et de privations."³⁰

Mais avec l'urbanisation de la région est apparu, durant les dernières années, le problème de la régionalisation. L'étude de la régionalisation est abordée dans l'étude de la fonction "centre de services" parce qu'actuellement régionalisation est identifiée, à toutes fins pratiques dans le Nord-Ouest québécois, avec le choix de la capitale régionale. Ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité, d'une part, parce que la région est éloignée des grands centres, de Québec ou de Montréal, d'autre part, parce qu'Amos et Val d'Or veulent supplanter Rouyn-Noranda comme capitale régionale et devenir le coeur de la régionalisation. Devant les

30. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 591.

incertitudes qui planent actuellement sur la région, il ne faut pas se surprendre des positions de certaines villes. Mais on semble oublier que la régionalisation se fera au profit de toute la région. Essayons d'y voir clair.

L'histoire du peuplement de la région nous permet de classer les centres urbains en différentes catégories: les centres nés de l'exploitation minière et forestière: Rouyn-Noranda, Val d'Or, Malartic, Lebel-sur-Quevillon, Matagami, Chibougamau, les centres nés des services qu'ils apportaient à la population environnante: Amos, La Sarre, Ville-Marie. La vie régionale dégagait trois principaux centres qui se sont imposés dans le Nord-Ouest québécois par le développement de leurs fonctions primaire, secondaire ou tertiaire: Rouyn-Noranda (30, 102), les agglomérations de Val d'Or (18, 252) et d'Amos (9, 437).³¹ Ces villes conservent toujours leurs fonctions initiales et dans chacune la fonction "centre de services" s'est intensifiée au cours des ans, si bien que pour des raisons différentes Val d'Or et Amos veulent devenir capitale régionale et forcément doivent désapprouver le choix de Rouyn-Noranda. L'examen de l'hinterland respectif de ces villes éclairera ce "problème" (cf. figure hors-texte 10, p. 130).

Amos, chef-lieu de l'Abitibi depuis 1912 sentit, avec raison d'ailleurs, les besoins grandissants de la population qui peuplait les camps miniers naissant de la faille de Cadillac. Elle devint site d'évêché en 1939. En 1940, sont fondés le Collège d'Amos ainsi que l'École Normale l'Assomption, pour jeunes filles. Aussi durant les années de la crise économique se développent les services de certains ministères provinciaux, en particulier celui de l'Agriculture et de la Colonisation et celui de la Voirie. En 1961, 72,2% des occupations d'Amos font partie du secteur tertiaire.

L'agglomération de Val d'Or grandissait alors à pas de géant. En 1941, sa population est déjà plus forte que celle d'Amos et, en 1966, elle en est le double. Aujourd'hui, comme nous le disions antérieurement, ces deux villes voient leurs hinterlands se chevaucher dans la partie la plus peuplée de l'Abitibi-Est. On s'adressera à Amos pour les services éducatifs par exemple, à Val d'Or pour les services commerciaux. Il ne fait aucun doute que, sur le plan des services, ces deux villes se concurrencent, même s'il y a certains partages; elles ne sont éloignées que de 45 milles. Lors des enquêtes qui ont mené à la création du Collège d'Enseignement général et professionnel de Rouyn - Noranda, ces deux villes réclamaient deux C. E. G. E. P. pour la région: un à Rouyn, l'autre dans sa propre ville. Amos disait qu'elle avait les étudiants, les professeurs, les édifices, l'expérience. Val d'Or disait qu'il était anormal que les étudiants d'une ville de 18,000 habitants se déplacent vers une ville de 9,000 habitants.

31. Recensement du Canada, 1966.

En outre, Amos et Val d'Or font grand état des développements futurs au Nord et au Nord-Est de la région, développements miniers (axe Matagami - Chibougamau) et forestiers (bassin de la Nottaway). Il y aura sûrement des développements, créations de villages ou villes nouvelles. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse rassembler, éventuellement, à ces latitudes, une population assez forte pour motiver le transfert de la capitale régionale dans une de ces deux villes. Ces nouvelles villes, comme le sont actuellement Matagami et Lebel-sur-Quevillon, rassemblent des techniciens, une population flottante composée surtout de manoeuvres. (La durée moyenne d'emploi est de 3 mois à Matagami, due aux "pack-sack miners".³²) Et de plus, en ce qui a trait à l'éducation post-secondaire des enfants de ces villes, il faudra attendre que ceux-ci en aient l'âge requis, c'est-à-dire dans quinze ans environ, puisque nous imaginons que la majorité des familles sont jeunes.

Si l'on excepte la population actuelle de Matagami, Chibougamau, Chapais et Lebel-sur-Quevillon, la population du "vieux Nord-Ouest québécois" est restée stable au point de vue chiffre global: 1961: 161,473, 1966: 161,040.³³

Comme la population de la division de recensement Témiscamingue n'a augmenté que de 24 personnes entre 1961 et 1966 et que Val d'Or et Amos (dans la division de recensement Abitibi) ont enregistré entre ces deux dates des gains respectifs de population de 2,711 et 1,554, nous pouvons supposer qu'il y eut contraction, en faveur de ces villes, de l'oekoumène agricole. Et de plus, il y a lieu de se demander actuellement si ces villes ne sont pas un relais de l'exode rural vers le sud de la province. Par contre, il y a lieu de se demander aussi si cette expansion interne n'est pas le résultat du développement des fonctions commerciales et de services? Il est trop tôt pour y répondre, croyons-nous.

Il y a certaines réalités du Nord-Ouest québécois qu'on doit considérer et surtout qu'on doit considérer d'une façon objective; le développement vers le nord et le nord-est en est un exemple et la situation de la ville de Chibougamau en est un autre.

L'hinterland d'Amos ou de Val d'Or ne peut s'étendre indéfiniment vers le Nord, sans traverser une "ligne de partage" de la population entre d'une part, ces deux localités, et d'autre part, Chibougamau-Jonquière et la ville

32. Renseignements d'enquête, juin 1966, auprès de M. Louis Houdet, délégué industriel près le Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec.

33. Recensements du Canada.

de Québec. Cette ligne joue actuellement pour Chibougamau. Aux réponses données en vue de déterminer les pôles d'attraction économique, 10% seulement des réponses en provenance de Chibougamau allèrent au Nord-Ouest québécois, soit à Amos.³⁴ Chibougamau est rattachée à cette dernière au point de vue religieux (diocèse d'Amos) et au point de vue scolaire (régionale Harricana). Il ne faut pas se surprendre de cette situation puisque 46,4% de la population de Chibougamau est originaire du Saguenay-Lac-St-Jean et seulement 23,3% du Nord-Ouest québécois, surtout de ses villes minières.³⁵ De plus, 224 milles séparent Chibougamau et Chicoutimi alors que pour Val d'Or, c'est 252. Globalement, nous serions tentés de résumer ainsi la situation: pour tous les services autres que commerciaux et financiers, Chibougamau s'adressera au Nord-Ouest québécois.

L'hinterland de Rouyn-Noranda est beaucoup plus étendu que ceux d'Amos et de Val d'Or et sous certains aspects s'étend à tout le Nord-Ouest québécois et même au Nord-Est ontarien.

Antérieurement, nous parlions des zones agricoles des lacs Abitibi et Témiscamingue; ajoutons qu'aucun centre d'importance, si ce n'est La Sarre, et peut-être Ville-Marie, ne vient concurrencer Rouyn-Noranda. Ces dernières villes, groupant 30,000 h., par leur position, se sont imposées comme centres de services de ces deux grandes zones agricoles du Nord-Ouest québécois et ont ainsi consolidé leur agriculture. D'ailleurs, la plus grande partie du lait nature consommé dans Rouyn-Noranda provient de ces zones. D'autre part, toute variation dans la population de ces villes aura des conséquences directes sur l'agriculture de ces zones, particulièrement sur celle du lac Abitibi puisque, par rapport à celle du lac Témiscamingue, elle est défavorisée au point de vue climatique.

Rouyn-Noranda sont par excellence des villes de services régionaux. Lors de l'enquête ayant pour but de déterminer des pôles d'attraction économique du Nord-Ouest québécois, ces villes en plus d'avoir recueilli le plus de points sont les seules à en avoir recueilli dans toutes les parties de la région. Ainsi, Matagami (173 milles), les municipalités de la ville et du village de Senneterre (100 milles) en Abitibi-Est leur accordèrent respectivement 27%, 15% et 25% de leurs points.³⁶

34. Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques, Etudes régionales, Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence, Québec, 1967, p. 40.

35. Pierre Biays, Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 413.

36. Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce,

Rouyn et Noranda, disions-nous, sont une étoile de voies ferrées et de routes. La route illustre bien cette constatation. Pour se rendre aux principales localités de la région, soit La Sarre, au nord, Amos, au nord-est, Ville-Marie, au sud, Val d'Or, à l'est, le voyageur ne traverse aucun de ces centres pour en atteindre un autre et Rouyn-Noranda sont les seules villes dans cette position. Elles leur donnent l'avantage suivant: le coût total des déplacements de populations à l'intérieur de la région, pour assister, par exemple, à des congrès, à des assemblées, est moins élevé lorsque ces réunions ont lieu dans leurs enceintes.

On a décrié le fait que Rouyn et Noranda soient collées à la frontière de l'Ontario (25 milles) et qu'ainsi elles ne puissent être le centre de la région. Cette affirmation manque de réalisme. La frontière inter-provinciale n'en est pas une de barbelés. Si on a maintes et maintes fois affirmé que le marché du Nord-Ouest québécois est entre les mains de financiers ontariens et que conséquemment on voit d'un mauvais oeil les produits ontariens sur notre marché, il demeure que plusieurs compagnies québécoises ayant des bureaux dans la région vendent dans le Nord-Est ontarien. De plus, n'y a-t-il pas lieu d'envisager que le marché d'éventuelles industries régionales puisse s'étendre avec profit pour la région dans le Nord-Est ontarien. Bien plus, ce marché peut justifier la création de certaines industries, qui, autrement, ne pourraient pas voir le jour.

Dans le domaine de l'enseignement, avant l'ouverture du Collège de Rouyn en 1947, plusieurs jeunes gens ont fait leurs "études classiques" à Sudbury, mais à partir de cette date le mouvement s'est renversé. Sur dix-sept finissants au Collège de Rouyn en 1960, huit étaient originaires de l'Ontario. La proportion a été aussi forte pour d'autres années.³⁷ La réforme du système scolaire québécois a contribué pour sa part à réduire le nombre d'étudiants ontariens au Collège de Rouyn.

Finalement, il serait intéressant de connaître les transferts de capitaux qui s'effectuent entre ces deux régions, puisque les relations s'établissent dans les domaines de la forêt, des mines, du commerce, de l'éducation, des loisirs, etc. Rouyn-Noranda sont un point de convergence de plusieurs de ces relations: mines, commerce, éducation, loisirs,

Bureau de Recherches économiques, Etudes régionales, Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence, Québec, 1967, p. 39 et 40.

37. Renseignements d'enquête, 1967, auprès de M. Pierre Falardeau, directeur de Secteur au Collège d'Enseignement général et professionnel de Rouyn-Noranda.

FIGURE HORS-TEXTE 10

REPARTITION DE LA POPULATION DU NORD-OUEST QUEBECOIS, VOIES FERROVIAIRES ET PRIN- PALES VOIES ROUTIERES.

SOURCES:

1. Pour les municipalités organisées: recensement fédéral, 1966.
2. Pour les municipalités non-organisées: recensement fédéral, 1961.
3. Cartes de base: cartes au 506,880^e du Ministère des Mines et Relevés Techniques: feuille 31 N. W. , Upper Ottawa River et feuille 32 S. W. , Noranda-Waswanipi.

REMARQUES:

1. Le Nord-Ouest québécois comprend ici les deux divisions de recensements fédéraux Abitibi et Témiscamingue.
2. En ce qui concerne la répartition de la population, nous avons visé non pas la rigueur de la répartition, mais une image que nous avons voulue la plus près de la réalité de 1966. Ainsi, il nous a fallu consulter deux recensements de dates différentes; celui de 1966 nous donnait la population des municipalités organisées à cette date: elles comprennent toutes les municipalités de 2,000 h. et plus (à l'exception de Normétal) et une grande partie de celles de 1,000 h. à 2,000 h.. Nous avons utilisé le recensement de 1961, pour les municipalités non-organisées. La grande majorité sont des municipalités inférieures à 1,000 h. et souvent inférieures à 500 h. . Comme la population du Nord-Ouest québécois a légèrement augmenté entre 1961 et 1966, nous sommes convaincus que cette carte respecte mieux la réalité de la répartition de la population que ne le ferait une carte faite à l'aide du recensement de 1961 uniquement. La population de 1966, comprise dans les municipalités organisées, représente 81,7% du total régional.

Les villes de Rouyn-Noranda nous apparaissent comme le point d'appui indispensable dans cette lutte avec la région voisine et il nous semble que, sans elles, on ne peut envisager un revirement de la situation. Il ne s'agit évidemment pas de fermer la frontière, mais de faire en sorte que la "balance des paiements" soit positive en faveur de la région et du Québec.

Même si Rouyn-Noranda n'ont pas 50,000 h.,³⁸ il demeure qu'elles sont les villes qui peuvent "le mieux donner aux autres villes sans rien leur enlever", c'est-à-dire que par leur position elles n'handicaperont pas ou du moins, elles sont les villes qui handicaperont le moins le rayonnement des institutions à caractère régional; il demeure également que c'est par elles surtout, que la région peut envisager d'envahir le marché du Nord-Est ontarien. Leur choix comme capitale régionale nous semble pleinement justifié et leur développement consolidera l'économie de la région, surtout l'agriculture de l'Abitibi tout entier, spécialement celle de la zone du lac Abitibi.

Le lecteur aura senti que notre position, concernant le choix de la capitale régionale, est non-équivoque. Cependant, il nous fallait commenter certains arguments prônés par Val d'Or ou Amos dans la justification de leurs villes comme éventuelle capitale régionale. Nous l'avons fait en examinant l'hinterland respectif de chacune de ces villes. Cela, nous l'espérons, aura eu l'avantage d'attirer l'attention sur ces villes dynamiques, sur le potentiel forestier, minier ou hydro-électrique du nord de la région, sur le problème minier des villes de Malartic et Val d'Or.

2° Solutions à la localisation des services régionaux.

On l'a souvent répété, le Nord-Ouest québécois est une région méconnue, oubliée et éloignée. Son éloignement surtout justifie la création de services spécialisés qu'on ne verrait pas, par exemple, dans une municipalité de la plaine de Montréal. Il nous semble que "la population a droit aux services d'une société moderne et il est nécessaire que ces services soient de qualité". La création de ces services est pleinement justifiée, ne serait-ce que pour favoriser l'enracinement de la population. Jusqu'à présent, le Nord-Ouest québécois nous paraît avoir été un lieu de passage qu'on quitte après s'être enrichi. C'est ainsi que certains estiment que des services spécialisés sont plus nécessaires que des industries de transformation. Evidemment, on précise que cette priorité est temporaire et

38. Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques, Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence, Québec, 1965, p. 8.

valable seulement parce que le Nord-Ouest québécois est en retard dans ce domaine.

Nous endossons cette opinion sans toutefois perdre de vue l'extrême urgence des industries de transformation.

Comme on l'imagine, la localisation des services spécialisés est une question épineuse qui attise l'esprit de clochers déjà très vif dans la région. Nous n'en finirions pas de décrire les manifestations de cet esprit de clochers et les moyens qu'il prend pour parvenir à ses fins. Contentons-nous d'être positifs et de signaler qu'à travers tous les dédales de raisonnements qu'il suscite, nous percevons une conscience régionale qui prend naissance. En effet, de grands efforts de rapprochement se font entre les organismes régionaux, même si chacun se surveille encore étroitement. La nécessité d'une conscience régionale apparaît assez clairement à tous pour que ces efforts donnent des résultats dans un avenir prochain.

Pour notre part, voici comment nous entrevoyons la localisation des services spécialisés. Un certain nombre de principes donnent les grandes lignes de la solution que nous préconisons. On le verra, ces principes commandent la non-multiplication des institutions.

1- La population du Nord-Ouest québécois se chiffrait au recensement du Canada de 1966 à 175,037. Il s'agit donc d'une population de faible densité, soit d'environ 7 habitants au mille carré, dans la partie de peuplement continu. Une seule raison peut justifier le fractionnement des institutions: la répartition de cette population sur une grande superficie. 263 milles séparent Ville-Marie au Témiscamingue de Matagami au Nord d'Amos. Les distances favorisèrent ainsi la création de deux instituts de transition pour délinquants dont l'un est situé à Val d'Or, l'autre à Rouyn-Noranda, de deux instituts pour enfants entraînables et éducatibles, dont l'un à Amos, l'autre à Rouyn-Noranda.

2- Les villes de la faille de Cadillac, tout particulièrement Rouyn-Noranda et l'agglomération de Val d'Or, en plus de vivifier l'économie du Nord-Ouest québécois, en représentent encore le nerf vital. Nous ne pouvons actuellement arriver à une conception organique de l'économie du Nord-Ouest québécois sans la présence de ces villes. Il faut qu'elles demeurent des centres d'attraction, qu'elles intensifient leurs fonctions tertiaires, qu'elles demeurent des sites favorables à l'établissement d'industries secondaires. Ainsi, pour cette raison, dans le cas où il y aurait place pour deux institutions dans la région, l'une se situerait à Rouyn-Noranda, l'autre à Val d'Or. L'expérience acquise par Amos, dans des domaines spécialisés, mériterait cependant l'attention avant le choix définitif du site.

3- Par contre, là où s'imposent les nécessités d'échanges entre les

diverses disciplines professionnelles et techniques requises dans une institution et où surgit la difficulté du recrutement du personnel spécialisé, il ne serait question d'un fractionnement de l'institution. Celle-ci devrait être située dans la capitale régionale. C'est ainsi qu'un hôpital psychiatrique interne sera créé à Rouyn-Noranda mais avec cliniques externes dans les principaux centres de la région.³⁹

4- Le nombre moins grand de professionnels du Nord-Ouest québécois par rapport à la plupart des régions de la province et les exigences des spécialistes quant au milieu social de vie sont deux autres principes qui doivent être pris en considération. D'une façon générale et sur une longue période de temps, une région perdra ses spécialistes s'il n'y a pas un climat social suffisamment développé et surtout dynamique en tout ce qui regarde le bien-être de la population: santé, éducation, loisirs, arts, etc.⁴⁰

Qu'on nous permette d'ouvrir, ici, une parenthèse pour souligner que Rouyn-Noranda ne jouent pas leur rôle comme capitale régionale. A ses ressources physiques et humaines, une société se doit de manifester un dynamisme serein, autrement la sclérose la guette. Rouyn-Noranda semblent vivre d'une force acquise; ainsi, quelques années après leur fondation, elles se sont imposées comme métropole du Nord-Ouest québécois; mais actuellement, leur attitude laisse croire que toute question de régionalisation semble automatiquement résolue en leur faveur. Une capitale se doit d'être dynamique, d'inspirer une conscience régionale. Si, comme on le constate depuis quelques décades, une ville dépasse ses limites administratives dans son rayonnement, c'est bien le cas dans les villes de

39. Ce projet évolua beaucoup. L'hôpital de Malartic, qu'on a qualifié "d'éléphant blanc", a perdu ce titre pour devenir cet hôpital psychiatrique. L'hôpital Youville de Noranda, cependant, doubla son nombre de lits. De 225, il est passé à environ 450 et vraisemblablement un étage complet du vieil hôpital sera affecté au traitement des malades nécessitant des soins psychiatriques.

40. La concentration à Rouyn-Noranda de l'enseignement post-secondaire est un fait heureux. Le Collège d'Enseignement général et professionnel de Rouyn-Noranda pourra ainsi assurer aux étudiants de la région des services éducatifs qui seront de plus en plus variés et de qualité. Ce CEGEP, comme il se doit, veut répondre, dans la mesure du possible aux besoins de la région. Par certaines options, telles la Foresterie et les Techniques minières, il se veut bien enraciné. La création d'un seul CEGEP dans la région facilite grandement la venue de l'Université du Québec qui, pour le moment, occupe une section du CEGEP. L'Université du Québec à Trois-Rivières, Campus de Rouyn, centralise la formation des

Rouyn-Noranda, il nous semble qu'on doive attendre d'elles une pensée s'ajustant à ses nouvelles fonctions. Pour favoriser cette pensée, la fusion des villes nous semble un pas primordial à franchir; la capitale régionale ne serait plus bicéphale.

On ne peut partager indéfiniment les institutions; il faut qu'une ville devienne le centre d'inspiration et même de décision; et cette ville doit être la capitale régionale. Le Conseil de Bien-Etre de Rouyn-Noranda Inc. résume ainsi la question de la régionalisation:

"Les villes de Rouyn-Noranda, d'Amos, de Val d'Or, de La Sarre et de Ville-Marie forment les noyaux de civilisation du Nord-Ouest québécois. Le développement du secteur tertiaire de leur économie est devenu fondamental pour assurer à la région une dimension viable. Ces centres sont interdépendants, et le Conseil est convaincu que l'évolution de chacun dépend de l'aménagement effectif de la capitale régionale."⁴¹

Le problème de la régionalisation est ardu dans une région isolée comme le Nord-Ouest québécois. Cet éloignement la forcera à jeter continuellement les yeux vers le gouvernement du Québec et si celui-ci tient compte de toutes les résonnances électorales de ses actions, il ne parviendra jamais à structurer objectivement le bien-être de la population sous sa juridiction. Heureusement, ce n'est pas le cas; il pose des gestes qui lui font honneur. Cet éloignement, puisqu'au départ il défavorise la région, doit être une cause de ralliement de toutes les énergies de la population. En ce sens, les batailles de clochers sont plus néfastes ici que dans le Sud de la province.

enseignants à Rouyn-Noranda, assure le perfectionnement des maîtres en exercice évitant ainsi un exode de ceux-ci vers les grands centres, offre son baccalauréat dans certaines disciplines et se veut, comme le CEGEP, bien implanté dans la région en y poursuivant des études régionales.

41. Conseil de Bien-Etre de Rouyn-Noranda, Mémoire, présenté au Ministre de la Santé et au Ministre de la Famille et du Bien-Etre social de la Province de Québec, Rouyn-Noranda, 1966, p. 20.

CONCLUSION

Trois super-organismes travaillent dans le Nord-Ouest québécois à la solution des problèmes socio-économiques de la région. Ce sont le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, le Conseil de Bien-Etre régional de l'Abitibi et le Conseil de Bien-Etre de Rouyn-Noranda. Leur tâche est immense, mais il nous semble qu'en définitive, ce sera par eux que le Nord-Ouest québécois pourra se développer harmonieusement. L'avenir de la région est entre leurs mains. Tous trois sont jeunes et le Conseil économique régional, particulièrement, est confronté quotidiennement avec des problèmes qui menacent même son existence. Le besoin qu'il représente lui assurera la vie.⁴²

Leur rôle pourrait se résumer à ces trois buts: participation, animation et développement. Ils doivent susciter la participation du plus grand nombre de personnes aux décisions, c'est à cette seule condition qu'on pourra réaliser vraiment le développement socio-économique de la région. Les efforts faits en ce domaine porteront sûrement leurs fruits. Leur rôle le plus important à l'heure actuelle nous paraît celui de l'animation. Les trois organismes se sont réunis à l'automne 1967 dans le but de créer conjointement un programme d'animation sociale. Les participants de cette réunion en sont venus à la conclusion que l'animation devait être orientée et devait contenir un message, qui, dans le cas, ne pouvait être autre que les conclusions d'études faites en vue de l'aménagement économique et social de la région.⁴³

42. Les deux organismes de Bien-Etre, soit les Conseils de Bien-Etre régional de l'Abitibi et de Rouyn-Noranda unirent leurs efforts en 1968 et créèrent le Conseil de Développement social du Nord-Ouest québécois. Le premier cessa d'exister, le deuxième continue son action au plan local. L'ère est à la fusion puisque maintenant on étudie les possibilités de fusion des deux organismes régionaux pour en faire un gouvernement régional.

43. Effectivement, l'Office de Planification et de Développement du Québec mit sur pied une Mission de Planification du Nord-Ouest québécois qui doit, en janvier 1971, rendre son rapport. Cette mission se composait de 4 représentants de l'Office de Planification et de Développement du Québec et d'un représentant des 9 ministères provinciaux

Le développement de la région, tout particulièrement, dans le domaine économique, suppose les deux premiers buts. S'ils sont atteints, l'établissement d'industries de transformation intéressera financièrement la population et alors les étrangers craindront moins d'investir dans la région. Il nous semble qu'à cette seule condition se réalisera le plus grand désir de la population: celui de voir ses richesses naturelles exploitées à son profit d'abord.

Bien structurés économiquement et socialement, le Nord-Ouest québécois et les villes de la faille de Cadillac verront s'atténuer progressivement les servitudes qu'impose leur isolement.

poursuivant une action dans le Nord-Ouest québécois. Dans cette enquête, le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois représentait la population.

PLANCHE XVI: EXPLORATION MINIERE



Camp typique de géologues, prospecteurs ou foreurs au diamant.

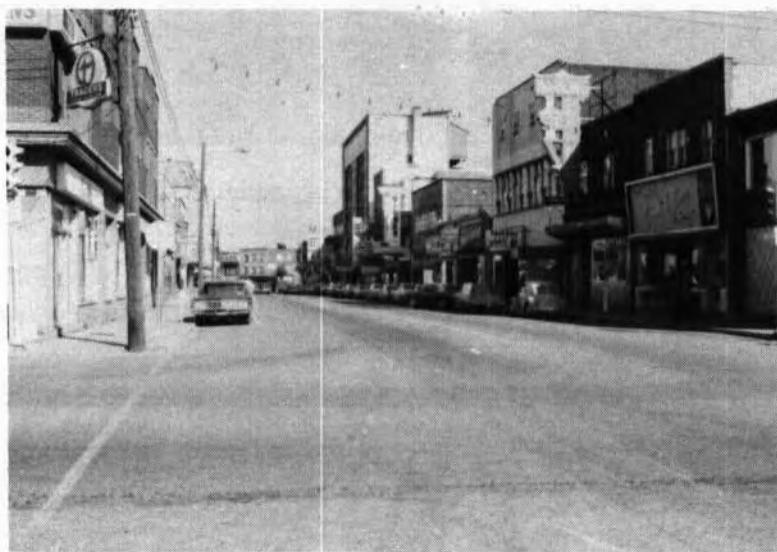


Foreuse au diamant sur les tailings de la mine Consolidated Central Cadillac (fermée, or) non loin, à l'Est de Cadillac.

Photos de l'auteur.

PLANCHE XVII:

CAPITALE REGIONALE: ROUYN-NORANDA



De l'avant plan vers l'arrière plan: cité de Rouyn,
lac Osisko, cité de Noranda, mine et fonderie Hor-
ne. (Vue vers le Nord)

Photo de l'auteur.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude des villes de la faille de Cadillac, nous re-tenons quatre données qui ont orienté notre travail. Brièvement, nous établissons ainsi les relations qui les lient les unes aux autres. La faille de Cadillac localisa l'exploitation de gisements miniers et occasionna sa propre urbanisation. Par la suite, la position régionale de ces centres urbains émergea rapidement et leur évolution mit en évidence le rôle moteur qu'ils jouèrent dans la croissance de la région. Ce rôle nous apparut important au point que nous en dégageons une donnée prospective: l'économie de la région ne pourra être vraiment organique sans la présence dynamique de ces villes.

Une donnée géologique: la faille de Cadillac. Il nous apparaît, hors de tout doute, que la physionomie du Nord-Ouest québécois serait tout autre, sans la présence de l'industrie minière le long de la faille de Cadillac. L'étude de cette faille nous permet de limiter, vers l'Est, l'enclave que constitue le Nord-Ouest québécois et d'établir des comparaisons entre les provinces géologiques du Supérieur et de Grenville. Elle nous permet aussi de constater que l'extension du peuplement alvéolé ne peut se continuer dans les limites immédiates et québécoises de la région. C'est décrire l'isolement physique du Nord-Ouest québécois.

L'exploitation minière est venue apporter la vie nécessaire à la croissance de la région, tout en favorisant l'établissement de services plus nombreux et plus spécialisés. D'une part, elle ouvrait de nouveaux marchés et d'autre part, créait des emplois. Et, fait à noter, c'est durant la crise économique de 1929 qu'elle connut son apogée, grâce à la situation favorable de l'or en temps de dépression économique. La poussée colonisatrice agricole de cette période, la plus spectaculaire de l'histoire régionale, s'intégrait à une colonisation minière intense, gage de son soutien. Mais, suite à une croissance rapide, survint brusquement une période de déclin de l'industrie minière, causée par l'épuisement de gisements rentables et, particulièrement, par les difficultés des mines d'or. Cependant, des villes étaient nées et avaient atteint un stade de croissance avancée.

Une donnée géographique: la position des villes de la faille de Cadillac dans la région. Plusieurs facteurs permirent l'enracinement de la fonction "centre de services" dans ces villes. Un de ces facteurs, le plus

important à notre avis, est leur position. Nous avons traduit cette position par l'étude de différents points: ventes et salaires des commerces de détail, de gros et de services, main-d'oeuvre tertiaire, répartition des professions spécialisées. L'hinterland respectif de ces villes prit forme et permit de constater que celles-ci ont joint deux zones de peuplement agricole et forestier, l'Abitibi et le Témiscamingue, séparées par plus de cent milles de distance. Le Nord-Ouest québécois devenait une région organiquement une.

Les fonctions extractives et "centres de services" contribuèrent à fixer la physionomie des villes de la faille de Cadillac. A l'heure actuelle, deux agglomérations, soit Rouyn-Noranda et Val d'Or-Bourlamaque-Lac Lemoyne, respectivement, triple et double la population de celle qui vient en troisième lieu, Amos. Un réseau routier et ferroviaire, unissant les villes de la faille aux centres de la région, connaît le trafic interne le plus imposant.

Cependant, le dynamisme, caractérisant les villes de la faille de Cadillac, est loin d'avoir atteint son intensité maximale. En effet, les derniers quinze ans laissent apercevoir un degré de stagnation prononcée, confirmé par l'exode de la population et de la main-d'oeuvre.

Une donnée historique récente, à la fois prospective: le rôle moteur des villes de la faille de Cadillac dans la croissance et l'équipement de la région. Nous ne pouvons actuellement concevoir une situation plus avantageuse de ces villes, surtout dans le cas des villes-soeurs de Rouyn-Noranda. Leur situation est idéale pour un développement harmonieux de la région. Il existe des villes minières dont le rayonnement s'arrête à leurs limites, comme le sont Matagami, Chibougamau, Normétal. Ce n'est pas le cas ici. Peut-on concevoir une économie régionale, suffisamment développée, sans leur présence? La disparition de ces villes donnerait naissance à une économie qui scinderait la région en deux parties parce que celles-ci seraient trop distantes l'une de l'autre. Ces parties: l'Abitibi, au nord, déboucherait par le transcontinental sur le Québec ou l'Ontario, le Témiscamingue, au sud, serait attiré par l'Ontario. Les villes de la faille de Cadillac nous apparaissent un trait d'union indispensable pour le fonctionnement d'une économie régionale bien structurée.

Ces centres doivent devenir des foyers particulièrement dynamiques, des pôles témoignant d'une conscience régionale, particulièrement la capitale Rouyn-Noranda. Ainsi, vu la mobilité de l'industrie minière dans le temps et l'espace, il est nécessaire d'assurer une stabilité à ces villes. La fonction "centre de services" y pourvoit en partie quoique les services, si on tient compte de l'éloignement, doivent être plus spécialisés. Mais il est indispensable que cette fonction puisse s'appuyer sur un secteur manufacturier bien vivant. Nous avons indiqué quelles devraient être les principales spécialisations industrielles des villes. Les recherches minières devraient se continuer dans la zone de la faille de Cadillac, même si on prévoit que l'industrie minière déclinera.

C'est à ces conditions que ces villes développeront des forces d'entraî-
nement. Le Nord-Ouest québécois pourra accéder à une économie de plus
en plus autonome même si celle-ci sera toujours caractérisée par son éloi-
gnement.

Ces pôles d'attraction pourront devenir un milieu d'évolution et de trans-
formation. La concentration financière et cérébrale y trouvera un terrain
plus propice à son action. La promotion individuelle se réalisera sans l'ex-
patriment. La régionalisation s'appuiera et comptera sur leur dynamisme.

Bref, les villes de la faille de Cadillac nous apparaissent comme un
facteur d'unification et de vivification. L'épanouissement de leurs caracté-
ristiques géographiques ne pourra être que bienfaisant pour toutes les par-
ties de la région.

Dans le Nord-Ouest québécois, on doit faire appel, plus qu'ailleurs, à
une géographie volontaire puisque "la régionalisation est une affaire de vo-
lonté, non de bonne volonté".

ANNEXE I

MINES DU NORD-OUEST QUEBECOIS

(Produits - Années de Production - Tonnage total du Minerai extrait au 31 décembre 1965)

SOURCES:

Dans l'établissement de cette liste des mines du Nord-Ouest québécois, nous avons utilisé les sources suivantes:

- 1- Anonyme, Canadian Mines Handbook, 1965, Toronto, Northern Miner Press, 1965.
- 2- Anonyme, Canadian Mineral Statistics, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1957.
- 3- Ministère des Mines et Relevés Techniques, L'Industrie Minière au Canada, Ottawa, Imprimeur de la Reine, annuel.
- 4- Ministère des Richesses Naturelles, L'Industrie minière de la Province de Québec, Québec, Imprimeur de la Reine, annuel.
- 5- Cooke, H. C., Régions Canadiennes d'Or filonien, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1948.

REMARQUES:

Nous désirons attirer l'attention du lecteur sur certains points de cette liste:

- 1- Produits: nous utilisons les symboles chimiques pour indiquer les produits.
- 2- Années de production: pour la première et la dernière année de production d'une mine, nous indiquons, dans la plupart des cas, le millésime

et le mois, lorsque nous avons pu le trouver. Ainsi, 6/37 sera juin 1937.

- 3- Tonnage total du minerai extrait: ici deux remarques: lorsque le chiffre du tonnage est souligné, ceci veut dire que nous l'avons obtenu par compilation, soit en nous basant sur la capacité journalière du "moulin", soit sur la production d'au moins une année régulière ou de plusieurs années, si possible. Lorsqu'aucun tonnage n'est donné, nous assumons la production de la mine à au plus 500,000 tonnes de minerai. Dans tous ces cas, ces mines étaient de petites entreprises et ces chiffres de production ne peuvent infirmer la figure hors-texte que nous avons présentée des mines. (cf. figure hors-texte 2, p. 27)
- 4- Le tonnage indiqué est au 31 décembre 1965.
- 5- Nous avons classé les mines selon les divisions que nous avons adoptées pour la zone minière Noranda-Senneterre. (cf. page 3)

NOMS	PRODUITS		ANNEES DE PRODUCTION		TONNAGE TOTAL: minerai extrait (000')
	Princ.	Sec.	Prem.	Dern.	

I ZONE DE LA FAILLE DE CADILLAC

A) Section de Noranda

1- Mines ouvertes

Lake Dufault	Cu	Au, Ag Zn, Cd	9/64-		587
Horne (Noranda)	Cu	Au ₁ Ag, S Fd	10/27-		51,539
Quemont	Cu, Au,	Ag, Zn S	6/49		12,931
Joliet	Fd,	Cu	/41-		1,521
Wasamac	Au		4/65-		245
Peel-Elder		Au	/46-		2,100

2- Mines fermées

Aldermac	Cu,		1/32-	43	<u>1,500</u>
MacDonald	Cu	Zn	55-	57	800
Cons. Vauze	Cu		61-	5/64	<u>280</u>
Waite-Amulet (2 mines)	Cu	Au, Ag Zn, S	6/37-	10/62	8,000
Anglo-Rouyn	Au	Ag	48-	?	
D'Eldona	Au	Ag	51-	9/52	
Donalda	Au	Ag	48-	7/55	692

Eldrich	Au	Ag	12/55-	12/62	718
Francoeur	Au	Ag	38-	47	571
Heva Cadillac	Au	Ag	? 45-	52	
Hosco	Au	Ag	48-	49	
McWatters	Au	Ag	32-	44	365
New Artnfield	Au	Ag	35-	42	
New Marlon	Au	Ag	47-	49	
New Rouyn Merger	Au	Ag	6/48-	1/49	
New Senator	Au	Ag	40-	55	1,740
Old Mill (Granada)	Au	Ag	30-	35	181
Powell Rouyn	Au	Ag	6/37-	56	<u>4,000</u>
Quesabe	Au	Ag	51-	52	
Stadacona	Au	Ag	11/36-	12/58	<u>3,000</u>

B) Section de Malartic

1- Mines ouvertes

Barnat	Au	Ag	48-		9,350
Camflo-Mattagami	Au	Ag	3/65-		170
East Malartic	Au	Ag	11/38-		12,189
Marban	Au	Ag	7/61		585
Norlartic	Au	Ag	6/56-		1,006

2- Mines fermées

Amm	Au	Ag	38-	40	74
Cons. Central Cadillac	Au	Ag	11/39-	43	201

Lapa-Cadillac	Au	Ag	9/38-	43	381
Mic-Mac	Au	Ag	42-	47	<u>800</u>
Mooshla	Au	Ag	9/39-	40	
New Alger	Au	Ag	36-	39	
O'Brien	Au	Ag	31-	10/56	<u>1,250</u>
Pandora Cadillac	Au	Ag	40-	9/42	122
Canadian Malartic	Au	Ag	5/35-	1/65	10,947
Malartic Goldfields	Au	Ag	12/39-	4/65	9,869
Sladen Malartic	Au	Ag	1/38-	?	<u>2,000</u>
West Malartic	Au	Ag	42-	44	233

C) Section de Val d'Or

1- Mines ouvertes

East Sullivan (Sullico)	Cu	Au, Zn	1/49-		18,450
Golden Manitou	Cu	Au, Ag An, Pb	7/42-		<u>10,350</u>
Chimo	Au	Ag	1/66-		
Lamaque	Au	Ag	4/35-		15,930
Sigma	Au	Ag	37-		10,808
Sullivan Consolidated	Au	Ag	4/34-		5,390

2- Mines fermées

Rainville	Cu		5/56-	3/58	281
Akasaba	Au	Ag	3/60-	5/63	289
Bevcon	Au	Ag	7/52-	4/65	3,422
Cournor	Au	Ag	37-	42	427

Jacola	Au	Ag	33-	36	70
Louvicourt Goldfields	Au	Ag	47-	7/49	
Mine Ecole Provinciale	Au	Ag	38-	?	
Perron	Au	Ag	7/34-	51	<u>1,700</u>
Shawkey	Au	Ag	2/36-	38	138
Siscoe	Au	Ag	29-	49	<u>3,500</u>

II ZONE DES FAILLES PORCUPINE-DESTOR-MANNEVILLE

1- Mines ouvertes

Anglo-American	Mo	Bi	9/65-		
Marbridge	Ni,	Cu	3/62-		512
Molybdenite	Mo,	Bi	3/54-		<u>3,400</u>
Preissac Molybdenite	Mo,	Bi	4/65-		
Quebec Lithium	Li		12/55-		<u>1,000</u>

2- Mines fermées

Beattie	Au,	Ag	33-	56	10,614
Duquesne	Au	Ag	51-	53	
Hunter	Cu		? -	11/57	
Indian Molybdenum	Mo		9/43-	5/44	
Lyndhurst	Cu		56-	56	
Manitou-Barvue	2N	Ag	5/52-	9/57	<u>5,000</u>

III NORD-OUEST QUEBECOIS (EXCLUANT LES ZONES I ET II)

1- Mines ouvertes

a) Région de Chibougamau

Campbell	Cu	Au	55-	7,391
Chib-Kayrand	Cu		9/65-	9
Merrill Island	Cu	Au, Ag	2/58-	1,110
Norbeau	Au		9/64-	100
Opemiska	Cu	Au	12/53-	5,698
Patino	Cu		12/59-	<u>3,900</u>

b) Région de Matagami

Mattagami Lake	Zn	Cu	10/63-	2,855
New Hosco	Cu	Zn	10/63-	588
Orchan	Zn	Cu, Au Ag	11/63-	774

c) Mines isolées

Normétal	Cu	Zn	9/37-	8,082
Lorraine	Cu	Ni	3/65-	163
Coniagas	Zn Pb	Ag Au	3/61-	500
Mines de Poirier	Cu		65-	

2- Mines fermées

Belleterre	Au	Ag	10/36-	57	<u>1,900</u>
Chibougamau Express	Cu	Au	55-	9/63	<u>1,400</u>

1. Fd désigne fondant. Roche silicieuse qu'on utilise dans les hauts-fourneaux de la fonderie Horne.

ANNEXE II

EXTRAITS DE LA

LOI D'URGENCE SUR L'AIDE A L'EXPLOITATION DES MINES D'OR

CONDITIONS EXIGÉES DES EXPLOITANTS POUR ÊTRE ADMISSIBLES A BÉNÉFICIER DE L'AIDE. ¹

SOURCE:

- 1- Ministère des Mines et Relevés techniques, Rapport concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965, p. 7, 8 et 9.

Est qualifiée mine d'or au sens de la Loi et de ses Règlements et admissible à bénéficier de l'aide, toute mine qui remplit les conditions suivantes:

- (1) La valeur de l'or produit doit représenter au moins 70% de la valeur globale de la production de la mine.
- (2) La mine ou exploitation doit produire au moins 50 onces troy au cours d'une année désignée.
- (3) Les travaux de traçage doivent avoir établi la présence de réserves minerais ayant une valeur marchande et il doit être possible d'extraire de l'or sur un pied commercial dans un délai raisonnable.

L'exploitant doit aussi se conformer aux conditions suivantes:

- (1), (4) et (5) Prescriptions concernant la reconnaissance de la mine et la demande d'aide.

- (2) Le prix de revient par once d'or, basé sur tout l'or produit par la mine durant la période désignée, doit être de plus de \$26. 50.
- (3) Les paiements d'aide visent seulement l'or produit au cours de la période désignée et
- a) vendu par l'exploitant à la Monnaie royale du Canada sous la forme de lingots; ou
 - b) vendu sous la forme de minerai ou de concentré à une fonderie canadienne à condition que l'exploitant de la fonderie atteste qu'un nombre d'onces équivalent à celui qu'il a acheté, a été vendu à la Monnaie royale du Canada aussitôt que possible après l'envoi du minerai ou du concentré et l'extraction de l'or du produit en cause; ou
 - c) exporté et vendu à une fonderie étrangère sous la forme de minerai ou de concentré.

QUELQUES STIPULATIONS DE LA LOI.

- Cette loi instituée en 1948 a été prolongée, en décembre 1963, pour une période de quatre ans prenant fin en 1967.
- A partir du 30 juin 1965, une nouvelle mine d'or filonien n'est admissible aux subventions seulement si elle fait vivre directement une localité minière déjà établie. Cette restriction vise à empêcher l'établissement de nouvelles agglomérations minières dont les habitants auraient besoin dès le début de l'aide de l'Etat.
- Le coût de production de l'or extrait d'une mine comprend les frais d'extraction, de traitement, de fusion, d'affinage, de transport et d'administration. On tient compte également de la dépréciation, des frais antérieurs à la production et des frais d'exploration et de traçage conformément aux règlements.

BIBLIOGRAPHIE

A- DOCUMENTS STATISTIQUES GENERAUX

- Beaujeu-Garnier, J., Gamblin, A. et Delobez, A., Images économiques du monde, Paris, Sedes, annuel.
- Canada, Bureau fédéral de la Statistique, Recensements, 1931, 1941, 1951, 1961, 1966, Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- Henripin, Jacques et Martin, Yves, La population du Québec et ses régions 1961-1981, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 85 p., 68 tabl., 7 graph.
- Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique, Annuaire statistiques, Québec, Imprimeur de la Reine.

B- GEOLOGIE, RESSOURCES MINERALES, EXPLOITATION MINIERE

1) Généralités

- Bachmann, H. G., "The Origin of Ores", dans Scientific American, vol. 202, juin 1960, pp. 146-156, phot., fig.
- Roberts, Leslie, Noranda, Toronto, Clarke, Irwin and Company, 1956, 223 p., 22 phot., 2 fig.

2) Canada

- Beaudoin, Pierre, L'industrie du zinc au Canada, thèse présentée à l'École des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1950, 100 p., 15 tabl., 3 fig., 4 phot., dact.
- Canada, Department of Mines and Technical Survey, Geological Survey, Geology and Economic Minerals of Canada, ed. by Stockwell, C.H., Economic Minerals of Canada, no 1, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, 517 p., 49 phot., 26 tabl., 83 fig.

- Canada, Dominion Bureau of Statistics, Industry and Merchandising Division, Canadian Mineral Statistics, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, 120 p., tabl., fig.
- Canada, Ministère des Mines et Relevés techniques, L'industrie minière au Canada, Ottawa, Imprimeur de la Reine, annuel.
- Canada, Ministère des Mines et Relevés techniques, Rapport concernant l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1965, 70 p., tabl.
- Canada, Ministère des Mines et des Ressources, Division des Mines et de la Géologie, Série de la Géologie appliquée, no 15, Régions canadiennes d'or filonien, par Cooke, H. C., Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1948, 101 p., 9 fig., tabl.
- Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, (Commission Gordon), L'extraction et le traitement des minéraux au Canada, par Davis, John, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, 445 p., 44 tabl., 31 fig.
- Houle, Roger, L'industrie du cuivre au Canada, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1953, 70 p., dact., 4 tabl., 2 fig.
- Northern Miner, Canadian Mines Handbook, 1965, Toronto, Northern Miner Press, 1965, 410 p., fig., tabl.
- Northern Miner, Canadian Mines Handbook, 1967-68, Toronto, Northern Miner Press, 1967, 428 p., fig., tabl.
- Wilson, J. Tuzo, "Some major structures of the Canadian Shield" dans The Canadian Mining and Metallurgical Bulletin, vol. 42, octobre 1949, pp. 543-553, 8 fig.
- 3) Province de Québec
- Bélanger, Paul, L'industrie minière de la Province de Québec, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1940, 52 p., cartes, graph., tabl., dact.
- Denis, Bertrand T., "Etude géologique et géographique de notre domaine minier", dans Actualité économique, vol. 1, avril 1945, pp. 1-31, 2 fig.
- Denis, Bertrand T., Les gisements métalliques de la province de Québec, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1949, 6 p. - tiré à part de l'annuaire statistique de la Province de Québec de 1948.

Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la Statistique, Statistiques de la production minérale, Québec, mensuel, ronéot.

Province de Québec, Ministère des Mines, La géologie de Québec, vol. II, Géologie descriptive par Dresser, John A. et Denis, T. C., Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1946, 647 p., 41 fig, 35 tabl., phot., 3 cartes hors-texte.

Province de Québec, Ministère des Richesses naturelles, L'industrie minière de la Province de Québec, Québec, Imprimeur de la Reine, annuel.

4) Nord-Ouest québécois

Assad, Robert, "The Chibougamau District", dans Canadian Mining Journal, vol. 78, avril 1957, pp. 96-99, 3 fig.

Dugas, Jean, Influence of Precambrian Stratigraphy on Mineralization in the Rouyn-Noranda Area, conference delivered at annual meeting, Geological Association of Canada, Toronto, May 1964, 21 p. - Ronéotypé par le Ministère des Richesses naturelles de la Province de Québec.

Dugas, Jean et Hogg, Wm. A., "An Outline of the Rouyn-Noranda Area, Quebec", dans Canadian Mining Journal, vol. 45, juin 1962, p. 101-104, 1 carte.

Latulipe, M., The Val d'Or - Malartic Gold Area, Quebec, conference delivered at the Annual Meeting of the Prospectors and Developpers Association Convention, Toronto, March, 1963, 17 p. - Ronéotypé par le Ministère des Richesses naturelles de la Province de Québec.

Worman, G. W. H., "Major Faults, Abitibi Region, Quebec", dans The Canadian Institute of Mining and Metallurgy, no. 406, février 1946, pp. 129-144, 7 fig.

C- LE MILIEU HUMAIN ET ECONOMIQUE

1) Etudes générales

Biays, Pierre, Les marges de l'oékoumène dans l'Est du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, 760 p., 76 fig. dans le texte, 28 planches phot., 9 tabl., 20 fig. hors-texte.

Blanchard, Raoul, Le Canada français, Paris, Fayard, 1960, 304 p., 36 fig., 12 planches phot. hors-texte, 1 carte hors-texte.

Camu, P., Weeks, E. P., Sametz, Z. W., Economic Geography of Canada, Toronto, MacMillan of Canada, 1964, 393 p., 45 fig., 63 tabl., 77 phot., index.

Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, (Commission Gordon), Rapport final, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1957, 521 p., tabl., 1 carte hors-texte.

Crawford, K. Grant, Single-Enterprise Communities in Canada, Institute of Local Government, Queen's University, a report to the Central Mortgage and Housing Corporation, Ottawa, 1953, 312 p., tabl., index.

Langlois, Claude, L'aménagement des villes à industrie extractive du subarctique, thèse de maîtrise présentée à l'Université McGill, Montréal, 1957, 377 p., 17 tabl., 67 cart., 10 fig., phot., dact.

Langlois, Claude, "Nos villes minières, un échec", dans Community Planning Revue, vol. 7, mars 1957, pp. 52-63, 12 fig.

Le Bourdais, D. M., Metals and Men, (The Story of Canadian Mining), Toronto, McClelland and Stewart, 1957, 401 p.

Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques et scientifiques, Données sur la structure économique en 1961 des quatorze territoires assignés aux délégués industriels régionaux, Québec, 1965, 20 p., ronéot.

Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques, Etudes Régionales, Statistiques par régions administratives, 1961, Québec, 1966, 20 p., ronéot.

Province de Québec, Ministère de la Santé, Service de la Démographie, Rapport 1965, Québec, Imprimeur de la Reine, s. d., 143 p.

2) Etudes régionales locales

Benoist, Emile, Abitibi, pays de l'or, Montréal, Zodiaque, 1938, 198 p., 1 carte, 8 phot.

Blanchard, Raoul, Etudes canadiennes, 3e série, T. IV, Abitibi-Témiscamingue, dans Revue de géographie alpine, no. 37, fasc. III, 1949, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, 131 p., 15 fig., 22 phot. (Publié également par les éditions Beauchemin à Montréal).

Carle Guy, L'Aménagement social du territoire dans une région du Québec, mémoire présenté à l'Ecole nationale de la santé publique, Rennes, Rouyn, Conseil de Bien-Etre de Rouyn-Noranda, 1969, 40 p., 3 cartes, ronéot.

Comité d'Action civique La Vérendrye, Institut à Val d'Or, mémoire présenté au Ministère de l'Education, Val d'Or, novembre 1966, 13 p., 3 cartes, inédit.

Comité d'Organisation du Cours post-secondaire de Rouyn-Noranda, Mémoire, présenté au Conseil supérieur de l'Education de la Province de Québec, Rouyn-Noranda, 1966, 21 p., tabl., 1 fig. hors-texte.

Conseil de Bien-Etre de Rouyn-Noranda, Mémoire, présenté au Ministère de la Famille et du Bien-Etre social et au Ministère de la Santé, Rouyn, décembre 1966, 20 p., ronéot.

Conseil du Travail de Rouyn-Noranda, Conseil du Travail de Malartic, Conseil des travailleurs organisés du Nord-Ouest québécois, Mémoire, présenté au Comité d'étude du chômage saisonnier du Conseil d'Orientation économique de la Province de Québec, novembre 1964, 30 p., ronéot.

Coulon, Jacques, "Les nordistes parlent de sécession, une 11e province au Canada", dans Perspectives, Montréal, vol. 9, 14 janvier 1967.

Direction du Centre d'Etudes supérieures d'Amos, Mémoire, présenté au Conseil supérieur de l'Education de la Province de Québec, Amos, août 1966, 1 carte hors-texte, ronéot.

Draper, Michel, "Le grand malaise du Nord-Ouest québécois", dans Le Devoir, Montréal, vol. 57, 3, 5 et 6 décembre 1966.

En collaboration, Abitibi cinquantenaire, programme-souvenir, Amos, s. éd., 1964, 208 p., phot.

En collaboration, L'Abitibi industriel, (supplément) dans l'Echo Abitibien, vol. 12, 19 avril 1967, 100 p.

En collaboration, Programme-souvenir, 48e congrès annuel des Chevaliers de Colomb de la Province de Québec, Rouyn, s. éd., 1947, 180 p., phot.

Fédération de l'U. C. C. d'Amos, Memo, présenté au Comité d'étude du chômage saisonnier du Conseil d'Orientation économique de la Province de Québec, novembre 1964, 15 p., ronéot.

Garry, Robert, "Chibougamau, ville minière", dans Revue canadienne de géographie, vol. 9, janvier - mars 1955, p. 47-52.

- Industrie minière du Nord-Ouest québécois, Mémoire, présenté au Comité d'étude du chômage saisonnier du Conseil d'Orientation économique de la Province de Québec, novembre 1964, 14 p., ronéot.
- Laganière, Etienne, Le comté d'Abitibi, thèse de licence présentée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1940, 97 p., cartes, tabl., fig.
- Lefebvre, Jean-Louis, Monographie de la ville de Rouyn, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1944, 54 p., cartes, phot., tabl.
- Lefort, Paul, La région de Rouyn-Noranda, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1937, 42 p., cartes, phot., tabl.
- Pelletier, Mgr Albert, J'ai vu naître et grandir ces jumelles, (Rouyn-Noranda), interview par Gauthier, Annette Roger, s.l., en collaboration, 1967, 195 p., phot.
- Potvin, Damase, Sous le signe du quartz, Montréal, Valiquette, 1942, 262 p.
- Province de Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Service de l'Information et des recherches, Monographies économiques-sociales des comtés ruraux du Québec, fasc. 5, L'Ouest du Québec, Québec, 1962, 85 p.
- Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques, Division du Québec en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, Québec, 1967, tabl., 1 carte hors-texte, ronéot.
- Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de Recherches économiques, Les pôles d'attraction et leurs zones d'influence, Québec, 1967, 145 p., tabl., 4 cartes hors-texte, ronéot.
- Province de Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Commissariat industriel, Inventaire économique et social,
- a) Rouyn, 1959, 38 p., ronéot.
 - b) Noranda, 1959, 38 p., ronéot.
 - c) Malartic, 1959, 38 p., ronéot.
 - d) Val d'Or, 1959, 38 p., ronéot.
 - e) Bourlamaque, 1959, 38 p., ronéot.
- Province de Québec, Ministère des Richesses naturelles, "L'Abitibi-Témiscamingue ou le sous-développement d'un pays riche", dans La Frontière, Rouyn, vol. 26, 29 octobre 1962.

- Rozon, Maurice, Etude économique sur l'Abitibi forestier, minier, commercial, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, Montréal, 1948, 75 p., 2 cartes, 2 graph., 16 tabl.
- Sicé, Michel, Essai économique du Nord-Ouest de Québec, s.l., Administration Arda-Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1966, 90 p., 22 tabl. dans le texte, 18 tabl. hors-texte, 36 fig. hors-texte, 2 cartes hors-texte.
- Trudelle, Pierre, L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui, Montréal, Imprimerie Modèle, 1938, 395 p., phot., tabl.
- Villemure, Marcien, Les villes minières du Nord-Ouest québécois, mémoire présenté au Département de Géographie de l'Université de Montréal, 1961, 50 p., 6 fig. hors-texte, 1 tabl.
- "anonyme", Renseignements divers sur Malartic, 1963, s.e., dact.

D- CARTES UTILISEES

1) Cartes topographiques

- Canada, Ministère des Mines et Relevés techniques, Division des levés topographiques, Carte topographique, Noranda-Waswanipi, feuille 32 S. W., 1950, 1: 506,880.
- Canada, Ministère des Mines et Relevés techniques, Division des levés topographiques, Carte topographique, Upper Ottawa River, feuille 31 N. W., 1950, 1: 506,880.

2) Cartes géologiques

- Province de Québec, Ministère des Mines, Service de cartographie, Carte géologique, Zone minière Noranda-Senneterre, no. 1388, 1961, 1: 253,440.
- Province de Québec, Ministère des Mines, Service de Dessin et de Cartographie, Carte géologique de la Province de Québec, no. 1129, 1957, 1: 1,267,200.
- Province de Québec, Ministère des Richesses naturelles, Carte des gisements, (Région de Rouyn-Noranda), s. num., s. date, 1: 63,360.

Province de Québec, Ministère des Richesses naturelles, Carte tectonique, Région de Rouyn-Noranda, s. num., s. date, 1: 63,360.

Province de Québec, Ministère des Richesses naturelles, Compilation géologique, Région de Rouyn-Noranda, no M-265, 1962, 1: 63,360.

E- FILMS VISIONNES

Office national du film, La soif de l'or, par Giraldeau Jacques, Montréal, 1962, 28 min.

Office national du film, Normétal, par Groulx Gilles, Montréal, 1959, 17 min.

Office national du film, Série Géographie canadienne, Precambrian Shield, par Bennett David, Montréal, 1957, 25 min.



*Société de
Généalogie de
Drummondville*

545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6